



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

# 2018



Communauté de Communes  
**du Pays du Vermandois**

[www.cc-vermandois.com](http://www.cc-vermandois.com)



# ÉDITO



*La Communauté de Communes du Pays du Vermandois accompagne les habitant(e)s à tous les âges et pour toutes les étapes de leur vie, en menant des actions dans chacune de ses 54 communes membres.*

*Je me dois, dans un souci de transparence, de vous donner un bilan de l'action de votre communauté et vous informer sur les enjeux intercommunaux.*

*À ma grande satisfaction, malgré un contexte institutionnel pas toujours favorable et avec des compétences toujours plus étoffées, nous avons porté des ambitions fortes en faveur du dynamisme et de la qualité de vie de notre territoire.*

*Vous retrouverez donc dans ce rapport d'activités tous les éléments, chiffrés ou non, qui témoignent d'une année 2018 particulièrement bien chargée.*

*Pour ne citer que quelques projets phares emblématiques : célébration du centenaire de la Grande Guerre, poursuite de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, acquisition d'un cabinet médical à Étreillers, déploiement de la fibre optique, et inauguration du multi-accueil « La Grenouille Verte » à Vermand.*

*Autant d'actions qui démontrent que la Communauté de Communes intervient concrètement dans la vie quotidienne des habitants du Vermandois et qu'elle prépare l'avenir du territoire en investissant dès aujourd'hui.*

*Ce rapport d'activités, véritable reflet de notre projet communautaire, révèle également le travail important réalisé par les vice-présidents, les conseillers communautaires et les agents de la Communauté de Communes, dont l'engagement permet de vous apporter des services de qualité.*

*Bonne lecture des richesses de votre territoire !*

**Marcel LECLÈRE**

Président de la Communauté de Communes  
du Pays du Vermandois,  
Maire de Bellicourt

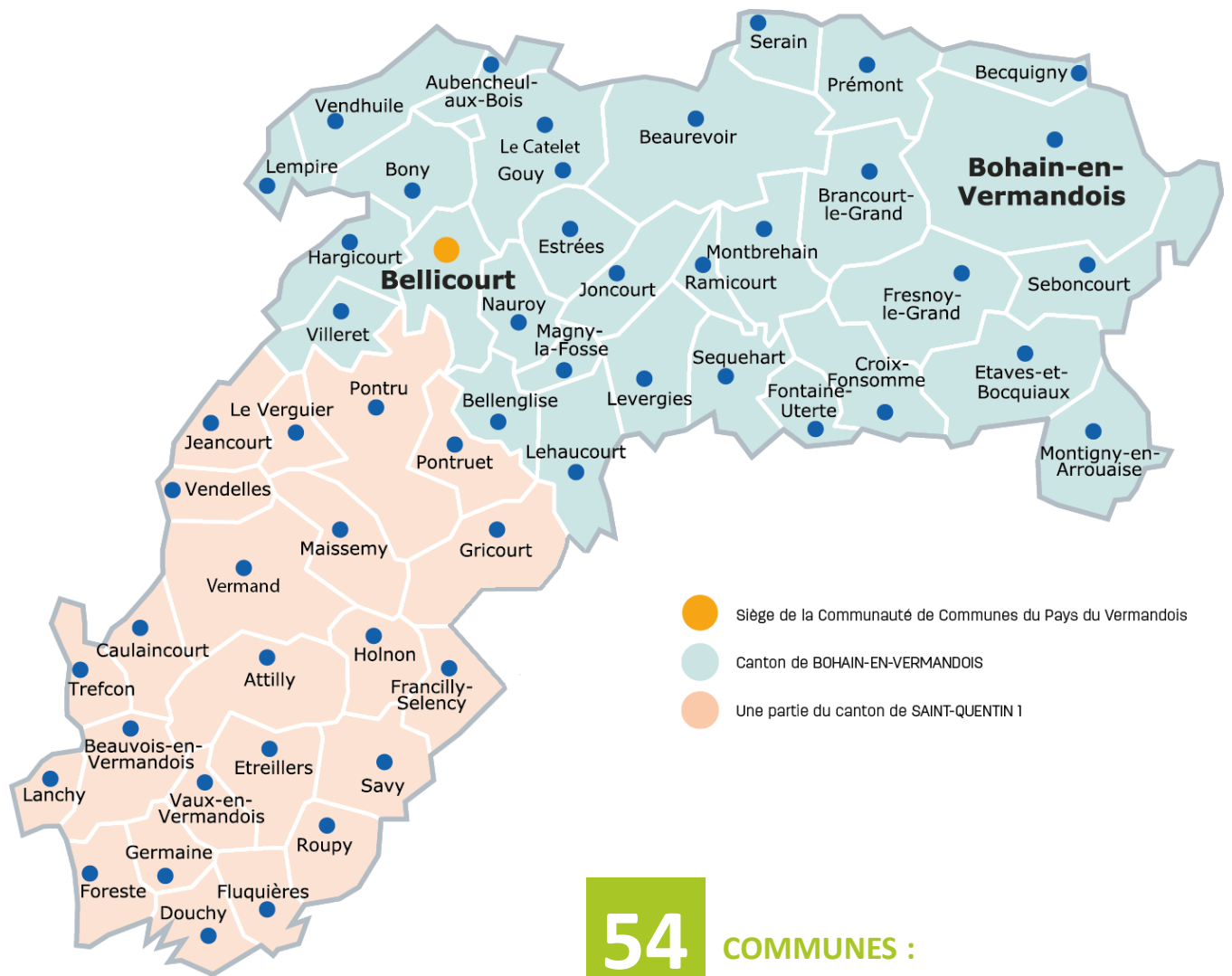
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marcel Leclère', written in a cursive style.

# SOMMAIRE

PAGE

<b>LE TERRITOIRE</b>	5
<b>ÉLUS ET INSTITUTIONS</b>	6 à 15
<b>EFFECTIFS</b>	16 et 17
<b>UN TERRITOIRE QUI VALORISE SES ATOUTS</b>	18 à 29
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE COMMUNICATION	
<b>UN TERRITOIRE TOURNÉ VERS L'AVENIR</b>	30 à 33
FIBRE OPTIQUE VERMANDOIS EN LIGNE EMPLOI ET FORMATION	
<b>UN TERRITOIRE ATTENTIF À SON ENVIRONNEMENT</b>	34 à 43
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS	
<b>UN TERRITOIRE QUI ACCOMPAGNE LES FAMILLES</b>	44 à 50
LA PETITE ENFANCE LA JEUNESSE	
<b>UN TERRITOIRE SOUCIEUX DE SON CADRE DE VIE</b>	52 à 65
HABITAT – LOGEMENT URBANISME VOIRIE	
<b>UN TERRITOIRE SOLIDAIRE</b>	66 à 70
<b>DES MOYENS FINANCIERS AU SERVICE D'UN TERRITOIRE</b>	71 à 83
<b>LEXIQUE DES ACRONYMES</b>	84 à 86

# LE TERRITOIRE



**54** COMMUNES :

La Communauté de Communes du Pays du Vermandois est composée de deux cantons : le canton de Bohain et une partie du Canton de Saint-Quentin 1 (*anciennement canton de Vermand*). La CCPV est une des composantes du Pays du Saint-Quentinois. Le siège de la collectivité se situe à Bellicourt à mi-chemin des deux communes les plus éloignées.

La Communauté de Communes s'étend sur 448 Km<sup>2</sup>, pour une population totale de **31 443 habitants** (*population Insee 2015*), répartie sur **54 communes adhérentes**. Sur l'ensemble de celles-ci seules 5 communes dépassent les 1 000 habitants et uniquement 2 sont des petites villes avec un effectif de 5 670 et 2 956 habitants. Autant dire que bourgs et villages se succèdent sur le territoire.

Attilly / Aubencheul-aux-Bois / Beaurevoir / Beauvois-en-Vermandois / Becquigny / Bellenglise / Bellicourt / Bohain-en-Vermandois / Bony / Brancourt-le-Grand / Caulaincourt / Croix-Fonsomme / Douchy / Estrées / Étaves-et-Bocquiaux / Etreillers / Fluquières / Fontaine-Uterte / Foreste / Francilly-Selency / Fresnoy-le-Grand / Germaine / Gouy / Gricourt / Hargicourt / Holnon / Jeancourt / Joncourt / Lanchy / Le Catelet / Lehaucourt / Lempire / Levaugies / Le Verguier / Magny-la-Fosse / Maissemy / Montbrehain / Montigny-en-Arrouaise / Nauroy / Prémont / Pontru / Pontruet / Ramicourt / Roupy / Savy / Seboncourt / Serain / Sequehart / Trefcon / Vaux-en-Vermandois / Vendelles / Vendhuile / Vermand / Villeret.

# ÉLUS ET INSTITUTIONS

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Organe délibérant de la Communauté de Communes, le conseil communautaire réunit, en séance publique, les délégués communautaires. Ils ont été élus en mars 2014, lors des élections municipales, par suffrage universel direct, avec fléchage dans les communes de plus de 1000 habitants, et par ordre du tableau pour les communes de moins de 1000 habitants.


La représentation de chaque commune est définie en fonction de sa population, en application de l'article L5211-6 du Code général des collectivités territoriales. Au total, le Vermandois compte **123 élus communautaires (77 titulaires et 46 suppléants)**.



<b>ATTILLY</b>	<b>Mme BELMERE Sylvie</b> M. BRUET J-P *
<b>AUBENCHEUL-AUX-BOIS</b>	<b>M. PASSET Francis</b> M. HERLANT Michel *
<b>BEAUREVOIR</b>	<b>M. LIMPENS Eric</b> Mme LECLERE Karoline Mme DE STEUR Danièle
<b>BEAUVOIS-EN-VERMANDOIS</b>	<b>M. TAMPIGNY Jean-Marie</b> Mme BRUNEL Véronique *
<b>BECQUIGNY</b>	<b>M. NORVEZ Raoul</b> Mme POULET-DELATTRE S *
<b>BELLENGLISE</b>	<b>M. DUQUENNE Vincent</b> M. GRAS Philippe *
<b>BELLICOURT</b>	<b>M. LECLERE Marcel</b> M. FRANCOIS Raoul *
<b>BOHAIN-EN-VERMANDOIS</b>	<b>M. ROJO Yann</b> M. NOIRET Patrick MME MARRON Joëlle MME ROY Sylvie MME PICARD Myriam M. TASPINAR Hasan MME MARQUET Laëtitia MME DUQUENNE Audrey M. MARECAT Jean-Louis M. VANELLE David M. DECLINCOURT Patrick

<b>BONY</b>	<b>M. GYSELINCK Philippe</b> M. CAPRON Laurent *
<b>BRANCOURT-LE-GRAND</b>	<b>M. CHOPIN Jean-François</b> M. MERLIN Jean-Claude *
<b>CAULAINCOURT</b>	<b>M. DE MOUSTIER Amédée</b> M. TROUILLET Raphaël *
<b>CROIX-FONSOMME DOUCHY</b>	<b>M. DELTOUR France</b> M. POULAIN Michel *
<b>ESTREES</b>	<b>M. DEGUISE Olivier</b> M. CORDIER Pierre *
<b>ETAVES-ET-BOCQUIAUX</b>	<b>M. LEMPEREUR Gérard</b> M. DE WEVER J-Charles *
<b>ETREILLERS</b>	<b>Mme CUNOT Françoise</b> M. GABELLE Gilles *
<b>FLUQUIERES</b>	<b>M. REMY Jean-Marie</b> M. MARIN Jean-Michel <b>M. CORDIER Pascal</b> M. AÏTA François*
<b>FONTAINE-UTERTE</b>	<b>M. MICHALAK Patrick</b> M. DOGNA Laurent *
<b>FORESTE</b>	<b>M. PAVIE Hugues</b> M. BLAUWART J-P *
<b>FRANCILLY-SELENCY</b>	<b>M. DENIVET Daniel</b> M. PREVOST Benjamin *
<b>FRESNOY-LE-GRAND</b>	<b>M. FLAMANT Pierre</b> Mme GILLINGHAM A-M M. DOBBELS Etienne Mme FLAMANT Annie M. BULTEL Jean-Claude M. DUPUY Patrick
<b>GERMAINE</b>	<b>M. DESMASURES Jean-C.</b> M. LEROUX Thierry *
<b>GOUY</b>	<b>M. DENIZON Moïse</b> M. GENDREAU Jacques *
<b>GRICOURT</b>	<b>M. VARLET Roland</b> M. LHOTTE Hubert
<b>HARGICOURT</b>	<b>M. HOCQUET Roland</b> M. COURSIER Jean-M *
<b>HOLNON</b>	<b>M. LEMAIRE Jean-marc</b> Mme LANGNY Caroline M. COHENDET Bruno
<b>JEANCOURT</b>	<b>M. LEMAIRE Jean-marc</b> Mme DRUELLE Clotilde M. EEKMAN Alexis *
<b>JONCOURT</b>	<b>M. RICOUR Philippe</b> M. BAHIER Jean-Paul *
<b>LANCHY</b>	<b>M. DE ROMANCE Xavier</b> M. VEILEIX Philippe *
<b>LE CATELET</b>	<b>M. D'HORME Philippe</b> M. DENAVEAUT Didier *
<b>LEHAUCOURT</b>	<b>M. FROMENT Raymond</b> M. PLE Francis *
<b>LEMPIRE</b>	<b>M. CORNAILLE Thierry</b> Mme HELUIN Yvonne *

LE VERGUIER	<b>M. BOUDJEMLINE A.</b> M. SEVERIN Henri *
LEVERGIES	<b>M. NUTTENS Bernard</b> M. FIQUET Thierry *
MAGNY-LA-FOSSE	<b>M. VANDENBULCKE Th.</b> M. MEUREE Bernard *
MAISSEMY	<b>M. TREPANT Raphaël</b> Mme MICHAUT Régine *
MONTBREHAIN	<b>M. RICHEL Claude</b> M. THIERY Christophe *
MONTIGNY-EN-ARROUAISE	<b>M. PARENT Christophe</b> Mme VAROQUEAUX M-Laure *
NAUROY	<b>M. FROMENT Jean-Jacques</b> M. GAJENSKI Romain *
PONTRU	<b>M. LOCQUET Jean-Pierre</b> M. DORANGEVILLE J-L *
PONTRUET	<b>M. MERLIN Jean-Pierre</b> M. CARÉ Jean-Luc *
PREMONT	<b>M. COLLET Michel</b> M. HEBERT Daniel *
RAMICOURT	<b>M. LAUDE Jean-Pierre</b> M. MILHEM Jean-Luc *
ROUPY	<b>M. PAMART Xavier</b> M. SONCIN Sergio *
SAVY	<b>Mme JEANJEAN M-H.</b> M. HUMAIN Yannick *
SEBONCOURT	<b>M. LEGRAND Hugues</b> Mme LEMAIRE Cathy
SEQUEHART	<b>M. REMY Philippe</b> M. DENIS Gérard *
SERAIN	<b>Mme MUDRAKOWSKA R.</b> M. PUCHE Joseph *
TREFFON	<b>Mme URIER Anic</b> M. ROZIER Frédéric *
VAUX-EN-VERMANDOIS	<b>M. THOMAS Philippe</b> M. CATRY Alain *
VENDELLES	<b>M. PRUVOST Stéphane</b> Mme PENANT Estelle *
VENDHUILE	<b>M. PASSET Xavier</b> M. FLAMANT Eric *
VERMAND	<b>M. BONIFACE Jean-Pierre</b> <b>M. VERDEZ Francis</b>
VILLERET	<b>M. MARIE Michel</b> M. MARTINE Christian *

 = titulaire      \* = suppléant

**77** CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES  
TITULAIRES

**46** SUPPLÉANTS

## PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENTS



**Marcel LECLÈRE, Président**  
Président et Maire de Bellicourt



**Patrick NOIRET, Vice-Président**  
(Bohain-en-Vermandois)  
• Suivi de Travaux Communautaires  
• Politique du Logement  
et du Cadre de Vie



**Thierry CORNAILLE, Vice-Président**  
(Lempire)  
• Politique Enfance-Jeunesse



**Jean-François CHOPIN, Vice-Président**  
(Brancourt-le-Grand)  
• Politique de Développement  
Touristique



**Francis PASSET, Vice-Président**  
(Aubencœur-aux-Bois)  
• Collecte et traitement des Déchets  
Ménagers  
et Assimilés



**Michel COLLET, Vice-Président**  
(Prémont)  
• Développement économique et  
numérique  
• Mutualisation



**Jean-Pierre LOCQUET, Vice-Président**  
(Pontru)  
• Assainissement Non Collectif  
• Gestion de l'équipe verte  
• Voirie d'intérêt communautaire



**Francis VERDEZ, Vice-Président**  
(Vermand)  
• Politique de Formation et d'Insertion  
par l'Économie et l'Emploi

## BUREAU

Le Conseil Communautaire élit en son sein un bureau qui représente l'organe exécutif de la Communauté de Communes.

Il est composé du Président, de 7 Vice-Présidents et de 14 conseillers communautaires.

## COMMISSIONS

Les commissions sont chargées d'étudier les questions soumises à l'assemblée délibérante selon le domaine qui leur est attribué.

Elles sont au nombre de 21 :

- Appel d'Offres
- Assainissement
- CDDL
- Commission Locale d'Évaluation de Charges
- Communication
- Conseil d'Exploitation O T
- Déchets ménagers
- Développement Économique et Numérique
- Enfance-Jeunesse
- Évolution des compétences de la CCPV
- Finances
- Formation – Insertion
- Habitat – Logement
- Impôts Directs
- Plan Local d'Urbanisme
- Schéma Mutualisation des Services
- Services aux communes
- Tourisme
- Transfert des charges
- Travaux
- Voirie





## COMPÉTENCES

La Communauté de Communes exerce, de plein droit et en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires et d'autres choisies. Les compétences obligatoires sont définies par l'article L.5216-5 du Code général des collectivités territoriales.

### Compétences obligatoires

#### En matière de développement économique :

- actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17,
- création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire,
- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire : aide et soutien aux études pour le commerce,
- promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

#### En matière d'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :

- schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu de carte communale.

#### Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

#### Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage à l'exception des aires de grand passage.

#### Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'environnement.

## Compétences optionnelles

#### Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire :

- les logements dont la Communauté de Communes est propriétaire à ce jour,
- les procédures d'aménagement en faveur de propriétaires privés visant à l'amélioration de l'habitat par la rénovation du patrimoine immobilier,
- les études relatives au logement conduites à une échelle supra communale.

#### Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire, à savoir les charges d'investissement et de fonctionnement liées aux voiries déclarées d'intérêt communautaire. Ces charges comprennent l'aménagement des voies, l'entretien des dépendances des voies et l'entretien des talus. Les voiries d'intérêt communautaire sont les suivantes :

- les voies communales existantes, à l'extérieur des périmètres agglomérés, assurant la liaison entre deux ou plusieurs communes de la Communauté de Communes,
- la voie communale reliant la RD 1044 à l'angle du chemin de Haute Bruyère permettant l'accès au siège de la Communauté de Communes.

→ Voir tableau avec le détail des voiries page suivante.

#### Actions sociales d'intérêt communautaire :

- accueil de loisirs sans hébergement durant les vacances scolaires estivales (hors entretien et fluides des locaux),
  - équipements d'accueil des jeunes enfants, Contractualisation en faveur de l'enfance et de la jeunesse avec la CAF et la DDJS,
  - foyer rural itinérant en direction des adolescents : actions liées à la mise en place et au fonctionnement d'un Adobus,
- En matière d'actions de formation, d'insertion et d'emploi, participation à tout dispositif tel que : maison de l'emploi, plan local pour l'insertion et l'emploi, mission locale.



## VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRES

LIAISON	COMMUNE	N° DE VOIE	NOM DE LA VOIE
<b>Beaurevoir - Serain</b>	Beaurevoir	29	Chemin de Serain
	Serain	15	Rue du Commandant Cappelier
	Beaurevoir	234	Chemin de Malincourt
<b>Becquigny - Bohain-en-Vermandois</b>	Becquigny	10	Chemin de Becquigny
	Bohain-en-Vermandois	78	Rue de Becquigny
<b>Bellicourt - Gouy</b>	Bellicourt	9	Chemin de Bellicourt
	Gouy	12	Chemin de Gouy
<b>Bellenglise - Magny-la-Fosse - Joncourt</b>	Bellenglise	5	Chemin de Bellenglise
	Magny-la-Fosse	6	Chemin de Bellenglise
	Magny-la-Fosse	400	Rue des Lilas
	Joncourt	6	Rue de Bellenglise
<b>Gouy - Bony</b>	Gouy	9	Chemin de Bony
	Bony		RD1044 à N°9 Gouy
<b>Levergies - Ramicourt</b>	Levergies	15	Rue de Prezelles
	Ramicourt	3	Chemin de Préselles
<b>Becquigny - Prémont</b>	Becquigny	11	Chemin de Becquigny
	Prémont	12	Chemin de Prémont
<b>Jeancourt - Vendelles</b>	Jeancourt	7	Chemin Vert Rue des Tisserands
	Vendelles	2	Rue de Vendelles
<b>Douchy - Fluquières</b>	Douchy	9	Chemin de Fluquières
	Fluquières	13	Chemin de Douchy
<b>Fluquières - Etreillers</b>	Fluquières	9	Rue de Charron
	Etreillers	13	ex RD 56
<b>Roupy - Savy</b>	Roupy	1	Grande Rue
	Savy	4	Rue de Roupy
<b>Bellicourt - Riqueval</b>	Bellicourt	8	Chemin de Riqueval

## Compétentes facultatives

### **Aménagement du territoire :**

- tout document d'orientation, ou d'aménagement du territoire à l'échelle communautaire,
- élaboration et suivi du projet de territoire du vermandois,
- schéma d'aménagement des eaux,
- réseaux et services locaux de communication électroniques.

### **Service public d'assainissement non-collectif :**

- contrôle,
- entretien des ouvrages à la demande des propriétaires.

**Soutien financier aux écoles de musique de Vermand et de Bohain-en-Vermandois et au centre de musique actuelle de Fresnoy-le-Grand.**

**Abonnement Internet pour les écoles primaires et maternelles.**

**Animation des sites de technologie d'information et de communication.**

**Fournitures scolaires pour les psychologues scolaires et les réseaux d'aides aux enfants en difficulté.**

**Participations financières versées aux collèges du territoire pour l'organisation de voyages scolaires à l'étranger.**

**Groupement d'achats communaux.**

### **Création, aménagement et gestion d'équipements touristiques :**

- animation, gestion et aménagement du site de La Maison du Textile, du site du Musée du Touage ainsi que de leurs boutiques,
- création, gestion et valorisation des chemins de randonnées sur le territoire communautaire dont la liste suit : les marais de Vermand, Saint-Martin-des-Près, les sources de la Somme, le mémorial australien, les berges du canal, le val d'Omignon, le berceau de l'Escaut, l'ancienne voie romaine,
- création, aménagement et gestion d'une aire de service camping-cars à Riqueval.

## LES MARCHÉS PUBLICS

### Missions principales :

- Rédaction et mise en place du dossier de consultation des entreprises ;
- Réception des offres, ouverture des plis, admission des candidatures, préparation et suivi des commissions d'appel d'offres (convocation, analyse et compte-rendu), suivi de l'analyse des offres, attribution, information aux candidats non retenus, notification ;
- Suivi de l'exécution administrative et financière : finalisation des documents contractuels, demande des justificatifs, envoi au contrôle de légalité, gestion des avenants et documents de suivi du marché, exécution financière jusqu'au renouvellement ou fin du marché.

### Chiffres clés :

**23 procédures**

Soit :

- 7 marchés de fournitures
- 12 marchés de services
- 4 marchés de travaux

**17 consultations**

(marchés inférieurs à 25 000 €)

**5 MAPA**

**1 appel d'offres**

**24 titulaires**

**Montant total H.T : 1 517 314,95 €**

### Marchés de l'année 2018 :

#### MARCHÉS DE FOURNITURES

N° DE DOSSIER	OBJET DU MARCHÉ	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT INITIAL H.T
18FC01	Fourniture de papier	Consultation – marché de – de 25 000 €	FD MAJUSCULE	2 778,60 €
	Fourniture et installation de pneumatique	Consultation – marché de – de 25 000 €	VULCO	
	Fourniture, livraison et montage de mobiliers pour l'équipement du multi-accueil de Vermand	Consultation – marché de – de 25 000 €	HABA	34 170,27 €
18DG0103	Fourniture et installation de l'éclairage public aux abords du multi-accueil	Consultation – marché de – de 25 000 €	SANTERNE RESEAUX ARRAS	20 598,00 €
18DG0106	Fourniture, livraison, installation et raccordement d'un plan de change pour l'équipement du multi-accueil de Vermand	Consultation – marché de – de 25 000 €	LOXOS	7 316,17 €
18DG0105	Fourniture, livraison et installation de matériel de cuisine pour l'équipement du multi-accueil de Vermand	Consultation – marché de – de 25 000 €	CUISINE SERVICE SARL	9 900,00 €

N° DE DOSSIER	OBJET DU MARCHÉ	LOT	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT INITIAL H.T
18SJ01	Prestations de transports en autocars pour les besoins des ALSH de la Communauté de Communes du Pays du Vermandois	11 lots : LOT 1 : Circuit LEVERGIES LOT 2 : Circuit FRESNOY LOT 3 : Circuit FRESNOY 2 LOT 4 : Circuit FRESNOY LE GRAND LOT 5 : Circuit FRESNOY LE GRAND 2 LOT 6 : Circuit VERMAND LOT 7 : Circuit PONTRU LOT 8 : Circuit HARGICOURT LOT 9 : Circuit VENDHUILE LOT 10 : Circuit HOLNON/ETREIL LERS LOT 11 : Circuit BEAUREVOIR	MAPA	LOTS 1,2,3,5,8,9 et 10 : CSQT LOTS 4,6,7 et 11 : LIVENAI	28 746,06 € LOT 1 : 3 600 € LOT 2 : 1 950 € LOT 3 : 2 070 € LOT 4 : 3 135,38 € LOT 5 : 2 130 € LOT 6 : 3 262,40 € LOT 7 : 2 719,08 € LOT 8 : 2 040 € LOT 9 : 2 520 € LOT 10 : 3 920 € LOT 11 : 1 399,20 €

## MARCHÉS DE SERVICES

N° DE DOSSIER	OBJET DU MARCHÉ	LOT	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT INITIAL H.T
	Contrat de fauchage		Consultation marché inférieur à 25 000 €	BENOIT DELANGE	Fauchage d'acotement 0,027 € le mètre carré Fauchage Talus et Fossés 0,031 € le mètre carré
	Contrat entretien vidéo surveillance des déchetteries de Vermand, Joncourt et Bohain		Consultation marché inférieur à 25 000 €	MSB SECURITE	330 € par an
	Nettoyage vitrerie CCPV		Consultation marché inférieur à 25 000 €	PMS	Prestation vitrerie : 208,05 € la prestation Prestation feuillures et menuiseries : 143,07 € la prestation

N° DE DOSSIER	OBJET DU MARCHÉ	LOT	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT INITIAL H.T
17DG09	Accord cadre de services de télécommunications	4 lots : Lot 1 : service de téléphonie fixe de type Centrex et service internet mutualisé Lot 2 : Téléphonie fixe : abonnements analogiques et numériques T2, T0 Lot 3 : Service de téléphonie mobile voix et data Lot 4 : Accès internet à débit non garanti	MAPA	LOT 1 : ORANGE LOT 2 : SEWAN LOT 3 : ORANGE LOT 4 : STELLA TELECOM	LOT 1 : prix unitaires LOT 2 : prix unitaires LOT 3 : prix unitaires LOT 4 : prix unitaires
18DG02	Elaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes du Pays du Vermandois	2 lots : LOT 1 : Elaboration du plan local d'urbanisme intercommunal LOT 2 : Diagnostic agricole, alimentation du projet d'aménagement et de développement durable et des pièces réglementaires du PLUI sur la thématique agricole	AOO	LOT 1 : URBYCOM LOT 2 : URBYCOM	298 800 € LOT 1 : 265 200 € LOT 2 : 33 600 €
	Contrat d'entretien et de maintenance d'une installation d'alarme "service technique"		Consultation marché de – de 25 000 €	PICARDIE SECURITE DOMOTIQUE	573,20 € par an
	Contrat d'entretien et de maintenance d'une installation d'alarme "siège de la Communauté de Communes"		Consultation marché de – de 25 000 €	PICARDIE SECURITE DOMOTIQUE	381,00 € par an
	Contrat d'entretien et de maintenance d'une installation d'alarme "centre multi accueil du Vermandois"		Consultation marché de – de 25 000 €	PICARDIE SECURITE DOMOTIQUE	249,40 € par an
	Prestation de formation BAFA session de formation générale et approfondissement		Consultation - marché de – de 25 000 €	UFEV	

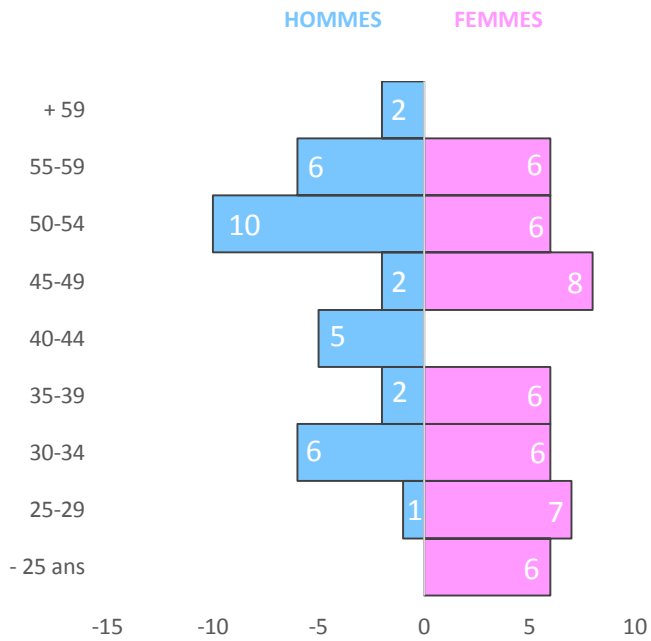
N° DE DOSSIER	OBJET DU MARCHÉ	LOT	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT INITIAL H.T
18DG0101	Conduite des travaux d'éclairage public aux abords du multi-accueil		Consultation - marché de – de 25 000 €	Patrick ALLIOT	2 560,03 €
	Assistance et maintenance du logiciel "Bel ami" facturation OM		Consultation – marché de – de 25 000 €	VIP CONCEPT	1 133,51 € par an

## MARCHÉS DE TRAVAUX

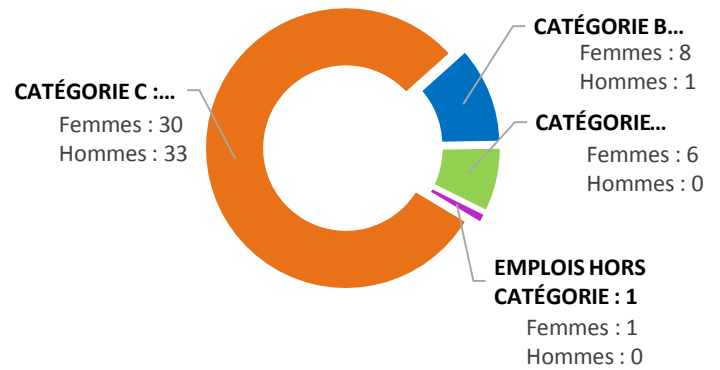
N° DE DOSSIER	OBJET DU MARCHÉ	LOT	MODE DE PASSATION	TITULAIRE	MONTANT INITIAL H.T
17DG10	Travaux d'extension de voie et création de raquette ZAC Moulin Mayeux à Bohain-en-Vermandois		MAPA	EIFFAGE ROUTE NORD EST	298 818,50 €
18DG03	Travaux d'extension et de mise aux normes de la déchetterie de Vermand	2 lots : LOT 1 : Voirie et réseaux divers LOT 2 : Génie Civil	MAPA	LOT 1 : COLAS LOT 2 : EIFFAGE CONSTRUCTION AISNE NORD	691 446,09 € LOT 1 : 527 888,80 € LOT 2 : 163 557,29 €
18DG0102	Travaux de terrassement et de remblaiement pour l'éclairage public aux abords du multi-accueil		Consultation – marché de – de 25 000 €	EUROVIA PICARDIE	9 520,00 €
	Travaux d'installation d'une cuve de rétention des eaux pluviales et d'incendie pour la mise aux normes de la déchetterie de Joncourt		MAPA	EIFFAGE ROUTE NORD EST	109 994,12 €

# EFFECTIFS

## PYRAMIDE DES ÂGES PAR SEXE



## RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE ET PAR SEXE



## EFFECTIF GLOBAL AU 31/12/2018

84 postes en 2018  
79 agents en 2018  
45 femmes  
34 hommes  
5 postes non pourvus  
60 animateurs saisonniers au cours de l'année

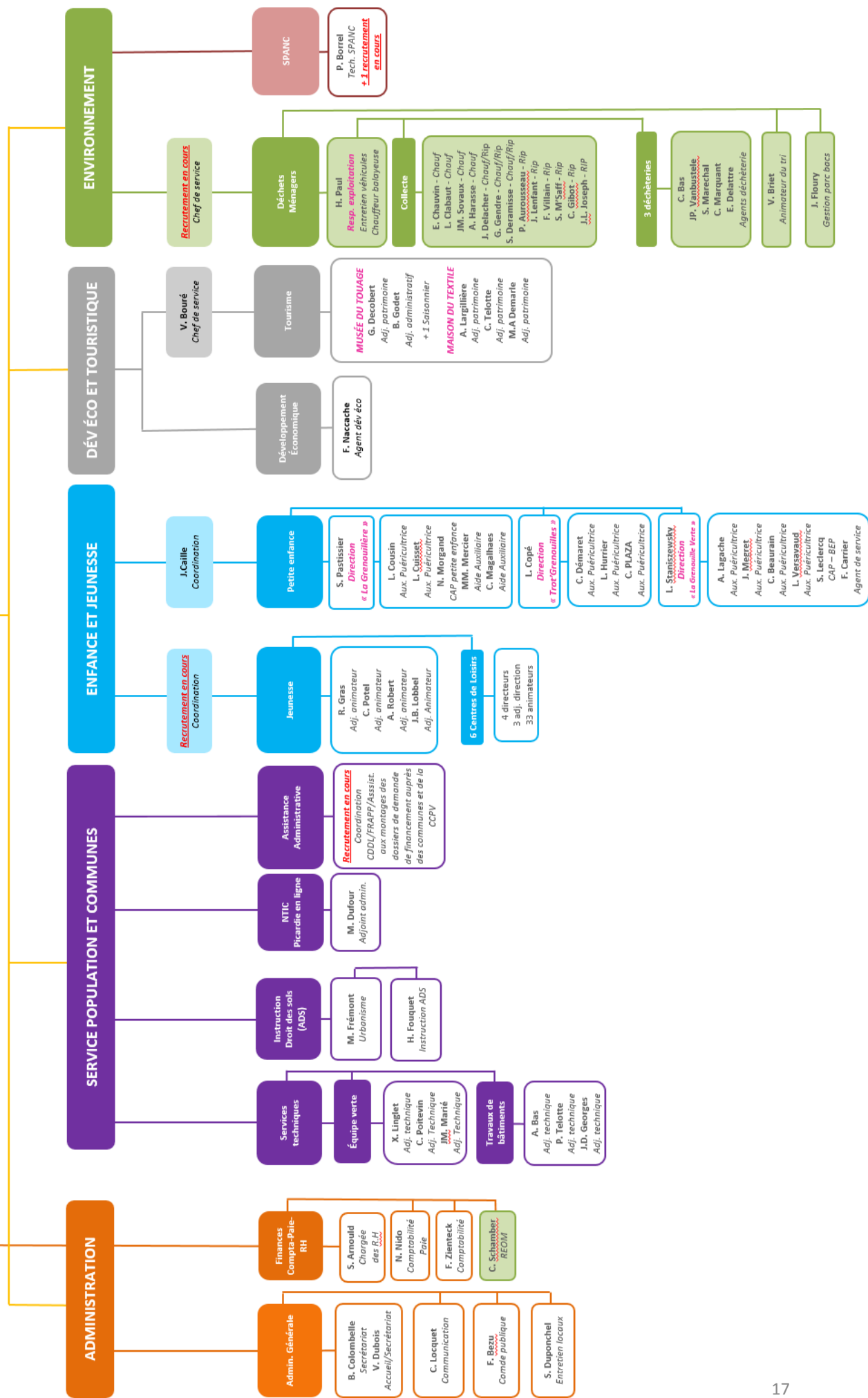




# ORGANIGRAMME DES SERVICES

S. Pillard  
Direction Générale des Services

V. Pelayo  
Direction des finances



# UN TERRITOIRE QUI VALORISE SES ATOUTS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

COMMUNICATION



## Création de la page Facebook « Entreprendre et Réussir dans le Vermandois »

Une présence sur les réseaux sociaux apparaît indispensable pour une diffusion des actualités du développement économique de la communauté de communes du vermandois. cette page créée et animée par le service développement économique est à ce jour suivie par 102 abonnés.



## Accompagnement à la création d'entreprise

**38**

créateurs ou repreneurs d'entreprise ont été accueillis et orientés par le Service du Développement Économique à différents stades de leur projet pendant l'année 2018.

Depuis la création du service développement économique en 2003, **près de 400 entreprises** ont été accueillies et suivies (lancement de l'activité, recherche de locaux, projets de développement et d'embauche, fiscalité, choix de la forme juridique, stratégie).

## Aides aux entreprises

### Gestion de l'antenne locale « Initiative Aisne »

La Communauté de Communes du Pays du Vermandois poursuit son partenariat avec la plateforme des prêts INITIATIVE AISNE, et contribue à ce titre au financement du fonds des prêts à **hauteur de 0.25€ par habitant et par an, soit 8053,5€.**

**En 2018, le montant des prêts accordés sur le Vermandois s'élève à 34 000€.**

- Le projet de reprise de l'entreprise par les salariés de SACMO à Holnon, (maintien de 91 salariés) a bénéficié d'un prêt d'honneur d'un montant de 30 000€.
- Le restaurant « Le Riqueval » (restaurant traditionnel) à Bellicourt a obtenu un prêt à taux zéro de 4000€ pour son ouverture en janvier 2018.

D'autres porteurs de projets ont été accompagnés dans le cadre d'Initiative Aisne, tels que :

- Brice Leneutre pour la reprise de la Boulangerie «La farandole des Pains» à Lehaucourt.
- Laurent Capon, Directeur de l'entreprise MAXEL (Ligny en Cambrésis) pour son implantation à Beaufeuille et son projet de développement dans son activité de fabrication des fils à coudre-certification ECOGRIFFE. Cette implantation verra le jour en 2019.
- Christophe Wahart pour la création d'un atelier de biscuits bio à Ramicourt.
- Ludovic Nicaud, Brasserie « La Germoise », fabrication de bières artisanales à Germaine, dans le cadre d'une démarche de crowdfunding (financement participatif).

INITIATIVE AISNE, dans le cadre de ses nouvelles orientations soutient activement le maintien des commerces et des services en milieu rural.

**Le Service Développement Économique participe aux réunions préparatoires ainsi qu'aux Comités de Prêts.**



**6** comités d'agrément,

**2** dossiers aidés pour un montant global de 34 000 €

**93** emplois maintenus

## Participation à la gouvernance INITIATIVE AISNE

Participation aux Conseils d'Administration et à l'Assemblée Générale de l'Association.

Le Service Développement Économique identifie et monte, en accord avec Initiative Aisne, des dossiers de demande des différents prêts: Prêt Création, Prêt Primo Développement, Prêt Croissance, Prêt INNOV 02, Prêt Jeune (moins de 30 ans) et depuis décembre 2018 Prêt Trésorerie (entreprises de moins de 3 ans avec des difficultés ponctuelles de trésorerie).

## Suivi des bénéficiaires des prêts initiative Aisne

Le Service Développement Économique assure un suivi des entreprises par des entretiens trimestriels et par des tableaux de bord de pilotage (enregistrements des informations dans l'outil Intranet).

Le suivi des impayés et l'accompagnement des entreprises en difficulté sont assurés conjointement avec les services de Initiative Aisne.

### ▪ **PRET NACRE «Nouvel Accompagnement des Créateurs et Repreneurs d'Entreprise» :**

Dispositif d'accompagnement financier pour les demandeurs d'emploi. Il aide au montage du projet de création ou de reprise, à la structuration financière et au démarrage de l'activité.

Nous apportons une aide aux créateurs, en partenariat avec Initiative Aisne, dans le cadre de la phase 2 du NACRE –Appui à la structuration financière du projet, via notamment un prêt à taux zéro, et la phase 3 (suivi de l'entreprise).

## Demandes immobilières

4 demandes de terrains et bâtiments.

Les demandes portent sur des bâtiments clés en main de 800 à 1000 m2 en moyenne.

## Activités extérieures en 2018

- **Fédération des Boutiques à l'Essai et Opération « Mon Commerce Mon Village- Entretiens avec Maxime Bréart, Coordinateur National de la Fédération des Boutiques à l'Essai pour l'identification de projets dans le Vermandois.**
- **CARRESSIMO (Programme zéro faillite)** Plateforme d'accompagnement à l'entreprise en difficulté.
- **CRESS Picardie** concernant des projets liés à l'économie sociale et solidaire.
- **Participation à la Conférence Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de la Région Hauts-de-France.**
- **Participation au SPEL (Système Public pour l'Emploi Local) conduit par la Sous-Préfecture de Saint-Quentin.** Réunions plénières de Comité de Pilotage ainsi qu'aux réunions opérationnelles en comité restreint consacrées à une thématique précise. Identification des difficultés de recrutements des entreprises.
- **Comités de pilotage GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) à la Maison de l'Emploi de Saint-Quentin.**
- **Participation aux réunions «3Rev» : Troisième Révolution Industrielle en Hauts de France, organisées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille.**



## Projet de conventionnement avec la région Hauts-de-France en cours

Participation aux réunions de travail concernant un projet de conventionnement pour les aides directes aux entreprises en conformité avec la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

## Communication économique

- Contacts avec des promoteurs immobiliers : VABELD promotion commerciale (Roeselare, Belgique), MONTEL INVEST, French Real Estate.
- Contacts avec des prestataires des services en matière de prospection à l'implantation : GEOLINK, Régional Partner.
- Prospection dans la métropole lilloise, MONS et le HAINAUT en Belgique.
- Préparation d'un publi-communiqué à paraître dans la Revue « Compétitivité Industrielle » distribué dans les principaux salons professionnels.
- Création de l'annuaire des artisans du Vermandois 2018.

## Bourse immobilière – Locaux industriels du Vermandois

Une mise à jour du fichier des locaux industriels et commerciaux est effectuée suite à une recherche de terrain, des contacts avec les agences immobilières, notaires, ainsi qu'avec les propriétaires bailleurs.

Référencement auprès des sites partenaires (CCIT de l'Aisne, les aides.fr).



## Les zones d'activités communautaires

### Zone « Le Moulin Mayeux » à Bohain : 23 ha

2 bâtiments communautaires :

- AGRIGEL
- NOIRET – Achat **230 217,19 €**

- Accès par la D8 (garanti hors gel)
- Internet très haut débit
- Carrefour des capitales de l'Europe de l'ouest
- Proximité avec les grandes villes du Nord de la France

Travaux d'extension de voirie : **303 235,29 €**

Recettes FCTVA = **50 001 €**



### Zone « Le Champ des Lavoirs » à Vermand : 9 ha

Bâtiment communautaire :

- La SAUR

Autres bâtiments situés sur la zone :

- Mise en vente du bâtiment de l'auto-école
- Sanguinette

- Accès par la D1029 (garanti hors gel)
- Internet très haut débit
- Carrefour des capitales de l'Europe de l'ouest
- Proximité avec les grandes villes du Nord de la France (échangeur A26/A29 à 5 minutes)

Vente de la parcelle pour le bâtiment SANGUINETTE  
= **30 000 €**



### Zone artisanale d'Holnon = 5 ha

13 entreprises implantées pour 400 emplois



→ La CCPV assure l'entretien de ces trois zones d'activités.

### Autre action de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17

« Les actes des collectivités territoriales et de leurs groupements en matière d'aides aux entreprises doivent être compatibles avec le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) »

→ Acquisition d'actions SIMEA (Société pour l'Immobilier d'Entreprises de l'Aisne) dont l'objet social est de développer la création et le développement l'immobilier locatif d'entreprises dans l'Aisne, après étude de faisabilité.

## L'accueil touristique en Vermandois

### ■ Le personnel permanent de l'Office de Tourisme du Vermandois :

- Madame BOURE Valérie (Direction) - 17h
- Madame Brigitte Godet – 9h
- Monsieur Georges DECOBERT – 10h

Un personnel saisonnier vient renforcer l'équipe pendant la saison touristique.

Mise en place depuis septembre 2017 d'un contrat d'apprentissage BTS Tourisme.

### ■ La fréquentation touristique 2018 :

- **L'office de Tourisme** a accueilli plus de **8045 personnes** soit une augmentation d'environ 27,7 % par rapport à l'année 2017 (+ 6300 personnes accueillies) :  
La clientèle étrangère accueillie représente environ 19%, principalement Belges et Anglais.
- **L'aire de services camping-car « du Site de Riqueval »** a accueilli plus de **620 camping-cars** (soit une augmentation d'environ 24 % par rapport à l'année dernière (500 camping-cars accueillis). Deux nouvelles places de stationnement ont été créées.

### A titre d'information :

**Le Musée du Touage** a accueilli **+ de 3640 personnes** (soit une baisse d'environ 2% par rapport à l'année dernière (3720 personnes)) dont :

- 27 groupes d'adultes
- 5 groupes scolaires
- 4 groupes spécifiques
- 17 prestations anniversaires
- 1 rallye touristique sur le territoire

A titre indicatif : + de 270 personnes ont visité gratuitement le musée du touage lors de la Nuit des Musées (19 mai) et des Journées Européennes du Patrimoine (15/16 septembre).

**La Maison du Textile** a accueilli **4200 (entrée musée et visite boutique confondues)** soit une baisse d'environ 16% par rapport à l'année dernière (+ de 5980 personnes accueillies).

**+ 2570 personnes** (2538 en 2017) ont visité le musée ou participé à des animations mises en place sur le site dont :

- 15 groupes d'adultes
- 18 groupes scolaires (visites découvertes et pédagogiques)
- 34 prestations ateliers créatifs enfants, prestations ateliers/stages adultes
- 23 séances club des p'tits tisserands
- 17 prestations anniversaires
- 1 conte spectacle pour enfants

A titre indicatif : + de 130 personnes ont visité gratuitement la maison du Textile lors de la Nuit des Musées et les Journées Européennes du Patrimoine.



## Promotion touristique du territoire

### ▪ Les outils de communication et de promotion

#### • Les panneaux :

- Réalisation d'un panneau d'informations touristiques avec plan de situation, installé sur le site de Riqueval.
- Réalisation de 2 grandes affiches permanentes pour vitrine recto/verso installée sur l'arrière de la CCPV.
- Réalisation de panneaux routiers signalétiques 14/18
- Mise en place d'une campagne d'affichage « centenaire 14/18 » sur Saint-Quentin et Cambrai, par la société JCDecaux

#### • Les éditions :

##### Dans le domaine de la promotion des sites

- Réalisation d'un dépliant thématique 14/18 en français et en anglais

##### Dans le domaine de la promotion des fêtes et manifestations du territoire

- Edition de la brochure annuelle «Fêtes et Manifestations» 2018 : 16 000 ex
- Edition d'un dépliant (4 pages) spécial « Centenaire de la Grande Guerre dans le Vermandois » avec insertion dans la brochure fêtes et manifestations.
- Réalisation d'un fond d'affiche format A3 pour les événements liés à la thématique 14/18
- Réalisation en interne de flyers, affiches de promotion, sur les différentes animations mises en place par l'OT ou par les musées lors de temps forts nationaux (Nuit des Musées, JEP)

#### • Autres supports de communication :

- Déclinaison d'une signature HTML spéciale 14/18
- Réalisation d'objets marketing 14/18 (timbres de collections, pièces, porte-clés, pin's...)

#### • Les insertions encarts publicitaires, publi-reportages :

- Publi-reportage dans le magazine « Vers l'Aisne »
- Insertion publicitaire dans le magazine « Tourisme en Picardie »
- Insertion publicitaire dans le « Guide de l'été »
- Insertions publicitaires dans le magazine « St-Quentin Mag »
- Insertions publicitaires dans le magazine « O de France News »
- Insertions publicitaires dans les journaux Aisne Nouvelle et Courrier Picard
- Insertion publicitaire dans le plan de ville de Saint-Quentin ...

#### • Les sites Internet :

- Mise à jour et animation du Site internet de l'OT
- Mise à jour et alimentation du Système régional Information touristique (SRIT)
- Animation des pages Facebook de l'OT
- Création et animation d'une page spéciale 14/18 Facebook

#### • Relation presse :

Envoi des communiqués de presse à l'occasion de chaque exposition, évènement et manifestation à la presse locale, départementale, régionale...

#### • Campagne radio de spots publicitaires et reportages télévisés :

Radio chéri FM, Virgin radio, France 3 Picardie, Ma Télé.....





- La promotion des sites et activités du territoire :

- Participation à plusieurs salons :

- Les 26 et 27 janvier 2018 : Salon Tourissima à Lille



- le 15 novembre 2018 : Salon Régional du Tourisme à Saint- Quentin

- Participation aux foires aux dépliants, les 22 mars (Blérancourt) et 28 mars (Le Quesnoy)  
Salons à destination des professionnels du tourisme en Picardie.

- Participation à la Marche Populaire : organisée le 10 juin au départ de Joncourt par l'Association SACOPA et avec la participation de l'OT.

- Participation à l'organisation et à la mise en place de randonnées sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle de Mortagnes-du-Nord à Saint-Quentin en 6 étapes, en partenariat avec les offices de Tourisme de La Porte du Hainaut, du Cambrésis et du Saint-Quentinois.



## Les points marquants de l'année touristique

- **Le centenaire 14/18 :**

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre Mondiale, de nombreuses animations ont été mises en place par l'OT tout au long de l'année : jeux de piste pour les enfants, expositions, conférences, randonnées pédestres commentées avec mise en lumière de certains monuments militaires...

Une équipe de la chaîne de télévision RMC découverte a fait un passage dans le Vermandois pour tourner un documentaire intitulé « *Champs de bataille : 1918, à l'assaut de la Ligne Hindenburg* ». Ce reportage revient notamment sur la prise du Tunnel de Riqueval par les alliés.

Un temps fort a été organisé le week-end des 29 et 30 septembre 2018 afin de célébrer le centenaire de la libération de Bellicourt et de Riqueval par les armées britanniques et américaines.

**Le samedi 29 septembre** : reconstitution d'un campement militaire de la Première Guerre Mondiale avec 90 figurants. Accès aux différentes expositions sur ce thème (matériel et véhicules militaires). Animations musicales proposées par l'harmonie de Fresnoy-le-Grand ainsi que par les compagnies de reconstitution. Une randonnée pédestre semi-nocturne commentée par Mme Castier, et MM. Janic et Decobert est proposée. Les visiteurs ayant réservé ont pu partager le « Rata du Poilu » en guise de dîner.

**Le dimanche 30 septembre** : la matinée est consacrée aux commémorations sur les différents lieux de mémoires liés à cet événement. Des bus sont spécialement mobilisés pour amener les nombreux officiels et anciens combattants sur les lieux de souvenir : Mémorial Australien de Bellenglise, Pont de Riqueval et Mémorial Américain de Bellicourt.

A noter également l'inauguration du nouvel emplacement de la stèle de la 30th US Division sur le site de Riqueval avec lâcher de pigeons et visite du campement militaire par les officiels.



■ **Autres temps forts :**

- Plantes et terroir » le 22 avril :

Bourse d'échange aux plantes et aux graines dans les locaux de l'Office de Tourisme du Vermandois, avec animations

- La Nuit Européenne des Musées le 19 mai (18h-22h)

- Animation « Mariniers, ma vie... » les 28/29 juillet et 18/19 août :  
Rencontres et échanges avec des mariniers, visite de leur péniche...

- Rallye touristique « Sur la Grande Guerre » le 9 septembre

- Les Journées Européennes du Patrimoine les 15/16 septembre

- Les Marchés Fermiers du Vermandois, de mai à octobre 2018 : le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois à Riqueval et le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois à Vermand. L'évènement se déroule de 17h à 20h. Il regroupe une quinzaine de producteurs locaux qui proposent leurs produits à la vente : fruits, légumes, viande, œuf, miel, pain, confiture, bière... La Communauté de Communes prend en charge les frais liés à la promotion du marché et installe le matériel nécessaire pour les producteurs : chapiteaux, tables, électricité...



**Le développement économique et touristique**

■ **Taxe de séjour :**

- La perception de la taxe de séjour sur les hébergements touristiques du territoire du Vermandois a occasionné une recette de **12 838,63 euros (2017 : 12 432,49)**

- Augmentation de l'offre d'hébergements touristiques sur le territoire, avec l'arrivée de 3 lieux d'hébergements : Le Gîte de Frêne à Fresnoy le Grand, Le Tilleul des Marais, à Vermand et le Gîte de Villecholles à Vermand également.



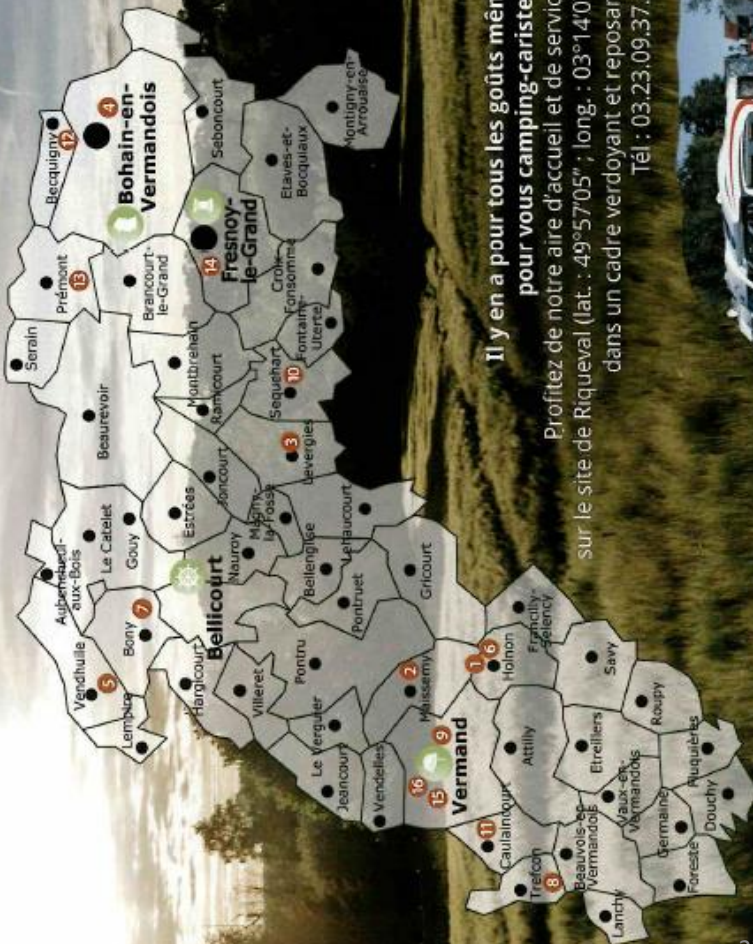
*La Maison de l'Omignon, Vermand*



# LES HEBERGEMENTS

au cœur de la nature

HOTEL - CHAMBRES D'HOTES - GITES - HEBERGEMENTS INSOLITES



Il y en a pour tous les goûts même pour vous camping-caristes !  
 Profitez de notre aire d'accueil et de services sur le site de Riqueval (lat. : 49°57'05" ; long. : 03°14'07") dans un cadre verdoyant et reposant !  
 Tél : 03.23.09.37.28



## HOTEL

- 1 **Le Pot d'Etain\*\*\***  
RD 1029  
02760 HOLNON  
Tél : 03.23.09.34.34

## CHAMBRES D'HOTES

- 2 **Le Domaine de Vadancourt**  
M. et Mme HOUSSIN  
10, rue du Château de Vadancourt  
02490 MAISSEMY  
Tél : 03.23.66.51.41

## 3 Les Glycines

- Mme RAMBOUR  
2, rue du Tronquoy  
02420 LEVERGIES  
Tél : 09.64.49.01.09

## 4 La Maison de Papidan

- M. SWEERTVAEGHER  
10, rue de la Montagne Blanche  
02110 BOHAIN-EN-VERMANDOIS  
Tél : 06.21.69.74.21

## 5 Un Soir en Vermandois

- Mme SEGARD  
2, rue des Vignes  
02420 VENDHUILLE  
Tél : 06.76.86.83.84

## 6 Chez Jocelyne et Claudy

- M. et Mme CRETE  
37, rue Georges Clémenceau  
02760 HOLNON  
Tél : 03.60.57.00.64

## CHAMBRES ET GITES

### 7 La Ferme du Vieux Puits

- M. et Mme GYSELINCK  
5, rue de l'Abbaye  
02420 BONY  
Tél : 03.23.66.22.33

### 8 Le Val d'Omignon

- M. WYNANDS  
3, rue Principale  
02490 TREFCON  
Tél : 03.23.66.58.64

## HEBERGEMENTS INSOLITES

### 9 Maison de l'Omignon

- M. et Mme VARLET  
1, rue des Fontaines  
02490 VERMAND  
Tél : 03.23.05.50.14

### 12 Couleur Matisse

- Mme NORVEZ  
164, rue d'en bas  
02110 BECQUIGNY  
Tél : 03.23.07.41.91

### 13 La Petite Maison

- M. HOTIER  
8, rue de la Messagère  
02110 PRÉMONT  
Tél : 03.23.27.76.80

### 14 Le Gîte du Frêne

- M. CHARLET  
106, rue du Petit Paris  
02230 FRESNOY-LE-GRAND  
Tél : 06.61.21.26.28

### 15 Le Tilleul des marais

- Mme MOURAIN  
21, rue du Moulin  
02490 VERMAND  
Tél : 06.28.25.45.76

### 16 Le Gîte de Villecholles

- M. HOUZÉ  
21, rue de Villecholles  
02490 VERMAND  
Tél : 06.80.95.55.89

## GITES ET MEUBLES

### 10 La Cour des Miracles

- M. MACAREZ  
119, rue du Château  
02420 SEQUEHART  
Tél : 06.86.55.01.96

### 11 La Ferme du Vermandois

- M. et Mme MERDA  
20, rue de Tertry  
02490 CAULAINCOURT  
Tél : 06.66.12.75.21



Si vous souhaitez connaître la liste de nos restaurants

Rendez-vous sur [www.ot-vermandois.com](http://www.ot-vermandois.com)

## Le conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme

Au vue des nouveaux statuts de l'Office de Tourisme et de la recomposition du Conseil Communautaire, la composition du Conseil d'Exploitation a été modifiée, il est composé de 14 membres répartis en deux collèges : le collège des Conseillers Communautaires au nombre de 8 sièges et le collège des socioprofessionnels au nombre de 6 sièges.

Sont membres du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme :

### le collège des Conseillers Communautaires :

- M. Marcel LECLERE, Maire Délégué de Bellicourt
- M. Jean – François CHOPIN, Délégué de Brancourt le Grand
- M. Jean – Marc LEMAIRE, Maire Délégué d'Holnon
- Mme Sylvie ROY – DRANCOURT, Déléguée de Bohain en Vermandois
- M. Pascal CORDIER, Maire Délégué de Fluquières
- MME MARRON, Déléguée de Bohain en Vermandois
- M. DECLINCOURT, Délégué de Bohain en Vermandois
- M. BULTEL, Délégué de Bohain en Vermandois

### le collège des socioprofessionnels :

- Mme Muriel ROUSSOS
- Mme CHORAZEWICZ
- M. François VARLET, responsable d'hébergement à Vermand.
- Mme Murielle CASTIER membre du réseau « Passeurs de Mémoire » du département de l'Aisne, domiciliée à Nauroy.
- Mme Edith SEGART propriétaire des chambres d'hôtes « Un soir en Vermandois », domiciliée à Vendhuile.
- Mme Annie DELANGE producteur de framboises, domiciliée à Germaine.

## Nouvelle politique départementale de la randonnée

Face à l'obsolescence de la signalétique directionnelle et dans l'objectif de la pérennité qualitative de cette politique, le département de l'Aisne a décidé de procéder à la définition d'une nouvelle ligne graphique et au remplacement du mobilier de balisage en mettant la priorité pour chaque structure intercommunale sur les circuits les plus touristiques.

La Communauté de Communes a adhéré à cette nouvelle politique départementale sur son territoire.



Ce service conçoit et coordonne les actions de communication internes et externes, en lien avec les différents services communautaires. Il joue un rôle de transversalité et de garant de l'image de la collectivité.

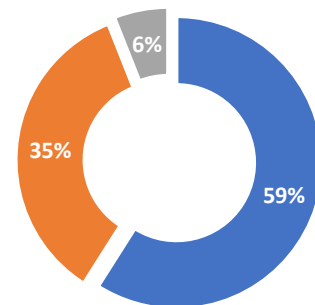
## Les actions 2018

- Création de l'annuaire des artisans du Vermandois, édité à 16 000 exemplaires.



- Rédactionnels et conceptions graphiques pour l'ensemble des services : affiches, flyers, programmes, livrets, invitations, papeterie...
- Coordination des prestataires : imprimeurs, distributeurs d'imprimés...
- Achat d'espaces publicitaires :
  - Presse
  - Radio
  - Affichage
  - Facebook
- Création d'outils spécifiques :
  - Adhésifs
  - Panneaux
  - Enseignes
  - Polo avec marquage
  - Gobelets réutilisables
- Réalisation et envoi des dossiers de presse

- Évènements communautaires :
  - Marchés fermiers (13 par an)
  - Inauguration de La Grenouille Verte
  - Commémorations 14-18
  - 5 conseils communautaires
- Rôle de relais dans le Vermandois :
  - Nettoyons la nature dans les Hauts-de-France
  - Veillée départementale du souvenir
- Soutien à nos partenaires dans le cadre d'opérations communautaires :
  - Dépliant OPAH centre-bourg de Bohain
  - Dépliant devenir médecin à Etreillers
- Mise à jour permanente de la banque photos de la Communauté de Communes
- Animation de la Page Facebook :
  - 1 536 abonnés
  - 450 publications en 2018 dont 3 vidéos et 10 évènements
  - Couverture moyenne : 1 974 personnes
- Animation du site Internet :
  - 45 visites par jour en moyenne en 2018



■ Ordinateur ■ Mobile ■ Tablette

- 82 768 pages vues au total en 2018

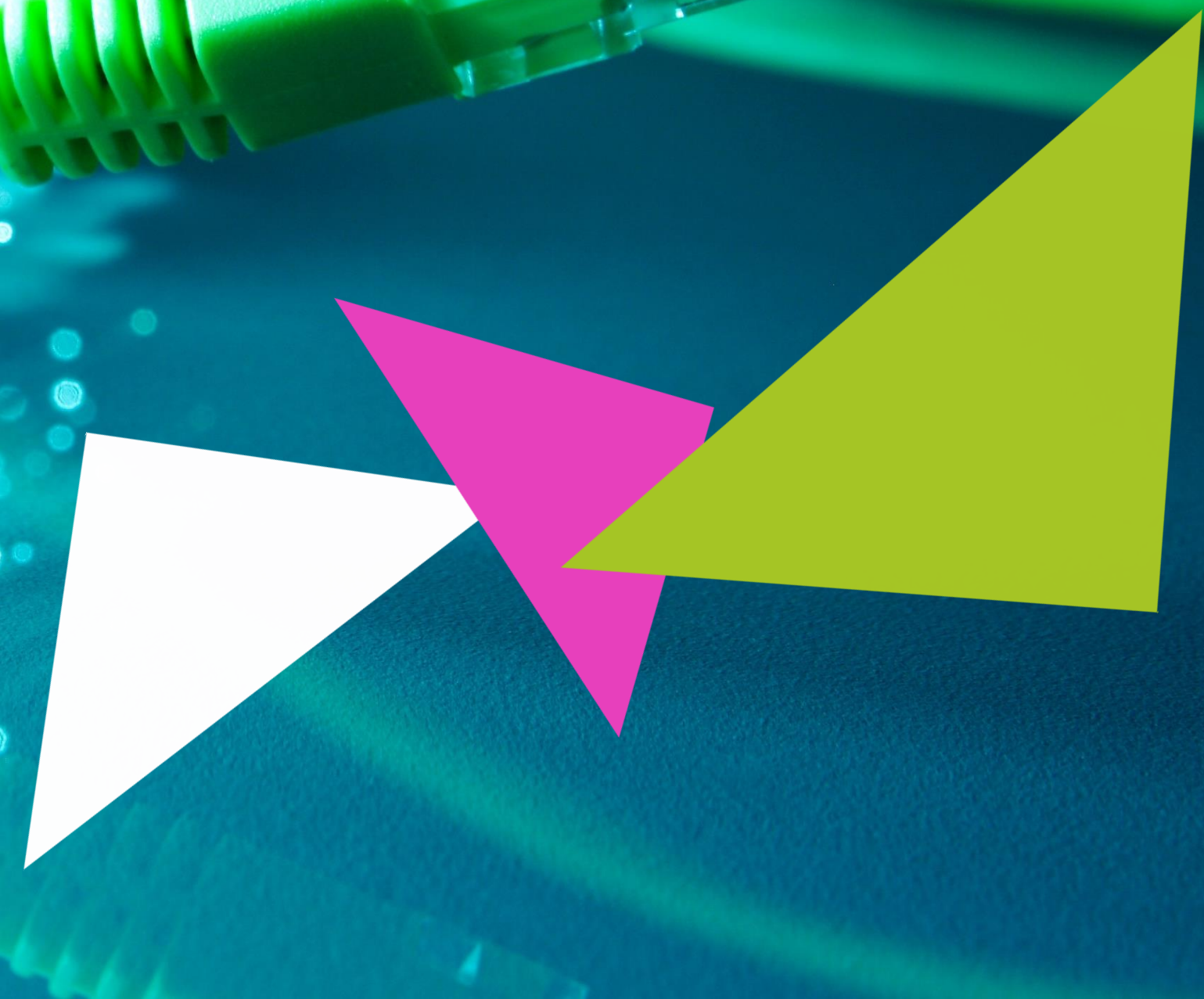


# UN TERRITOIRE TOURNÉ VERS L'AVENIR

FIBRE OPTIQUE

VERMANDOIS EN LIGNE

EMPLOI ET FORMATION



Le projet départemental RAISO (Réseau Aisne Optique) porté par l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne (USEDA) en partenariat étroit avec le Conseil Départemental, depuis début 2014, vise à renforcer durablement l'attractivité et la compétitivité de l'Aisne par une infrastructure en fibre optique pérenne et évolutive.

Début 2016, la Communauté de Communes a pris la compétence « Communications électroniques » pour bénéficier du déploiement du Réseau à Très Haut Débit via la fibre optique et d'opérations de montée en débit, sur son territoire.

Les travaux sont réalisés sous la houlette de l'USEDA et les premières prises ont été commercialisées au cours de l'année 2017.

Le déploiement du réseau Très Haut Débit sera réalisé en deux phases. La première phase (2016-2018) concernera 35 communes de la CCPV, soit 11 652 foyers et la deuxième phase (qui débutera après 2020) le reste des communes.

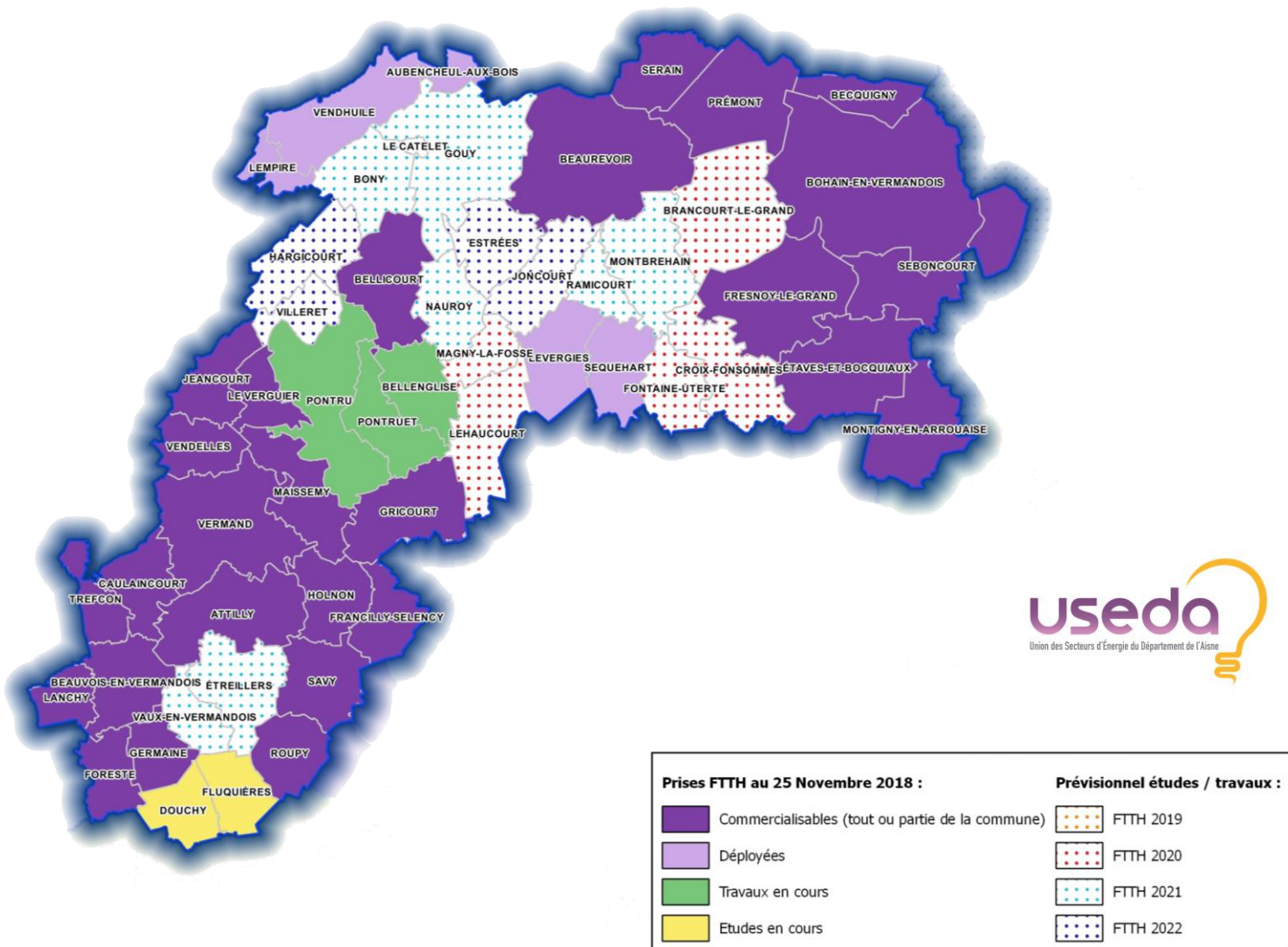
Afin de répondre, le plus rapidement, au besoin des communes à très faibles débits, 6 d'entre elles ont bénéficié d'une montée en débit en 2017 et 2018. À terme, en 2022, les 54 communes seront entièrement fibrées.

### Les avantages de la fibre ?

- Un débit stable et de qualité
- Un usage en simultané optimal
- Des transferts instantanés
- Une connexion ininterrompue
- Une qualité d'image en très haute définition

La Communauté de Communes a voté un budget de **265 000 € par an** jusqu'en 2038 pour financer ce projet, soit **plus de 7 millions d'euros**.

## CARTE D'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX AU 27 NOVEMBRE 2018



# INTERNET DANS LES ÉCOLES

Chaque année la Communauté de Communes finance l'accès à Internet pour les établissements scolaires de son territoire. En 2018 cela représente un montant de 21 500 €

## VERMANDOIS EN LIGNE

La Communauté de Communes s'est engagée depuis 2002, en partenariat avec le Conseil régional de Picardie, dans un programme d'équipement de sites de formation et de perfectionnement à l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) appelé « Picardie en ligne ».

En 2017, suite à la disparition de la région Picardie, ainsi que les modalités de subvention, la CCPV a décidé de maintenir ce service à la population sous l'appellation « Vermandois en ligne ».

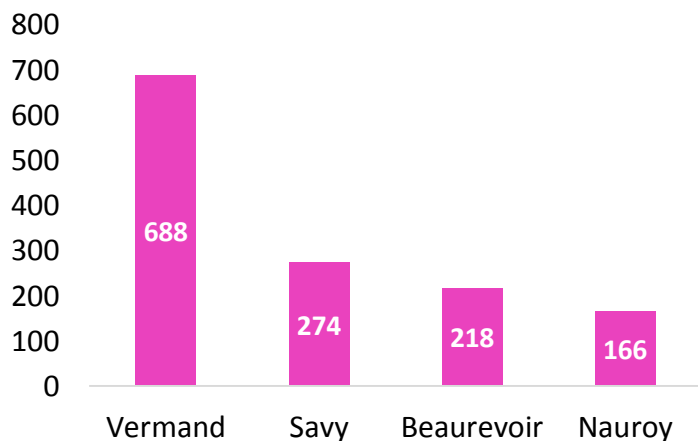
L'objectif de ce programme est de se mobiliser pour lutter contre la fracture numérique.

Pour cela des postes numériques sont mis à la disposition de la population sur 4 sites :

- Beaufeuver
- Nauroy
- Savy
- Vermand

La fréquentation 2018 s'est élevée à 1 346 personnes.

### FRÉQUENTATION PAR SITE EN 2018



Les thèmes des ateliers sont divers et de niveaux différents. Les personnes n'ayant jamais eu l'occasion d'utiliser un ordinateur, un smartphone ou internet sont accueillies pour apprendre leur fonctionnement et les maîtriser à travers multiples exercices.

### La forte demande réside à l'apprentissage de :

- la maîtrise de la boîte mail afin de pouvoir envoyer un courriel. Pouvoir envoyer ou télécharger une pièce jointe (attestation, factures...)
- l'impression des documents ainsi que la numérisation pour un envoi électronique.
- Comprendre à quoi sert un cloud et pouvoir récupérer des photos qui leur sont partagées (par exemple Google photos)
- réussir à sauvegarder des photos prises par un appareil photo numérique ou par tout appareil Android. Ils apprennent aussi dans cette optique l'arborescence d'un système informatique afin de pouvoir organiser leurs documents.
- Savoir taper un texte, organiser celui-ci et approfondir par la même occasion l'utilisation du clavier.
- Apprendre les règles de recherche d'information sur internet mais aussi prendre connaissance des pièges au niveau de la sécurité. Les thèmes d'espionnage et piratages sont abordés et expliqués (sites non sécurisés, phishing, ransomware, adware, malware...).
- Les divers programmes de communication, mais aussi les réseaux sociaux et les erreurs à éviter.





La Communauté de Communes du Pays du Vermandois participe financièrement au développement de dispositifs qui ont vocation à lutter contre les freins à l'emploi des personnes les plus fragiles sur le marché de l'emploi.

- Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Soutien annuel = **103 708 €**

- La Mission Locale,

Soutien annuel = **9 388 €**

- à Devenir en Vermandois,

Soutien annuel = **48 534 €**

- L'association Vermandois Emploi Solidarité (L'AVES)

Soutien annuel = **12 942 €**

- La Maison de l'Emploi et de la Formation de Bohain-en-Vermandois, dont les locaux ont été acquis par la CCPV

Réparations diverses = **3 012 €**



# UN TERRITOIRE ATTENTIF A SON ENVIRONNEMENT

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS



Depuis 2000, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois a mis en place le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). C'est un service public local (et non une activité de police administrative), de nature industrielle et commerciale (SPIC) qui réalise des prestations en matière d'assainissement non collectif.

Sur les 54 communes situées sur le territoire du pays du vermandois, 14 communes sont raccordées à un réseau de collecte des eaux usées fonctionnel.

Les 40 autres communes ainsi qu'environ 3000 habitations non raccordées et/ou non raccordables sont concernées par le SPANC.

Parmi ces communes :

18 communes sont zonées et ont opté pour un système d'assainissement collectif mais en sont pourvues en partie ou pas du tout.

22 communes sont zonées en totalité en assainissement non collectif.

Au cours de l'année 2018, 50 installations neuves ou à réhabiliter ont été réalisées et contrôlées, soit 32 installations de plus qu'en 2017 dues à la fin du 10<sup>ème</sup> programme de l'eau de l'agence de l'eau Artois Picardie. Le nombre de contrôles de conception s'élève quant à lui à 37, directement lié aux travaux subventionnés.

Depuis 2011 et l'entrée en vigueur du diagnostic obligatoire en cas de vente, le SPANC effectue cette mission de diagnostic supplémentaire. Sur l'année 2018, le service a contrôlé dans le cadre de cette mission 59 installations.

## CHIFFRES CLÉS 2018

	Pas de non-conformité	Non conforme	Dont danger pour la sécurité ou la santé	Total
Contrôles de conception (1)	37			37
Contrôles d'exécution des travaux	50			50
Diagnostiques de vente	4	55	32	59
Contrôles de bon fonctionnement (2)	117	358	53	475

(1) Contrôle de la conformité du projet de création d'une installation d'ANC

(2) contrôle périodique faisant suite aux installations déjà contrôlées lors du contrôle de l'existant)



**Diminution du nombre de ventes : en moyenne 100 de 2011 à 2017 inclus, 58 en 2017 :**

- raccordement progressif de communes zonées en assainissement collectif (Montbrehain, Brancourt le Grand, Étraves-et-Bocquiaux, Lempire, Hargicourt, Villeret)
- réalisation des contrôles de bon fonctionnement, valables 3 ans pour être joints à l'acte de vente.

## Taux de conformité global des installations contrôlées

La majorité des installations ont été diagnostiquées lors des contrôles de l'existant entre 2003 et 2010, en utilisant pour référence les arrêtés techniques du 06/05/1996 et du 07/09/2009. L'arrêté du 27 avril 2012 précédemment mentionné modifie les critères de conformité. Ainsi une installation jugée conforme avant la parution de cet arrêté pourra être jugée non conforme lors d'un contrôle effectué ultérieurement à la date de parution de l'arrêté.

## CALCUL DU TAUX DE CONFORMITÉ

$$\frac{\text{nombre d'installations conformes} + \text{nombre d'installations ne présentant pas de risque sanitaire ni de danger pour la santé ou la sécurité des personnes}}{\text{nombre total d'installations diagnostiquées depuis la création du SPANC}} = 74\%$$

## BILAN FINANCIER

Tarif de la redevance : 31€ par an par installation diagnostiquée en contrôle périodique  
 Tarif des contrôles réalisés à la demande du particulier

	Zonage collectif	Zonage non collectif
Contrôle de conception et d'exécution	100 €	200 €
Diagnostics de vente	150 €	300 €

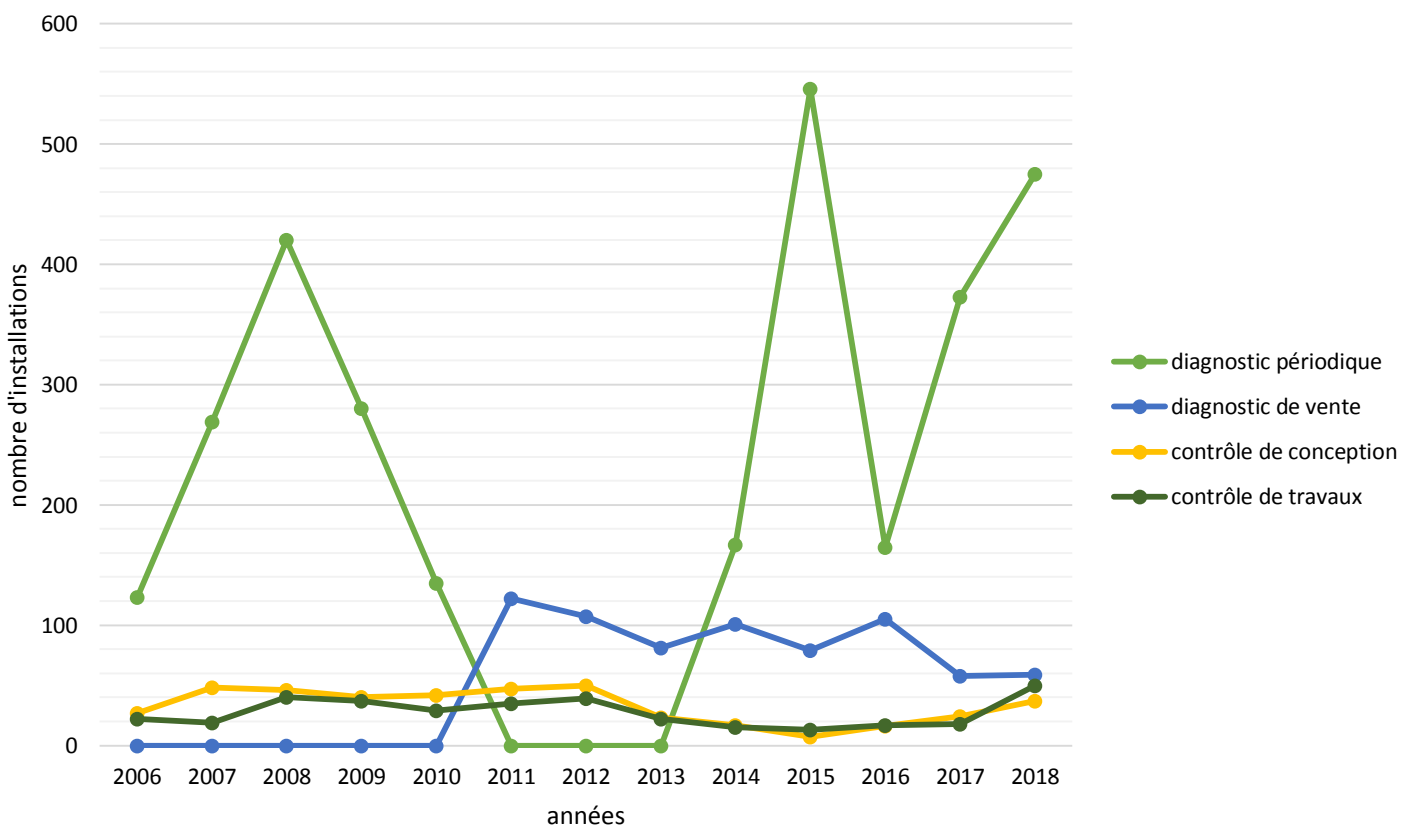
## COMPTE ADMINISTRATIF

	Charges	Recettes	Excédant
Section de fonctionnement	112 189,85	152 818,21	53 302,16
Section d'investissement		-	7688,20

## Orientations 2019

- Travail sur le règlement de service
- Poursuite des contrôles
- Travail sur la compétence réhabilitation

## EVOLUTION DES DIFFÉRENTES PRESTATIONS DU SPANC



# SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

La Communauté de Communes du Pays du Vermandois (CCPV) possède la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés et délègue à Valor'Aisne (Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers de l'Aisne) la compétence de traitement depuis 2003.

Depuis 2014, la CCPV applique la redevance d'enlèvements des ordures ménagères incitative (REOMi) qui a pour objectif d'améliorer les performances de tri et de diminuer les tonnages des ordures ménagères résiduelles. Lors de la mise en place de la redevance, les bacs ont été pucés afin que chaque présentation soit comptabilisée dans l'optique d'établir une facturation en fonction de la quantité de déchets produits par les ménages.

Le service est financé par la REOMi. Dans l'objectif de maîtriser ses coûts et de diminuer l'impact de l'augmentation des coûts liés aux traitements des déchets sur les usagers, la CCPV collecte depuis le début de l'année 2018 les bacs d'ordures ménagères toutes les deux semaines (hormis sur 2 communes : Bohain-en-Vermandois et Fresnoy-le-Grand).

Les trois déchèteries du territoire (Vermand, Joncourt, Bohain) sont gérées en régie. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Valor'Aisne a pris en charge le traitement des déchets issus des déchèteries.

Le taux d'habitat collectif est de 8% et concerne principalement les communes d'Holnon, Fresnoy-le-Grand et Bohain-en-Vermandois.

## Organisation du service

- 1 responsable de service
- 1 assistant de gestion / animateur du tri
- 1 technicien d'exploitation / maintenance
- 1 agent chargé de la facturation
- 1 agent terrain en charge de la gestion des bacs
- Animateurs du tri (2 emplois civiques)
- 1 agent de communication (30% de son temps)
- 5 agents de déchèterie
- 3 chauffeurs BOM
- 2 chauffeurs ampliroll
- 4 chauffeurs/ripeurs
- 4 ripeurs

## GRILLE DE DOTATION DES BACS

COMPOSITION DU FOYER	BAC OM	BAC SÉLECTIF
1 pers	80	140
2 pers	140	140
3 pers	180	240
4 pers	240	240
5 pers	240	360
6 pers et +	360	360

## GRILLE TARIFAIRE 2018 POUR LES USAGERS DOTÉS DE BACS

		TARIF FINAL € TTC
PART FIXE	Abonnement unique	29
	Abonnement proportionnel	0,535 x V*
	Levées incluses	12 x 0,018 x V*
PART VARIABLE	Entre 13 et 40 levées	0,028 x B* x V*
	Au-delà de 41 levées	0,041 x B* x V*

B\* = nombre d'ouvertures supplémentaires

V\* = volume du bac selon la composition du foyer

## EXEMPLE DE TARIFICATION

	Tarif avec 12 levées incluses	Tarif de la levée supplémentaire
1 pers	89,08 €	2,24 €
2 pers	134,14 €	3,92 €
3 pers	164,18 €	5,04 €
4 et 5 pers	209,24 €	6,72 €
6 pers et +	299,36 €	10,08 €

## GRILLE TARIFAIRE 2018 POUR LES USAGERS NON DOTÉS DE BACS\*

COMPOSITION DU FOYER	TARIF
1 pers	113 €
2 pers	174 €
3 pers	234 €
4 pers	291 €
5 pers et +	342 €

\* Les logements collectifs concernés sont :

- Résidence « Le Grand Monarque » à LEHAUCOURT
- Résidence rue Maurice Ravel à FRESNOY-LE-GRAND
- Résidence rue Pierre de Coubertin à FRESNOY-LE-GRAND

## Tarif pour les usagers résidant dans une impasse ou un écart de plus de 250 mètres

Il est demandé d'amener leurs poubelles sur un point déterminé par le circuit de collecte du camion. Afin de prendre en considération cette contrainte, une exonération à hauteur de 50% est appliquée.

## Tarif déchèterie pour les professionnels

21 € pour les fourgons

32 € pour les grands camions

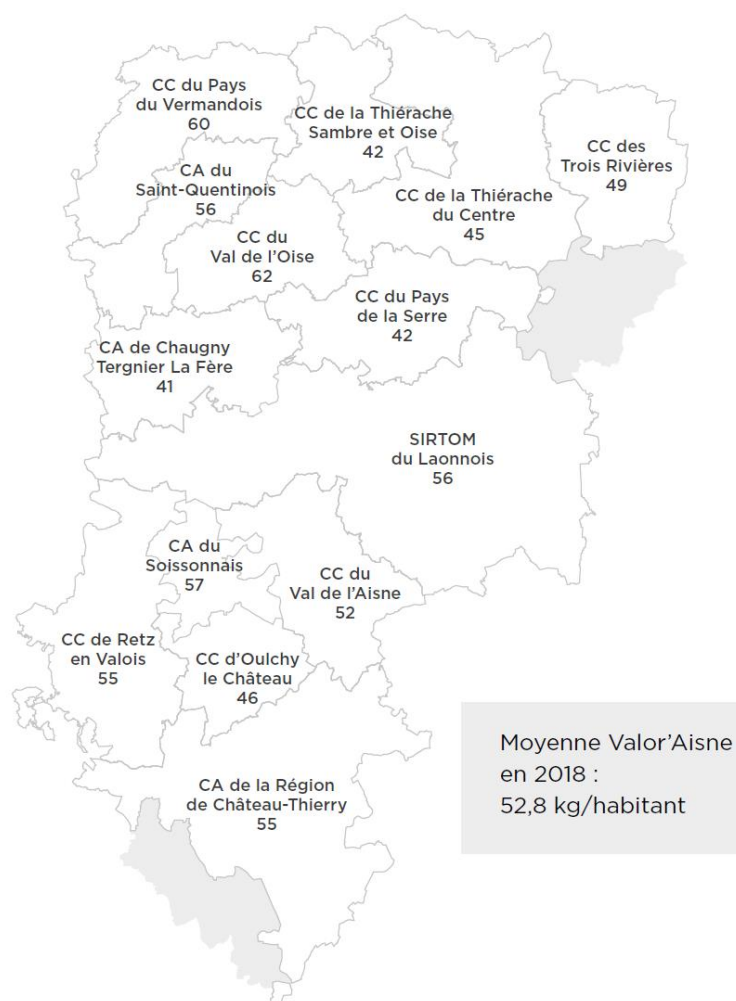
## LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

FLUX DE DÉCHET	PRESTATAIRE	MODE DE DÉPÔT
Verre	Mineris / St-Gobain	200 conteneurs aériens
Textile	Le Relais	41 bornes
Ordures ménagères	En régie	28 colonnes aériennes 9 colonnes enterrées
Tri sélectif monoflux	En régie	28 colonnes aériennes 9 colonnes enterrées



## Les performances de tri des papiers et emballages hors verre

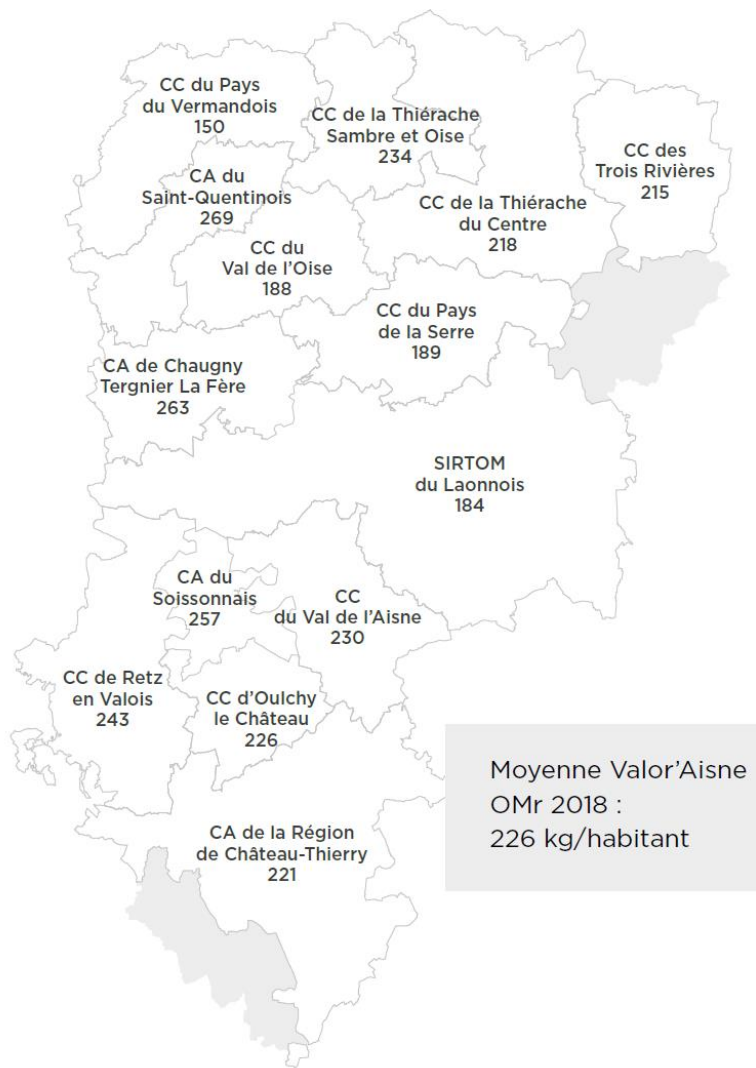
La performance de tri moyenne sur le périmètre de Valor'Aisne a augmenté depuis 2010, pour atteindre 52,8 kg/habitant/an en 2018. Elle varie cependant selon les collectivités : de 41 à 62 kg/habitant et est stable par rapport à 2017 (+ 0,1%). Les déchets collectés séparément qui arrivent en centre de tri ne sont pas tous recyclables, il y a des erreurs de tri que l'on appelle des refus. Ces refus sont séparés pour être envoyés en stockage. Cela représente un coût de traitement significatif (environ 3 euros par habitant en 2016).



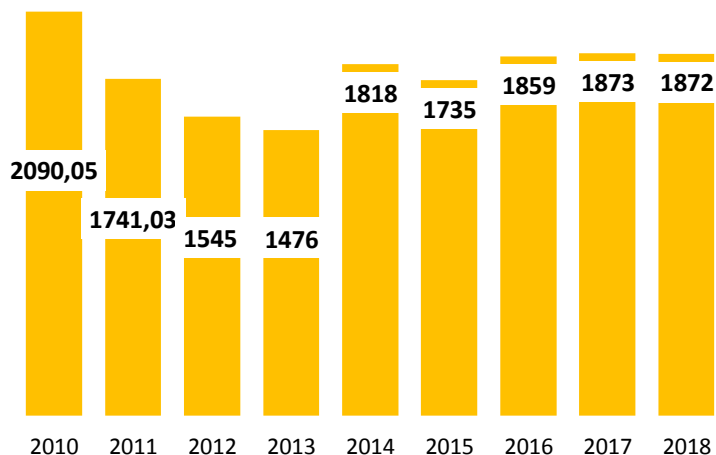
## Comparaison nationale pour les déchets résiduels

Les derniers chiffres nationaux (données 2012) montrent une baisse de la production d'ordures ménagères résiduelles (OMR), la moyenne nationale est de 269 kg/habitant/an, soit 19 kg/habitant/an de moins qu'en 2010.

La moyenne picarde est de 261 kg/habitant/an pour l'année 2012.

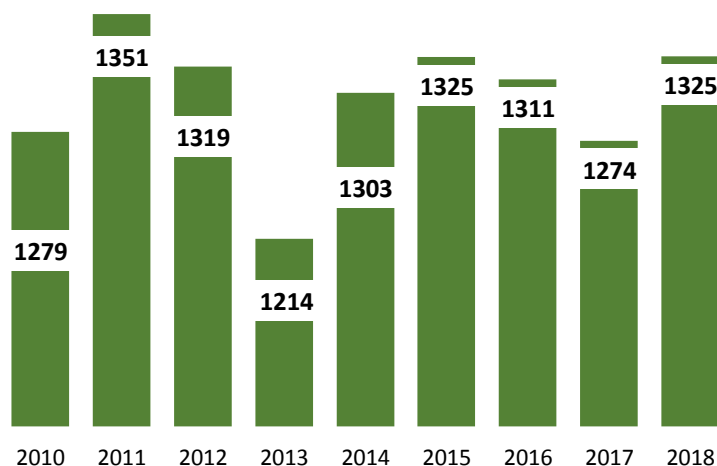


## ÉVOLUTION DES TONNAGES TRI SÉLECTIF DANS LE VERMANDOIS



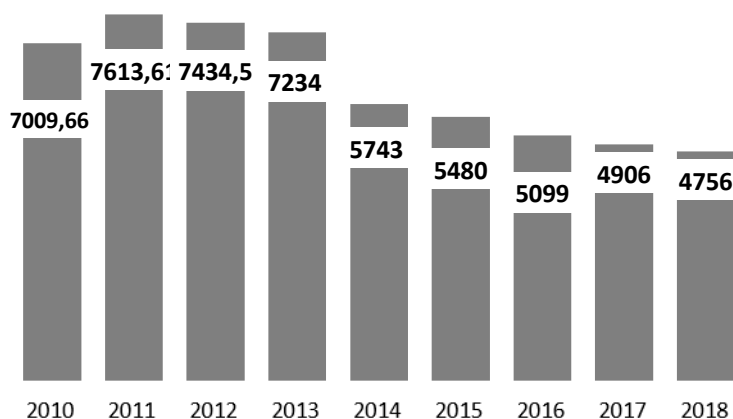
Malgré une chute du tri entre 2010 et 2013, nous constatons que la REOMi a permis de relancer les gestes de tri.

## ÉVOLUTION DES TONNAGES VERRE DANS LE VERMANDOIS



200 bornes à verre sont mises à disposition des usagers sur le territoire afin que chaque foyer puisse y avoir accès. La collecte des points d'apports volontaires est réalisée en prestation. La REOMi a permis également de relancer le geste de tri du verre.

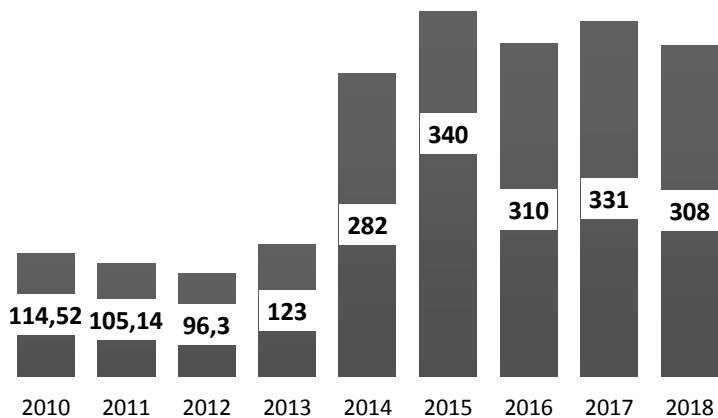
## ÉVOLUTION DES TONNAGES DÉCHETS MÉNAGERS DANS LE VERMANDOIS



On peut constater qu'une réduction significative a eu lieu depuis la mise en place de la REOMi.

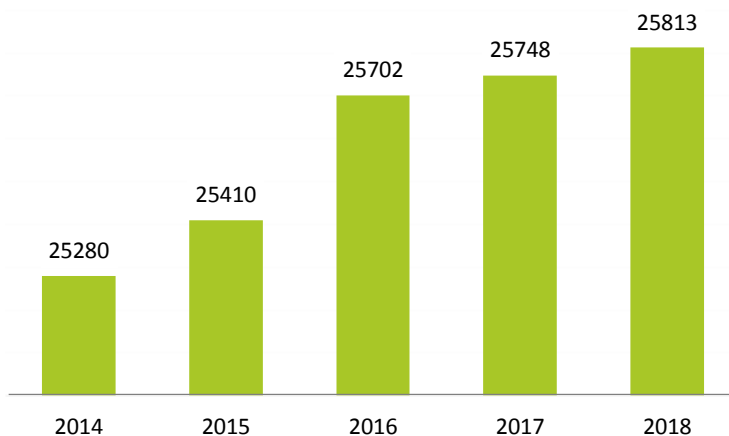


## ÉVOLUTION DES TONNAGES REFUS DE COLLECTE CENTRE DE TRI D'URVILLERS



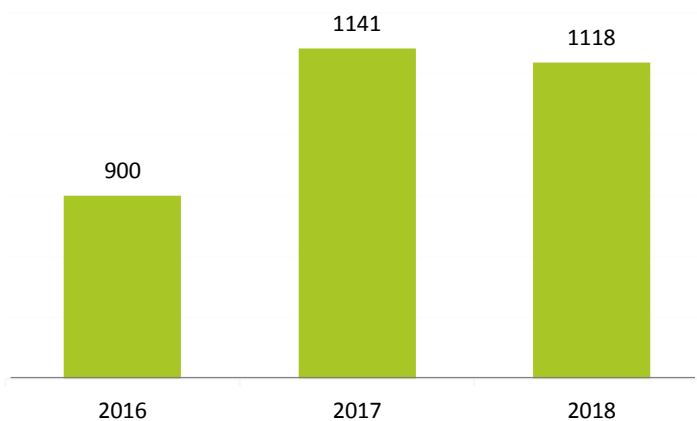
Les refus de tri représentent les erreurs de tri. C'est-à-dire, les éléments qui ont été déposés dans le bac de tri au lieu du bac d'ordures ménagères. La mise en place de la REOMi a engendré une augmentation de ces erreurs.

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BACS INSTALLÉS



L'agent terrain effectue une moyenne de 13 interventions par jour concernant les bacs. Les bacs n'étant plus en état de service sont revalorisés par un prestataire.

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BADGES ÉQUIPÉS



## Investissements en matériel de collecte

En 2018 un nouveau camion de collecte a été acheté afin de remplacer un véhicule vieillissant pour un coût de 209 000 € TTC.

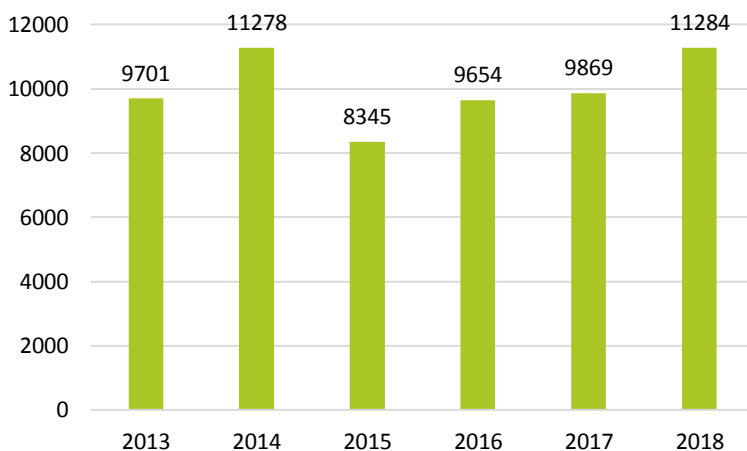
5 bennes de déchèterie de 30m<sup>3</sup> et 1 benne de 15m<sup>3</sup> ont été achetées représentant un coût de 30 000 € TTC.

Les trois déchèteries intercommunales permettent de collecter la plupart des déchets ne pouvant être collectés en porte à porte, de les trier par flux et de les orienter vers des filières de recyclage et de valorisation.

## FRÉQUENTATIONS DES 3 DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

BOHAIN	JONCOURT	VERMAND	TOTAL
43 202	16 243	32 073	91 518

## ÉVOLUTION CONCERNANT LES TONNAGES EN DÉCHÈTERIE



Depuis 2015, les tonnages collectés en déchèteries sont en constante augmentation.





## TRAVAUX À LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE VERMAND



### Le contexte :

En fin d'année 2016 une étude est menée par le cabinet INDDIGO sur l'ensemble de nos déchèteries. En parallèle la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (**DREAL**) a formulé un certain nombre de préconisations dans le cadre de la mise aux normes de nos déchèteries.

Le 15 février 2017 le Conseil Communautaire vote l'acquisition de deux parcelles d'un total de 4 760 m<sup>2</sup> et jouxtant l'actuelle déchèterie de Vermand.

### Des travaux d'agrandissement et de mise aux normes :

La collectivité est soumise à des contraintes administratives et réglementaires. Une mise en conformité du site est donc rendue obligatoire : pour le risque incendie, pour la collecte des effluents pollués et pour les déchets diffus spécifiques (DDS).

L'amélioration de l'exploitation du site passe également par la mise aux normes des conditions d'accès des usagers : sécurisation des quais déjà existants (élévation des pré murs, garde-corps, banquettes de déchargement. Toujours pour la sécurité, les usagers emprunteront un accès différent de celui des prestataires qui transportent les bennes.

Deux casiers pour stockage au sol de déchets verts et de gravats seront créés, tout comme la voirie interne et la clôture de l'enceinte du site.

Les travaux ont débuté au début du mois de février 2019 et la durée du chantier est estimée à 5 mois. L'extension serait donc opérationnelle à la fin du mois de juin.

Dans le cadre d'un marché public ce sont les entreprises Colas de Gauchy et Eiffage construction de Bohain qui sont mobilisées. La déchèterie restera ouverte durant toute la durée des travaux.

### Le financement :

Le montant des travaux est de **800 000 € HT**, dont :

- **153 654 €** subventionnés par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR),
- **326 160 €** de Contrat Départemental de Développement Local (CDDL).

**Début des travaux : février 2019**

**Fin des travaux : août 2019**

## OBLIGATIONS LÉGALES DÉCHÈTERIE DE JONCOURT

Suite à la dernière inspection réalisée par la DREAL, nous avons dû réaliser une mise aux normes concernant les moyens d'alerte et de lutte contre l'incendie. La mise en place d'une réserve d'eau a été nécessaire. Cela a représenté un coût global de 140 000 €.

## FONDS DE CONCOURS POUR LA REMISE EN ÉTAT DU SITE DE LA DÉCHÈTERIE DE FORESTE

La Communauté de Communes a alloué à la commune de Foreste un fonds de Concours de **11 682 €** pour la remise en état du site de la déchetterie de Foreste.

## LA FACTURATION DE LA REDEVANCE

Les usagers contactent la Communauté de Communes par :

- Téléphone
- Courriers papier
- Mail
- Le site internet de la CCPV

Les appels téléphoniques sont gérés sur les permanences téléphoniques fixées le lundi matin et le mercredi matin de 08h30 à 12h30 soit une amplitude de 4 heures.

En général, plusieurs types d'appel particuliers et professionnels confondus :

- Changement de dotation
- 1<sup>er</sup> emménagement sur le territoire
- Déménagement (Territoire et hors territoire)
- Naissance
- Décès
- Réclamation sur une redevance
- Problème de collecte
- Demande de dossiers pour la mensualisation de la redevance
- Demande d'estimation d'une facture (de la part d'un notaire dans le cadre d'une succession)
- Installation ou cessation d'activité (professionnels)

La durée des appels est variable. Elle se décompose, en règle générale, de cette manière :

- inférieure ou égale à 5 minutes
- entre 5 et 15 minutes
- entre 15 et 20 minutes

Ces durées sont indicatives. Elles ont été évaluées en fonction des caractéristiques habituelles constatées et elles ne représentent pas une procédure catégorique. En réalité, l'agent qui traite les appels veille à ne pas passer trop de temps au téléphone avec un même usager afin de ne pas bloquer le standard. Dans le cas d'un dossier complexe, l'utilisateur sera recontacté par mail ou par téléphone après la permanence téléphonique afin de traiter au mieux le dossier.

## NOMBRE D'APPELS MOYEN SUR UNE SEMAINE

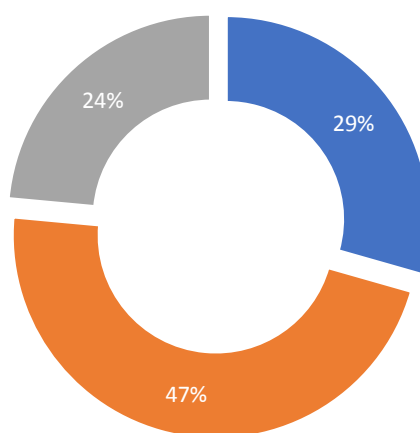
DURÉE	NOMBRE	TOTAL GLOBAL / SEMAINE
inférieure ou égale à 5 minutes	16 à 24 appels	40 à 56 appels
entre 5 et 15 minutes	16 à 24 appels	
entre 15 et 20 minutes	8 appels	

## NOMBRE D'APPELS MOYEN SUR UN MOIS

DURÉE	NOMBRE
inférieure ou égale à 5 minutes	64 à 96 appels
entre 5 et 15 minutes	64 à 96 appels
entre 15 et 20 minutes	32 appels

Soit un total mensuel d'environ 160 à 224 usagers pris en charge au téléphone.

## LES AUTRES CANAUX DE COMMUNICATION UTILISÉS PAR LES USAGERS PAR MOIS :



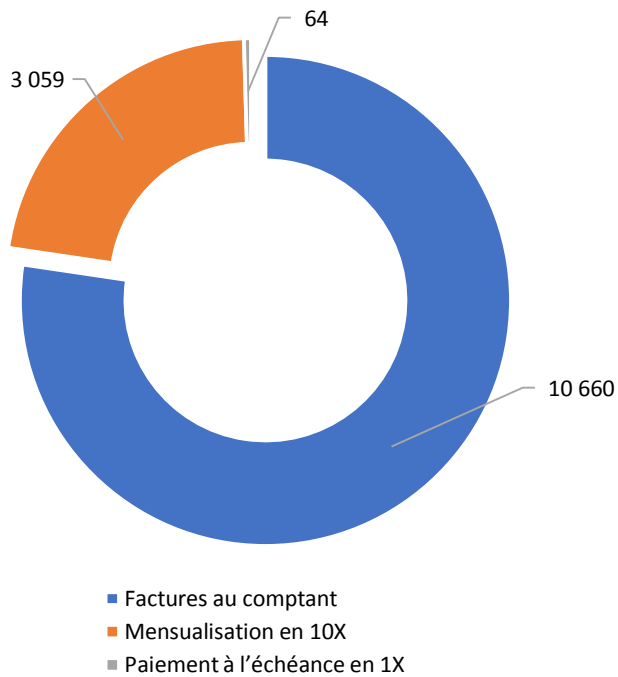
■ Courriers ■ Mails ■ Site Internet

A noter que tous les chiffres donnés précédemment représentent une moyenne d'activité.

Sur les périodes situées avant la facturation, pendant la facturation et après la facturation, il y a une fluctuation plus ou moins importante des types demandes des usagers.

## NOMBRE DE FACTURES ÉDITÉES POUR LA REDEVANCE DÉCHETS MÉNAGERS PAR TYPE DE RÈGLEMENT

(Particuliers, commerçants, administrations)



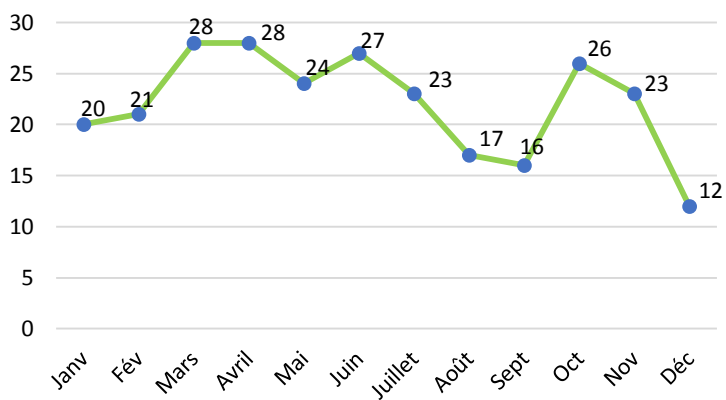
## NOMBRE DE FACTURES ÉDITÉES POUR LES COMPOSTEURS ANNÉE 2018

AVRIL	JUIN	JUILLET	SEPT.	NOV.	DÉC.
9	9	3	4	4	1

35 campagnes de régularisation redevance déchets ménagers ont été effectuées sur l'ensemble de l'année.

## NOMBRE DE FACTURES ÉDITÉES POUR LES DÉCHETTERIES ANNÉE 2018

(Professionnels)



# UN TERRITOIRE QUI ACCOMPAGNE LES FAMILLES

LA PETITE ENFANCE

LA JEUNESSE



Soucieuse de proposer aux familles des services qui leur sont dédiés, la CCPV agit en faveur de la petite enfance au travers de différentes actions.

## Poste de coordinatrice :

- Évaluation du Contrat Enfance Jeunesse 2015/2018(CEJ)
- Élaboration des fiches de développement 2019/2022
- Élaboration et actualisation du diagnostic
- Participation à la mise en place d'une Convention Territoriale Globale(CTG)
- Participation au projet du multi-accueil de Vermand
- Actualisation des outils de communication et d'information
- Animation d'une commission enfance/jeunesse

## Le multi-accueil « La Grenouillère »

Il se situe à Bohain-en-Vermandois, 42 Rue Berthelot, 02110.

Selon la superficie des locaux et le personnel, il peut accueillir 15 enfants en même temps, agrément dispensé par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) en 2005.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Il accueille des enfants âgés de 2 mois à 6 ans.

Cette année il a accueilli 48 familles dont 50 enfants , principalement des enfants de moins de 2 ans.

La moitié des familles qui fréquente la structure habitent Bohain et l'autre moitié vient de plus de 10 villages aux alentours.

C'est une structure qui a un taux de fréquentation très élevé, pratiquement à 100% , elle accueille des familles avec des contrats réguliers (mensualisés) ou occasionnels (quelques heures par semaine) : ceci permet à l'équipe d'optimiser les plannings et de répondre aux besoins de toute la population.

La grenouillère vous accueille dans un espace « familial » (maison ancienne) , elle est entourée d'espaces verts et proche des écoles et du centre bourg.

Un projet d'agrandissement des locaux et des places d'accueil est en cours.

## La halte-garderie « Trot'Grenouilles »

Un camion haut en couleurs, rempli de matériel de puériculture et éducatif, sillonne le territoire de la CCPV afin d'aménager des salles communales pour accueillir les petits enfants des villages .

Quand l'équipe arrive à la salle, elle décharge le camion afin d'aménager cette dernière comme dans une structure fixe avec un espace pour accueillir les parents, pour la toilette , le repas, la sieste et bien sur des coins jeux de motricité, langage, imitation, construction...

Implantée à Beaufeuvois, Vermand et Nauroy en début d'année, elle est maintenant le lundi, mardi, mercredi à Beaufeuvois et le jeudi et vendredi à Vendhuile.

Elle peut accueillir 12 enfants simultanément.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15, horaires adaptés aux horaires d'école.

Elle a accueilli 51 enfants venant de 25 villages du territoire.



Trot'Grenouilles répond à un besoin d'accueil occasionnel sur une partie du territoire de ce fait les parents l'utilisent pour des petits contrats d'accueil occasionnels.

Les horaires d'ouverture se sont adaptés aux horaires d'écoles.

Les parents recherchent davantage un lieu de socialisation, d'éveil et de rencontres.

Plusieurs parents souhaiteraient une plus grande amplitude horaire et un lieu fixe, ainsi un projet de créer un multi-accueil à Bellicourt est en cours de réflexion.

## Le multi-accueil « La Grenouille Verte »

C'est une structure récente qui a ouvert en septembre 2018.

Coût total **982.000 € HT** avec 80 % de financement soit **786.000 €**. Coût des travaux : **870.000 € HT** et l'aménagement intérieur (mobilier, informatique, alarme, etc....) **112.000 € HT**.

- Région : 411.000 € soit **42%**
- CAF : 276.000 € soit **28 %**
- État : 98.760 soit **10 %**
- Reste à charge de la CCPV : 196.000 € soit **20 %**

Il se situe au cœur du village de Vermand, proche des écoles, des ALSH, de la mairie et ludothèque.

Proche des espaces verdoyants, cette structure dispose de locaux adaptés et lumineux.(accueil, salle de jeux, 2 dortoirs, biberonnerie, salle de change, de repas, cuisine, buanderie, salle du personnel...)

L'aménagement a été choisi de façon à mettre l'accent sur l'éveil sensoriel du tout petit.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Elle peut accueillir 20 enfants. **Elle a accueilli 33 enfants en contrats réguliers, occasionnels et atypiques** (horaires différents d'une semaine à l'autre).

Les repas, appropriés à l'âge des enfants, apportés par une société extérieure, sont réchauffés sur place et ainsi les enfants mangent le même menu ensemble. La majorité des parents travaillent, ils utilisent des contrats mensualisés.

Le multi-accueil répond à un véritable besoin de mode de garde sur le territoire.



## Le personnel

L'équipe petite enfance s'est agrandie avec l'ouverture du multi-accueil de Vermand.

Elle est composée de 17 personnes dont 15 ETP et 2 temps partiels.

Il y a une éducatrice de jeunes enfants directrice sur chaque structure.

Il y a une auxiliaire de puériculture en continuité de direction sur chaque structure.

Pratiquement 100% de personnes diplômées petite enfance.

1 agent d'entretien formé aux normes d'hygiène HACCP sur chaque structure.

## La mutualisation des services

Afin d'harmoniser leur pratique et fonctionnement sur l'ensemble du territoire, les structures se mobilisent pour échanger leurs savoirs, mutualiser leurs compétences et travailler sur des documents communs :

- Le projet éducatif et pédagogique
- Le règlement de fonctionnement
- Le dossier d'inscription
- Les différents protocoles à afficher
- Des journées pédagogiques
- Des réunions de directrices
- Des analyses de pratique avec l'intervention d'une psychologue
- Des formations...

2 personnes travaillent sur 2 lieux d'accueil différents et le reste du personnel peut être amené à venir faire un remplacement sur une autre structure afin de palier à une absence.

Lorsqu'un enfant ne peut être accueilli dans une structure, le personnel peut renvoyer les parents sur une autre structure.

## Conclusion

On note 3 équipements d'accueil du jeune enfant (EAJE) sur le territoire, financés en partie par la CAF au titre de la prestation de service unique (PSU) et au travers du contrat enfance jeunesse (CEJ).

Ils offrent 47 places d'accueil et 134 enfants âgés de moins de 3 ans y ont été accueillis en 2018.

Soucieuse de mettre l'intérêt de l'enfant au cœur de sa réflexion et attentive aux besoins des familles, la petite enfance est et reste une priorité des élus de la CCPV qui s'adaptent, au fil des années, aux attentes des parents.



# LA JEUNESSE

Tous les mineurs de la CCPV ont la possibilité de bénéficier des actions menées par l'équipe éducative du service enfance-jeunesse.

Ce service se compose de 4 secteurs d'activités :

- Les temps d'accueil périscolaires (TAP),
- L'organisation des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH),
- le foyer itinérant « Adobus »
- Mais aussi les formations au Brevet BAFA/BAFD.

## Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Les grandes vacances sont l'occasion pour les enfants et les jeunes de 3 à 14 ans de se reposer mais également de se divertir. Parce que les obligations des familles ne leur permettent pas toujours d'être avec eux durant toute ou partie des vacances, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois propose des ALSH : **11 gérés en régie et 7 délégués à d'autres structures**. Le temps d'une semaine ou plus, les enfants peuvent ainsi être accompagnés dans de nombreuses activités et divertissements pratiqués collectivement.

Des services de garderie et de navettes de transport quotidiennes sont proposés gratuitement aux familles.

### Temps d'Accueil Périscolaire (TAP)

Différentes activités proposées :

- malle sport
- malle motricité
- malle cirque
- malle scientifique
- malle jeux de sociétés
- malle éveil corporel
- malle musique
- malle sécurité routière

Participation de la CCPV de **65 €/enfant/semaine**

### Avant les ALSH :

- Écriture des projets pédagogiques,
- Inscription des enfants,
- Réunion avec les parents et les animateurs,
- Préparation du matériel pédagogique,
- Installation.



SITE D'ACTION	NOMBRE D'ENFANTS	TARIF PAR ENFANT
École de Brancourt Le Grand	Maximum 24 enfants	Séance de 30 minutes : 1,00 € Séance de 45 minutes : 1,00 € Séance d'une heure : 1,25 €
Association Les Petites Fripouilles d'Etreillers		Séance d'une heure 15 : 1,50 € Séance d'une heure 30 : 1,75 €
Association la renaissance Prémont		Séance de 3 heures : 3,00 €

### FRÉQUENTATION DES ALSH 2018

STRUCTURE	CAPACITÉ DÉCLARÉE	EFFECTIF MOYEN RÉEL	NBR DE FORFAIT SUR LA PÉRIODE
Beaurevoir	74	30	122
Etreillers	78	58	231
Hargicourt / Bellicourt	99	75	299
Hargicourt (Août)	36	36	108
Pontru (Août)	74	56	168
Vermand	148	129	516
Holnon / Francilly-Selency	96	97	393



## ENCADREMENT DES ALSH

A.L.S.H	B.A.F.A STAGIAIRES ET DIPLÔMÉS	ADJOINTS	DIRECTEURS
Vermand	14	1	1
Hargicourt/ Bellicourt	9	1	1
Hargicourt Août	4	0	1
Beaurevoir	8	1	1
Pontru Août	6	0	1
Etreillers	6	0	1
Holnon/ Francilly-Selency	10	2	1

### Après les ALSH :

- Questionnaires de satisfaction,
- Réécriture du CEJ et du CTG,
- Vérification des données de trésorerie,
- Préparation des ALSH 2019 (devis pour les sorties...).

### L'Adobus

Il s'agit d'un foyer rural itinérant en direction des adolescents du territoire âgés de 11 à 17 ans. Il intervient à la demande des communes membres.

- Mercredi de 14h à 17h, vendredi de 17h à 19h, samedi de 14h à 17h et pendant les vacances scolaires de 14h à 17h,
- Capacité de 24 jeunes,
- Encadrement 1 directeur et 2 animateurs,
- Cotisation de 5 euros et mini bus pour les navettes,
- Contact avec les mairies pour l'accord pour le passage du bus et envoi du flyer,
- Création dossier d'inscription,
- Nettoyage du bus,
- Sensibilisation et information avec les jeunes, activités sportives, jeux de société, console de jeux et cuisine.



### LIEUX DE PASSAGE 2018

Vermand, Estrées, Bellicourt, Brancourt-le-Grand, Étreillers, Gricourt, Hargicourt, Bellenglise, Prémont, Holnon et Francilly-Selency

### FRÉQUENTATION

JOUR DE PASSAGE	NOMBRE DE JEUNES	NOMBRE D'HEURE
Mercredi	138	392
Vendredi	71	126
Samedi	138	387
Vacance	187	656
<b>Total</b>	<b>534</b>	<b>1561</b>

### Les actions menées par l'Adobus :



- Le 22 août 2018, 2 animateurs de l'ADOBUS ont emmené 6 adolescents du territoire découvrir la Côte d'Opale et notamment le Cap Blanc Nez, pour une demi-journée au grand air. Au programme : une randonnée de 10 Km, un goûter offert par la Communauté de Communes et une ballade sur la plage, non loin des impressionnantes falaises argileuses.

- Soirée des ados avec le comité des fêtes de Vermand
- Sortie à la foire de Saint –Quentin,
- Sortie cinéma,



- Vingt jeunes du territoire, garçons et filles, ont peint une fresque au niveau de l'espace dédié au pôle scolaire, durant trois jours. Ils se sont fait aider d'un professionnel du graff : « Free Squad H ». Il a pu faire découvrir ses techniques (pochoirs, peintures à la bombe...) auprès d'adolescents qui ne demandent qu'à apprendre. Ils ont ainsi pu s'exprimer de manière artistique, en développant leur créativité.



#### FORMATIONS 2018

Type de Formation	Nombre d'Inscrits
B.A.F.A Base	29
B.A.F.A. Approfondissement	16
B.A.F.D. Base	2
B.A.F.D. Approfondissement	0

**TOTAL = 47 stagiaires**

#### Autres Actions

- Intervention dans le cadre du plan mercredi à Etreillers avec les malles pédagogiques,
- Intervention dans le cadre des petites vacances à Etreillers et Prémont avec les malles pédagogiques.

#### Les formations à l'encadrement des jeunes

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) sont des diplômes qui permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

La CCPV organise et finance, en partie, une session de formation chaque année, dans un souci de qualification des équipes.

Le reste à charge pour les familles est de 80 € pour un BAFA et 100 € pour un BAFD.

En 2018 c'est l'organisme « La Ligue de l'Enseignement » qui a été retenu pour dispenser cette formation.

# UN TERRITOIRE SOUCIEUX DE SON CADRE DE VIE

HABITAT – LOGEMENT

URBANISME

VOIRIE



# OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

## MISSION PRINCIPALE

Permettre aux propriétaires d'obtenir des aides financières pour réaliser leurs travaux de rénovation, d'isolation et d'accessibilité. L'entreprise CITEMETRIE est mandatée par la CCPV pour réaliser l'animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en informant les propriétaires et en assurant le montage des dossiers de subventions.

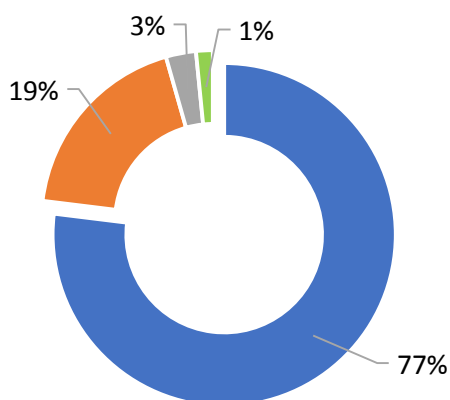
## Les thématiques soutenues

- Autonomie de la personne dans l'habitat et maintien à domicile : apporter une solution aux personnes en situation de handicap, vieillesse ou dépendance, qui ont la nécessité de faire évoluer leur habitat. La CCPV soutient ces actions en subventionnant les travaux.
- Économie d'énergie et préservation de l'environnement : la CCPV s'engage aussi sur des travaux de rénovation thermique qui sont nécessaires à l'amélioration du confort des foyers et à la réduction de la consommation de chauffage.
- Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé : l'OPAH, c'est aussi le traitement de l'habitat indigne ou très dégradé, qui permet aux propriétaires de rénover leur logement, d'améliorer leur cadre de vie.

## Financement

En 2018, l'ensemble des actions OPAH de la CCPV représente **4,1 millions €** de travaux.

Le total des subventions s'élèvent à **2 859 000 €**, répartis comme suit :



■ ANAH ■ CCPV ■ Département ■ Autres



Avant



Après

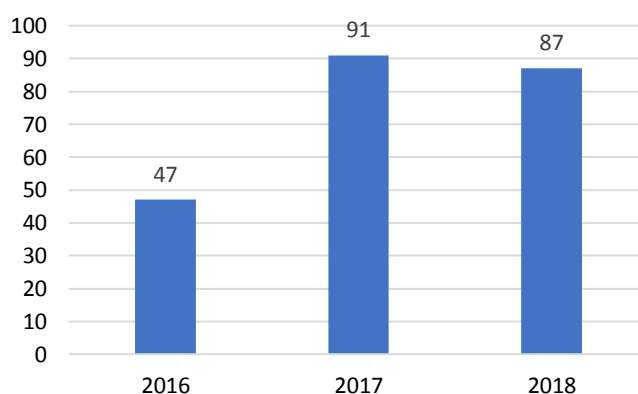
## Budget

La CCPV a payé sur l'année 2018, le coût de l'animation à CITEMETRIE : **101 000 €**.

Cette animation est subventionnée par l'ANAH (à hauteur de 35% du montant HT + versement de primes selon le nombre de dossiers déposés).

## Historique

Evolution du nombre dossiers accordés ANAH



**225** dossiers au total

## Chiffres clés 2018

**6** commissions d'attribution OPAH Vermandois

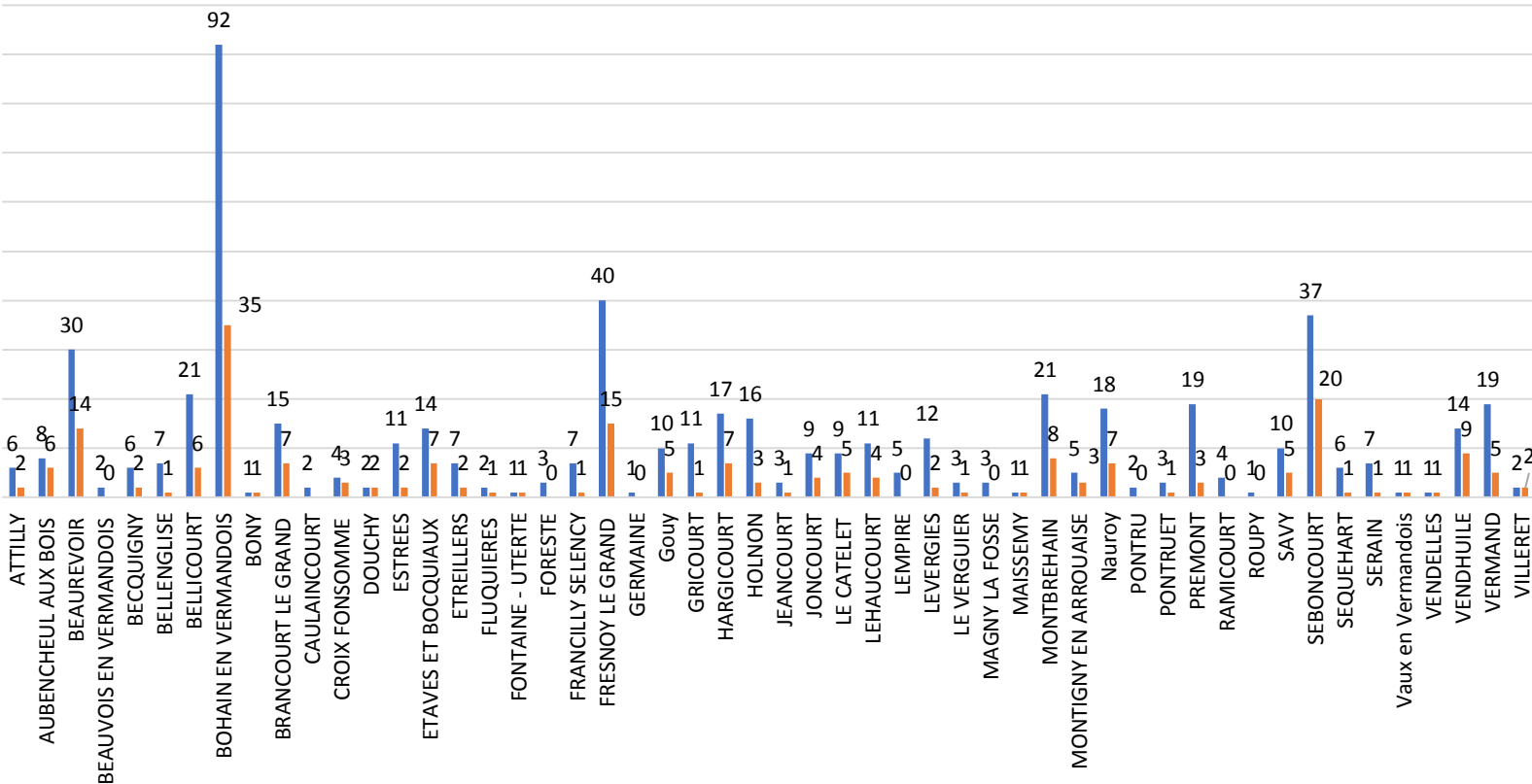
**103** Dossiers accordés (99 logements)

## RÉPARTITION PAR COMMUNE POUR LES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS (PO)

**209** dossiers accordés

**52** communes concernées sur les 54 communes  
de la CCPV  
(Nombre et répartition en corrélation avec  
la démographie)

■ Nombre contacts PO ■ Nombre dossiers accordés PO

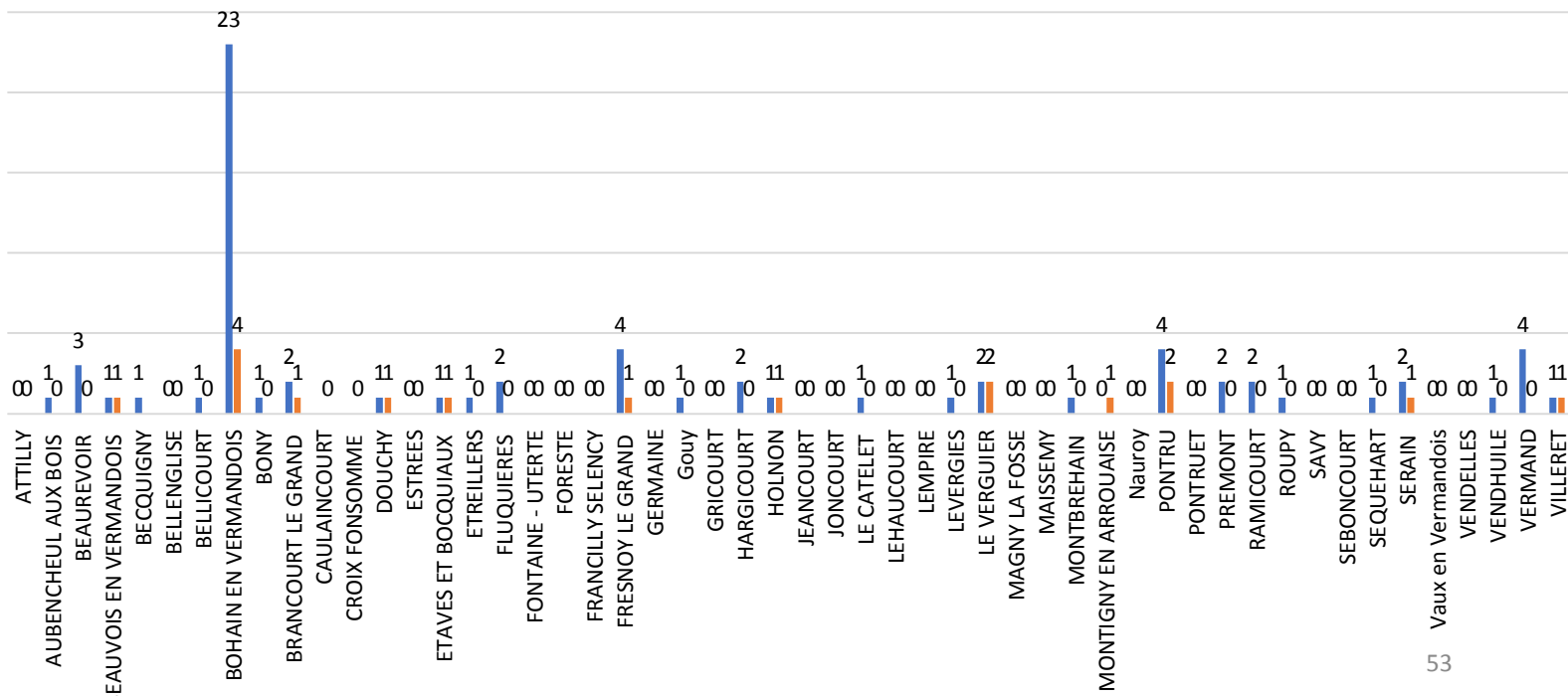


## RÉPARTITION PAR COMMUNE POUR LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS (PB)

**17** dossiers accordés

**30** communes concernées sur les 54 communes  
de la CCPV

■ Nombre contacts PB ■ Nombres dossier accordés PB



## RÉCAPITULATIF DES FINANCEMENTS

Financement	PO			PB			GLOBAL		Enveloppe budgétaire	
	Dossiers notifiés		Dont dossiers solbés		Dossiers notifiés		Dont dossiers solbés		Pour les 3 années	
	Montants	% / Montants accordés	Montants	% / Montants accordés	Montants	% / Montants accordés	Montants notifiés ANAH	Part réservée	Montants	% / Montants notifiés ANAH
<b>Total ANAH</b> (y compris prime ASE)	<b>1 837 837 €</b>	<b>52,9%</b>	<b>971 340 €</b>	<b>14,1 %</b>	<b>357 999 €</b>	<b>14,1 %</b>	<b>2 195 836 €</b>		<b>3 372 000 €</b>	<b>65,1%</b>
CC Pays du Vermandois (aides)	218 005 €	55,2%	120 331 €	16,7%	126 405 €	16,7%	344 410 €			
CC Pays du Vermandois (prime énergétique)	172 000 €	57%	98 000 €	17,6%	17 000 €	17,6%	189 000 €			
<b>Total CC Pays Vermandois</b>	<b>390 005 €</b>	<b>56%</b>	<b>218 331 €</b>	<b>16,8%</b>	<b>143 405 €</b>	<b>16,8%</b>	<b>533 410 €</b>		<b>812 500 €</b>	<b>65,7 %</b>
<b>GLOBAL ANAH + CCPV</b>	<b>2 227 842 €</b>	<b>53,4%</b>	<b>1 189 671 €</b>	<b>14,9%</b>	<b>501 404 €</b>	<b>14,9%</b>	<b>2 729 246 €</b>		<b>4 184 500€</b>	<b>65,2 %</b>

## AUTRES FINANCEURS

Financements Notifiés	PO		PB		GLOBAL (PO+ PB)			
	Dossiers notifiés		Dont dossiers solbés		Dossiers notifiés		Dont dossiers solbés	
	Montants	Nombre dossiers	Montants	Nombre dossiers	Montants	Nombre dossiers	Aide moyenne par dossiers	
<b>Conseil départemental Aisne</b>	<b>58 423 €</b>	<b>14</b>	<b>22 993 €</b>	<b>7</b>	<b>81 416 €</b>	<b>21</b>	<b>3 876 €</b>	
<b>Prime Région HDF</b>	<b>37 000 €</b>	<b>26</b>	<b>8 000 €</b>	<b>4</b>	<b>45 000 €</b>	<b>30</b>	<b>1 500 €</b>	

Autres financeurs mobilisés au cas par cas :

Caisses de retraite, Caisses de retraite complémentaires, CA...

En cumulant les différents financeurs et outils financiers, nous optimisons les projets pour les rendre économiquement faisable par les propriétaires.

## Analyse des entreprises réalisant les travaux

Depuis le démarrage de l'OPAH du Vermandois (22/12/2015) :

**113** chantiers déjà terminés  
(+ 60 chantiers en cours)

**2 256 000 €** de travaux déjà réalisés  
sur le territoire.

**50 %** minimum du montant des travaux  
réalisés par des entreprises implantées  
sur le territoire de la CCPV.

**28** entreprises de la CCPV identifiées à ce  
jour pour ces chantiers terminés.

**95 %** par des entreprises locales  
(rayon inférieur de 30km)



## Prolongation de l'OPAH du Vermandois

L'OPAH du Vermandois a été prévue initialement sur une période de 3 ans. ( 22/12/2015 au 22/12/2018) avec une possibilité de prolongation de 2 ans.

L'OPAH a été prolongée et est en cours de la 4<sup>ème</sup> année.

Le flux de contact est encore stable et régulier. La proportion de contact avec des projets éligibles est en hausse.

Le besoin d'accompagnement technique et financier reste fort sur le territoire.

(Beaucoup de personnes sont perdues entre tous les dispositifs et annonces pour les aides pour les travaux d'isolation).

Le lancement du nouveau service en ligne de l'ANAH est également prometteur.

Il permet de toucher un public plus vaste et les personnes utilisant le numérique.

Les propriétaires ayant pu bénéficier du dispositif communiquent de façon favorable, cela amplifie la communication déjà en place et permet de générer de nouveaux contacts.

Il y a beaucoup de propriétaires occupants âgés sur le territoire, les demandes pour les dossiers en autonomie sont importantes.

Les entreprises locales du bâtiment communiquent également sur le dispositif auprès de leurs clients. Les entreprises locales bénéficient de cette activité.

Les indicateurs sont donc favorables et propices à une prolongation de l'OPAH pour la période d'une année supplémentaire, soit 5 ans au total comme prévu à la convention.

## Gérer les logements locatifs

La Communauté de Communes du Pays du vermandois assure la gestion de 3 logements locatifs (2 à Croix-Fonsommes et 1 à Fresnoy-le-Grand).

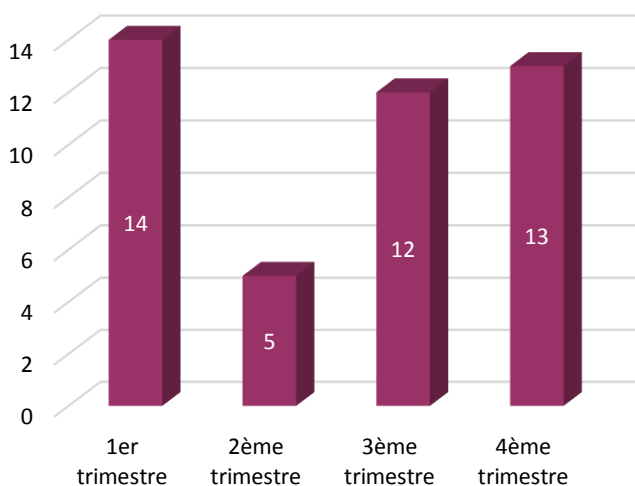
## OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) ■ CENTRE-BOURG DE BOHAIN

En 2018, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le Centre-Bourg (CB) de Bohain-en-Vermandois, 11 logements ont été présentés par l'opérateur, SOLIHA Aisne (dont 2 revus pour des crédits engagés en 2017) :

- 6 logements de propriétaires occupants en précarité énergétique
- 1 logement de propriétaires occupants en adaptation
- 4 logements de propriétaires bailleurs en travaux lourds (rénovation globale).

Toutefois, le nombre de contacts et de visites est plus important. Voici leur évolution en 2018 :

### ÉVOLUTION DES PREMIERS CONTACTS EN 2018



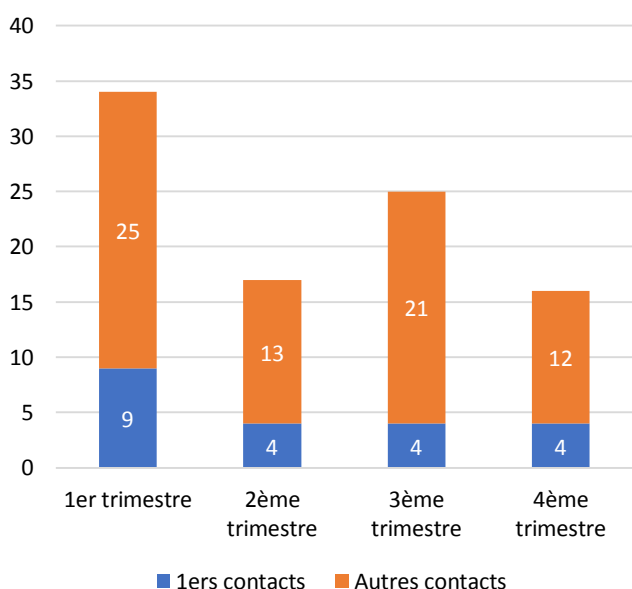
Pour examiner les dossiers et décider de la stratégie à suivre, 3 Comités Techniques ont eu lieu : les 3 avril 2018, 18 juin 2018, 25 octobre 2018. Un Comité de Pilotage a également été organisé le 18 juin 2018 en présence de la sous-préfète, des élus communaux, du président de la CCPV, des acteurs économiques locaux et de la CAPEB. Il présentait le bilan de la 1<sup>ère</sup> année, les orientations suivies et la stratégie mise en place.

Au niveau de la communication, un dossier sur l'habitat a été publié dans le Bohainmag en mai 2018, il informe de l'OPAH, des aides mobilisables, des obligations du locataire et du propriétaire. Un travail de collaboration a été mené entre les acteurs de l'OPAH pour la sortie d'un double A5 qui synthétise le fonctionnement de l'OPAH, les subventions possibles et les types de projet subventionnables. Un article a également été publié dans le magazine de la CAPEB.

Par ailleurs, des visites de contrôle de logements ont été organisées en commun par les services de la ville de Bohain et SOLIHA Aisne l'opérateur de l'OPAH CB. Une grille commune Ville de Bohain et SOLIHA Aisne, validée par la Caisse d'Allocation Familiale a été réalisée afin d'évaluer la décence d'un logement et de relever les infractions au Règlement Sanitaire Départemental. Aussi 4 visites ont été réalisées conjointement et deux propositions de financement ont été transmises aux propriétaires.

En 2018, pour l'OPAH du Centre-Bourg de Bohain, **138 050 €** ont été engagés par l'Anah, **44 738 €** par la Communauté de Communes du Pays du Vermandois, **20 839 €** par la commune, ce qui engendre **408 777 €** de travaux sur le territoire.

### ÉVOLUTION DES VISITES EN PERMANENCES EN 2018





Ci-dessous, un tableau récapitulatif des résultats par année d'activité  
 (1<sup>ère</sup> année : avril 2017 à avril 2018 ; 2<sup>ème</sup> année : avril 2018 – avril 2019)

Sur 2 ans	LOGEMENTS			FINANCEMENTS (Anah, CCPV, Ville)		
	Objectifs	Réalisations	Taux de réalisation (%)	Objectifs	Réalisations	Taux de réalisation (%)
1 <sup>ère</sup> année	8	6	75 %	63 000 €	50 793 €	80 %
2 <sup>ème</sup> année	15	10	66 %	203 650 €	209 435 €	103 %
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>16</b>	<b>70 %</b>	<b>266 650 €</b>	<b>260 228 €</b>	<b>98 %</b>

20 communes ont transféré l'entretien de 30 kilomètres de voirie à la Communauté de Communes du Pays du Vermandois.

L'entretien assuré par la Communauté de Communes consiste aux fauchages des accotements, des fossés et des talus (deux coupes par an), à la signalisation horizontale, aux travaux de réfection de la chaussée.

En 2018 il n'y a pas eu de dépense de voirie car une bonne partie du réseau a été concernée par des travaux de réfection en 2016, pour un budget de plus de 1,7 million d'euros, permettant de renforcer la sécurité sur nos routes.

La nature des interventions a été adaptée à chaque tronçon : renforcement des accotements, reprofilage en bitume, élargissement de voies, créations de fossés, gravillonnage, rebouchage des trous en formation...



*2 800 tonnes d'enrobé ont été utilisées pour la portion de route entre Levergies et Ramicourt*

## L'Aisne partenariat voirie 2018

### La Communauté de Communes du Pays du Vermandois adhère au nouveau dispositif Aisne Partenariat Voirie 2018-2025

Dans le cadre de sa compétence Voirie d'Intérêt Communautaire, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois a adhéré au dispositif Aisne Partenariat Voirie (APV).

Un travail de concertation a permis au Département la réforme du Fonds de Solidarité, qui devient l' AISNE PARTENARIAT VOIRIE (APV).

Les principales modalités sont :

- Un fonds constitué par des cotisations communales établies selon les ressources de chaque commune et une participation complémentaire du Département de 150%.
- Des taux de subventions variant de 40 à 70% en fonction des ressources et du linéaire de voirie de chaque commune.

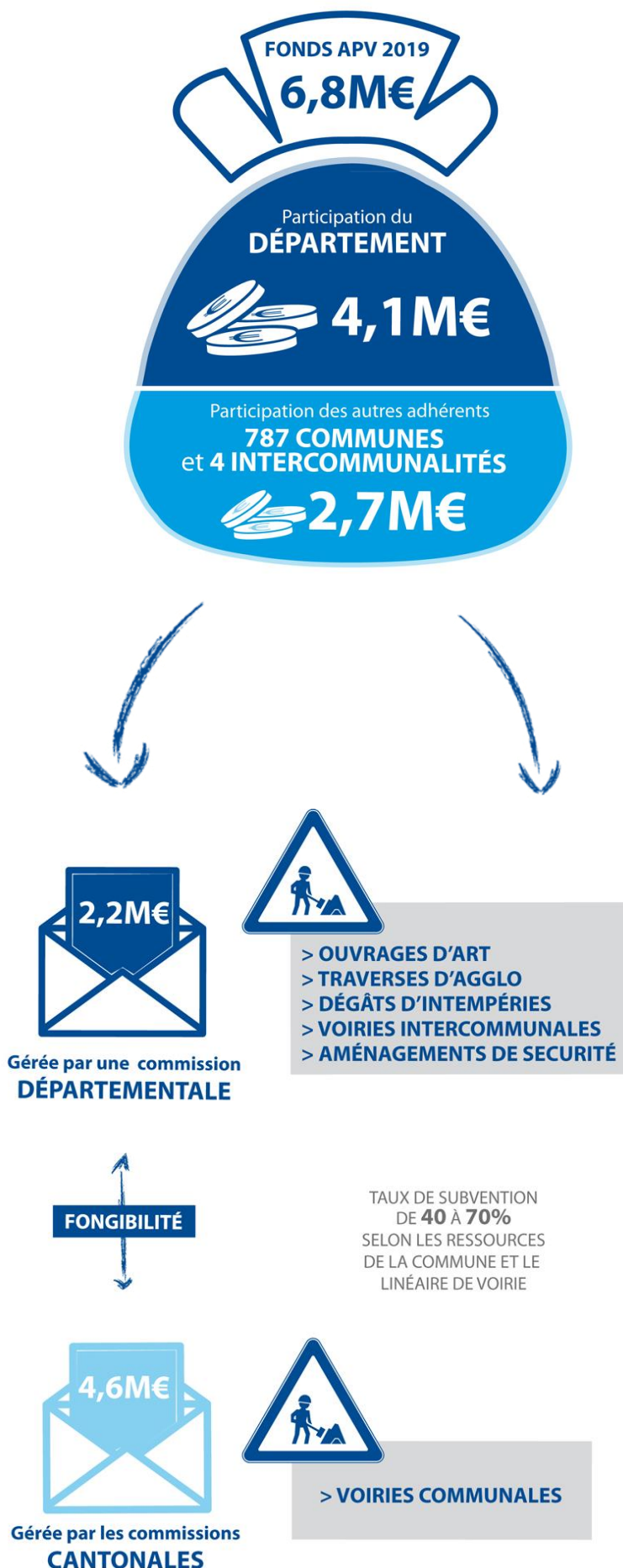
La création de deux enveloppes :

- Une enveloppe départementale, gérée par une Commission du Département destinée à financer les études et travaux sur les ouvrages d'art, les traverses d'agglomération, les dégâts d'intempéries et les travaux de voirie des intercommunalités.
- Une enveloppe cantonale, répartie à l'échelle du canton après concertation des Maires et sous responsabilité des Conseillers Départementaux, destinée au financement des projets de voirie dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par les communes.

- Une bonification de 10% du taux de subvention pour les travaux sur les voies communales d'intérêt communautaire.

- Une exigence plus forte vis-à-vis de la forme des dossiers de demande de subventions.

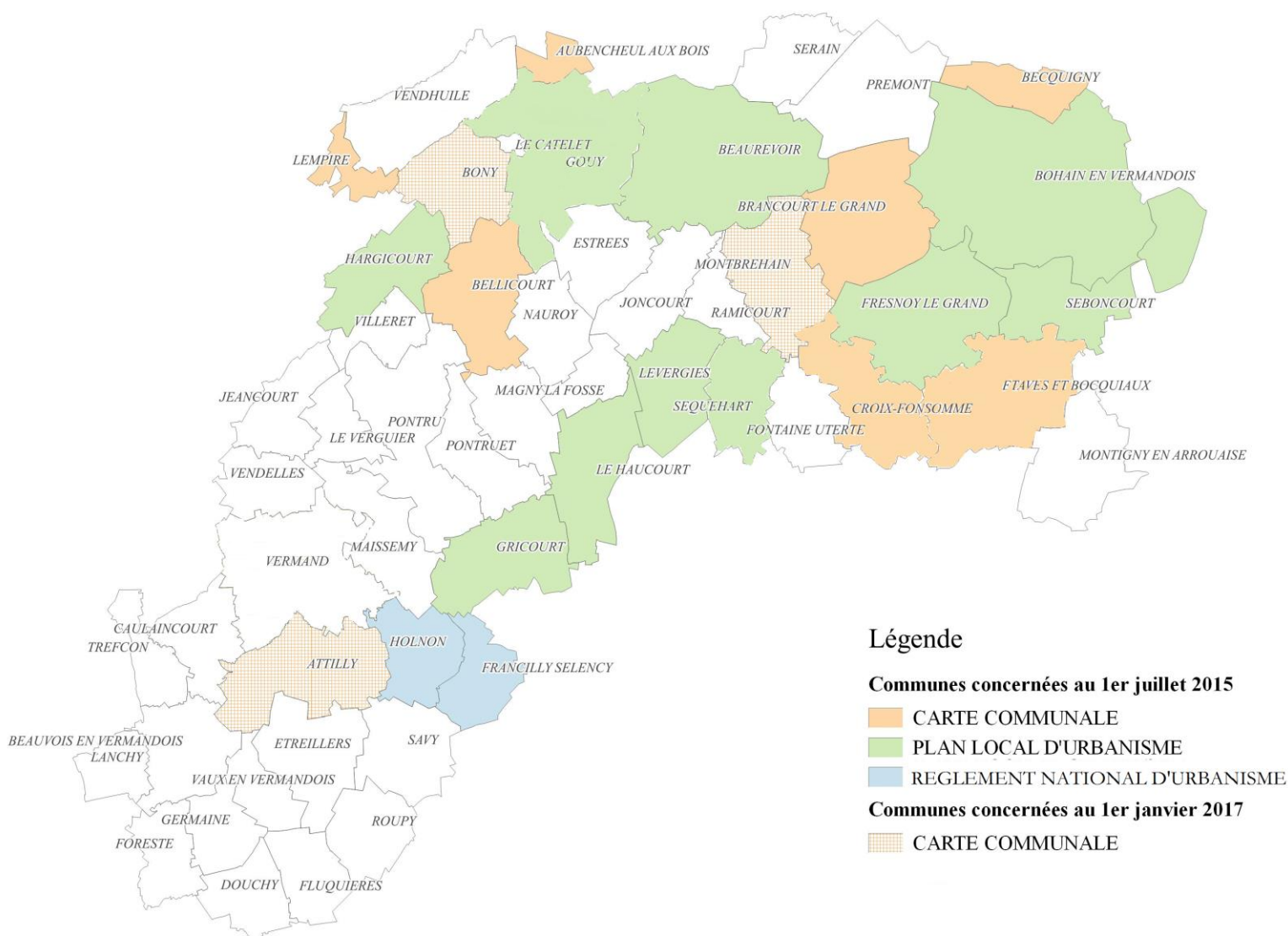
- De nouveaux plafonds de subvention, intégrant mieux la réalité des besoins :
  - 100 € HT par mètre pour les infrastructures,
  - 20 € HT par m<sup>2</sup> pour les infrastructures de surface,
  - Un plafond spécifique pour les ouvrages d'art.



# URBANISME

La loi ALUR a mis fin au 1<sup>er</sup> juillet 2015 à la mise à disposition gratuite, au bénéfice des communes compétentes en Autorisation du Droit des Sols, des services de l'État pour l'instruction des actes d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, de démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...).

Afin de répondre à cette disposition de la loi ALUR, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois a créé un service mutualisé chargé d'instruire les actes d'urbanisme des 22 communes concernées.



## Les missions

Le service urbanisme a en charge :

- **l'accueil et l'information du public** sur les dossiers d'urbanisme (ADS, réglementation, architecture) et d'environnement (risques naturels et technologiques, ICPE, dossiers lois sur l'eau) ;
- **le conseil auprès des Elus** ;
- **l'instruction des demandes relatives au droit des sols** (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables, ...) ;
- **le suivi et l'évolution des documents d'urbanisme** ;
- **les outils de planification liés à l'aménagement du territoire** (les *SAGE* - Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau, la *SLGRI* - Stratégie Locale de Gestion des Risques Inondations, les *PPRI* - Plans de Prévention des Risques Inondations, le *PCAET* - Plan Climat Air Energie Territoriale, ...).
- le suivi de l'évolution des documents d'urbanisme des collectivités voisines (Thiérache Sambre et Oise, Agglomération de Saint Quentin...)
- de rendre un avis sur les projets éoliens du territoire



## Autorisations du Droit des Sols (ADS)

### Nombre de dossiers

#### NOMBRE D'ACTES PAR CATÉGORIE ET PAR MOIS INSTRUMENTS ET VÉRIFIÉS PAR LE SERVICE MUTUALISÉ SUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

	CU*	DP*	PA*	PC*	PD*	TOTAL
Janvier	11	6	0	4	0	21
Février	18	9	1	3	0	31
Mars	24	13	0	3	0	40
Avril	11	19	0	6	0	36
Mai	19	10	0	3	0	32
Juin	22	19	0	4	1	46
Juillet	19	13	0	3	0	35
Août	10	15	0	6	0	31
Septembre	8	11	0	1	0	20
Octobre	24	12	0	9	0	45
Novembre	16	8	0	3	0	27
Décembre	18	4	0	1	0	23
<b>TOTAL</b>	<b>200</b>	<b>139</b>	<b>1</b>	<b>46</b>	<b>1</b>	<b>387</b>
<b>MOYENNE/MOIS</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>32</b>

\*CU : certificat d'urbanisme

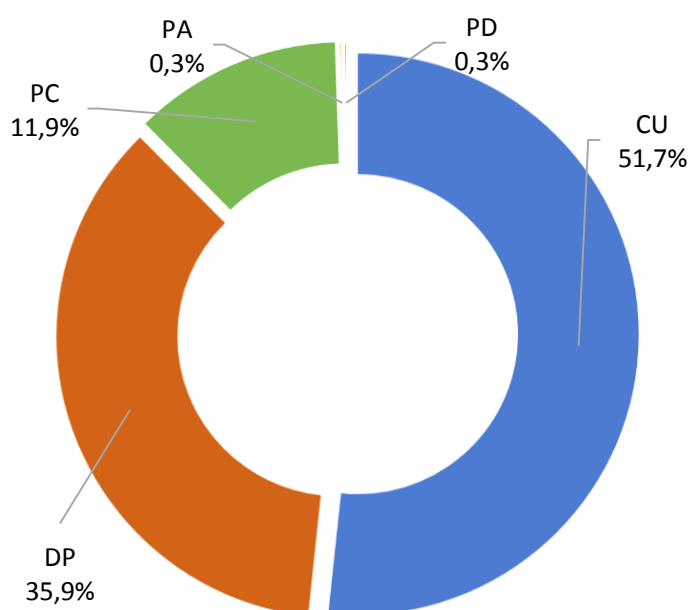
\*DP : déclaration préalable

\*PA : permis d'aménager

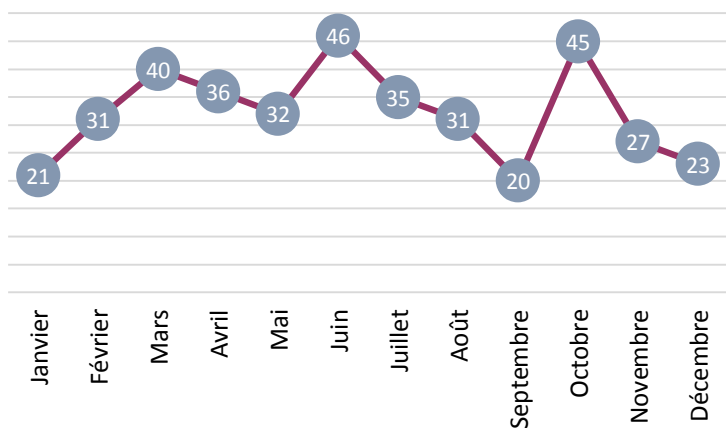
\*PC : permis de construire

\*PD : permis de démolir

#### NOMBRE D'ACTES PAR CATÉGORIE INSTRUMENTS ET VÉRIFIÉS PAR LE SERVICE MUTUALISÉ SUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018



## NOMBRE D'ACTES INSTRUITS ET VÉRIFIÉS PAR MOIS



## NOMBRE D'ACTES PAR COMMUNE ET PAR MOIS INSTRUITS ET VÉRIFIÉS PAR LE SERVICE MUTUALISÉ SUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

	01/18	02/18	03/18	04/18	05/18	06/18	07/18	08/18	09/18	10/18	11/18	12/18	TOTAL
ATTILLY	2	1	6	2	1	4	0	0	2	0	0	0	18
AUBENCHEUL	2	3	2	2	2	0	1	0	0	1	0	0	13
BEAUREVOIR	0	2	3	6	1	2	1	0	1	4	3	4	27
BECQUIGNY	0	0	0	1	0	5	2	5	1	0	1	0	15
BELLICOURT	3	0	1	6	3	5	2	2	1	2	1	0	26
BONY	1	0	1	0	0	2	0	0	0	2	0	1	7
BRANCOURT	0	0	6	1	1	2	2	1	0	3	1	1	18
CROIX	0	0	1	1	0	0	1	1	0	1	1	0	6
ETAVES	2	2	1	2	3	3	2	0	1	0	2	3	21
FRANCILLY	3	4	1	0	3	0	5	0	0	2	4	1	23
GOUY	1	1	1	1	3	4	3	2	4	4	4	1	29
GRICOURT	2	7	2	3	3	2	0	8	2	5	3	1	38
HARGICOURT	1	0	2	1	1	2	2	1	1	3	1	0	15
LEHAUCOURT	1	1	4	2	2	1	2	1	1	0	1	4	20
HOLNON	3	5	3	4	2	4	2	4	3	6	1	3	40
LEMPIRE	0	0	0	2	0	1	1	2	0	2	0	1	9
LEVERGIES	0	2	1	1	3	3	4	2	1	7	2	1	27
MONTBREHAIN	0	2	2	0	3	4	4	1	1	3	1	1	22
SEQUEHART	0	1	3	1	1	2	1	1	1	0	1	1	13
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>31</b>	<b>40</b>	<b>36</b>	<b>32</b>	<b>46</b>	<b>35</b>	<b>31</b>	<b>20</b>	<b>45</b>	<b>27</b>	<b>23</b>	<b>387</b>

Plusieurs communes ont souhaité instruire elles-mêmes leurs certificats d'urbanisme d'information. Le service instructeur effectue seulement une vérification sur ces dossiers. En 2018,

- AUBENCHEUL : 5 CU
- BELLICOURT : 16 CU
- BRANCOURT : 11 CU
- GOUY : 17 CU
- MONTBREHAIN : 10 CU
- SEQUEHART : 5 CU

Le bureau AUDDICE a été retenu pour conseiller sur la définition des enjeux, sur la rédaction du cahier des charges techniques et sur le recrutement du bureau d'étude qui effectuera la mission d'élaboration du PLUi.

DATE DE RÉUNION	OBJET
11 janvier 2018	COPIL Charte de gouvernance et concertation
08 février 2018	Conférence intercommunale des Maires
14 février 2018	Groupes de travail pré-diagnostic
13 mars 2018	COPIL Cahier des Charges
31 mai 2018	Auditions des candidats
12 juin 2018	Commission d'Appel d'Offre pour choix du Bureau d'Étude

### COMPARATIF ANNÉES 2017-2018

TOTAL DOSSIERS INSTRUITS ET VERIFIES EN 2017	TOTAL DOSSIERS INSTRUITS ET VERIFIES EN 2018	DIFFERENCE 2017-2018
396	387	-9

Suite aux auditions, le bureau d'études URBYCOM a été sélectionné. La réunion de lancement a eu lieu le 05 décembre 2018. Suite à celle-ci, la commission s'est réunie pour discuter de la gouvernance et de la charte le 21 décembre 2018.

### Renseignements auprès des pétitionnaires

En 2018, 141 demandes de renseignements sur les autorisations d'urbanisme ont eu lieu, ce qui correspond à environ 11 demandes de renseignements chaque mois.

### Renseignements auprès des élus et secrétaires

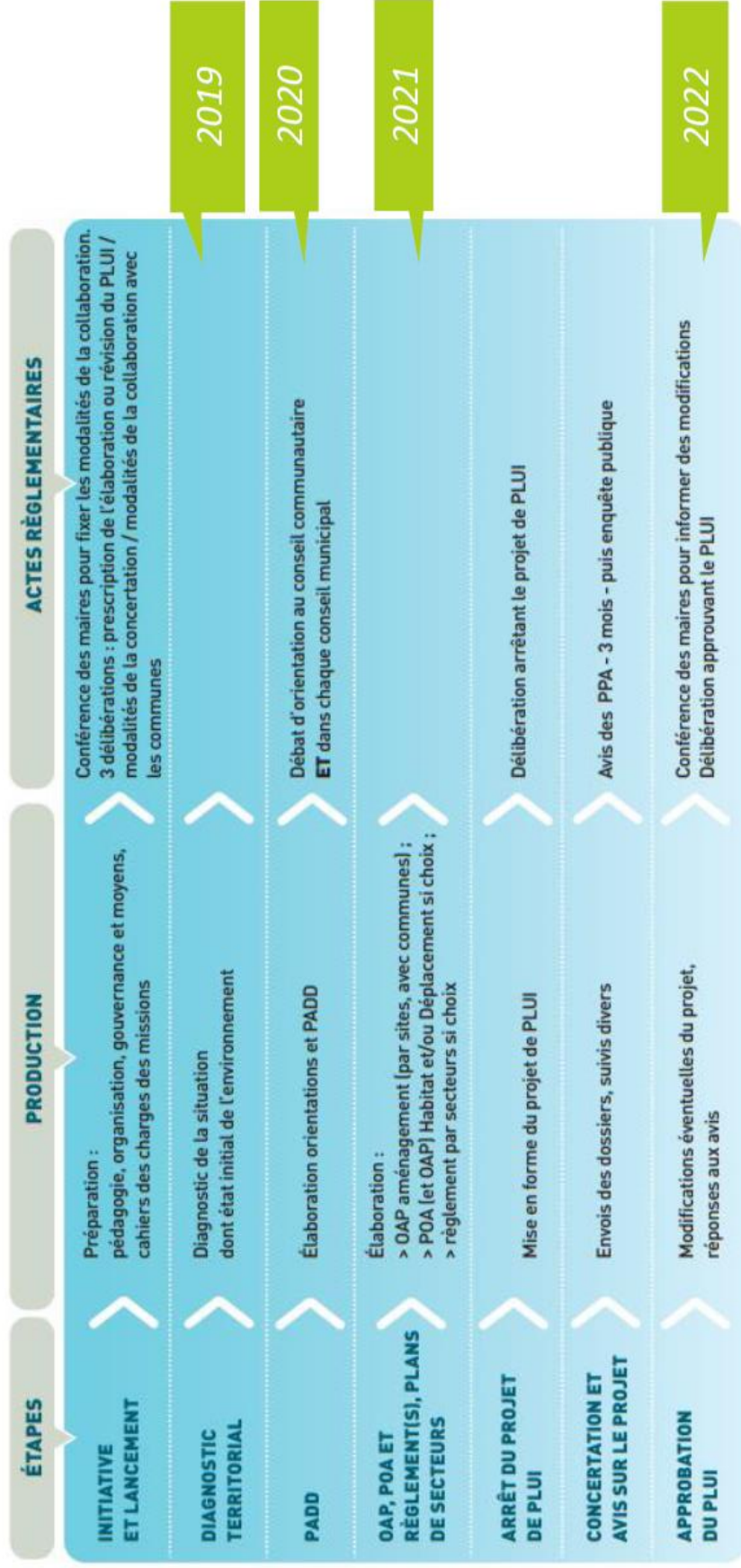
Environ une quinzaine de demandes de renseignements chaque mois sont émises par les mairies.

Une réunion et une formation à l'utilisation du logiciel ont également été réalisées auprès des secrétaires de mairie concernées pour les modalités concernant l'affichage de l'avis de dépôt.

### Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Afin d'aborder ce projet complexe, la Communauté de Communes a décidé de réaliser une étape préalable à l'élaboration du PLUi en missionnant un bureau d'étude pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

## Calendrier prévisionnel de la procédure du PLUi





### Mise à disposition des documents d'urbanisme sur le site internet de la CCPV

Afin de répondre à l'ordonnance relative à l'amélioration des conditions d'accès aux documents d'urbanisme et aux servitudes d'utilité publique, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois a mis à disposition les documents correspondants sur son site internet.

### Stage sur la thématique du PLUi

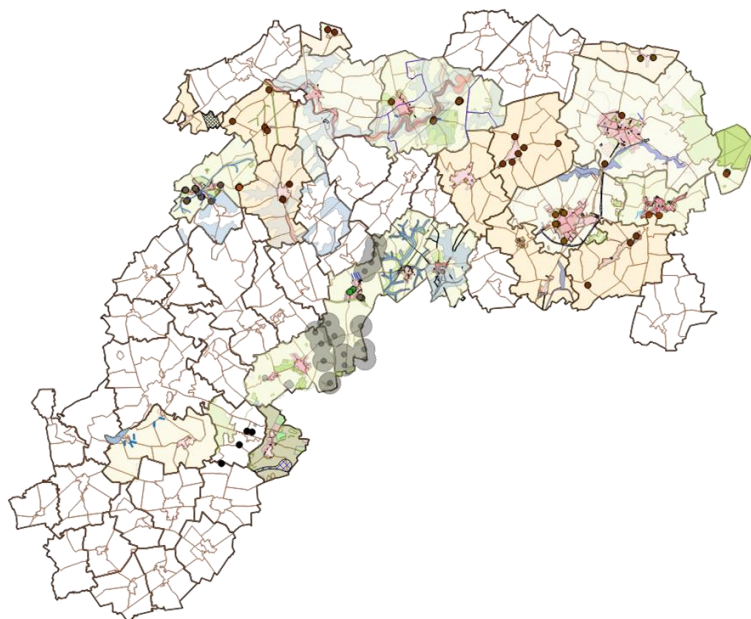
En début d'année 2018, le service a accueilli un stagiaire en dernière année de Master Administration Publique et Gestion des Services Décentralisés qui a choisi d'effectuer son mémoire de fin d'étude sur la thématique d'élaboration du plan Local d'Urbanisme intercommunal

### ABC'Terre

Suite à la sollicitation de la Chambre d'Agriculture en 2017, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois s'est proposée comme territoire pilote pour le projet ABC'Terre (Atténuation du Bilan gaz à effet de serre agricole intégrant le Carbone du sol, sur un Territoire) porté par Agro transfert. Cette démarche a pour objectif principal le développement de méthode et d'outils d'évaluation de bilan de gaz à effet de serre intégrant le carbone des sols agricoles.

### SIG : Système d'Information Géographique

Le service a développé un SIG afin de répertorier et d'analyser les informations sous formes de couches thématiques pouvant être liées les unes aux autres et de présenter tous les types de données spatiales et géographiques. Ce système permet la réalisation de cartographies dans divers domaines d'étude et permet ainsi d'observer et de connaître précisément son territoire ce qui en fait un outil d'aide à la décision des élus.



*Exemple d'illustration du SIG sur le territoire du Vermandois*

### Les perspectives pour 2019

- **Évolution en service aménagement du territoire (ajout des domaines de l'habitat et de la GEMAPI).**
- **Instruction des Déclarations d'Intention d'Aliéner ;**
- **Élaboration du PLUi :** rencontre de chaque élu dans sa commune pour effectuer un diagnostic, réunions de restitution sur les diagnostics environnement, foncier et cadre de vie. Rencontre avec les exploitants agricoles.
- **Mise en compatibilité avec le format CNIG des données SIG** afin de pouvoir alimenter le site GEOPORTAIL DE L'URBANISME.

# UN TERRITOIRE SOLIDAIRE



## Participation au fonctionnement des écoles de musique

Dans le cadre de sa compétence, la CCPV a accordé depuis 2008 aux trois écoles de musique intercommunales du territoire une subvention globale de 30 000 € répartie comme suit :

- Bohain – 72 adhérents – 10 000 €
- Vermand - 70 adhérents – 10 000 €
- Fresnoy – 48 élèves – 10 000 €

Cette aide a permis de diminuer la participation des familles en 2018.

## Aide aux communes dans le montage des commandes publiques

A partir du cahier des charges élaboré par la commune, la CCPV propose de réaliser et transmettre les pièces administratives relatives aux consultations, ainsi qu'une aide et des conseils relatifs aux marchés publics.

Assistance pour les marchés publics et présence, si besoin, aux commissions pour l'ouverture et l'analyse des offres.

## Montage des dossiers de financement des communes

Suivi des programmations et des financements Européens, Régionaux et Départementaux.  
Recherche des solutions adaptées à chaque dossier.

## Balayeuse

Nettoyage des voiries par balayeuse aspiratrice PL.

Peuvent également être réalisés :

- Parking,
- Cours d'école, etc.

→ **TARIF : 80 €/heure,**

avec chauffeur de la CCPV.

Prestation réalisée sur décision du Conseil Municipal ou du Maire.

Une étude estimative (temps/délai) est réalisée selon les besoins formulés.

Rythme de passages à discrétion, selon planning.

## Impressions couleurs pour les communes et les associations (prestation gratuite)

- **Traceur HP DesignJet 500** (*uniquement pour les communes*) : impressions de plans, selon fichiers aux formats PDF ou AutoCAD/.dwg, en différentes tailles : A0/A1/A2...etc.
- **Photocopieur couleur RISO ComColor GD 7330** : possibilité d'imprimer en quantité des bulletins, lettres d'information, affichettes...etc. Impressions aux formats A5, A4 ou A3. Papier non fourni par la CCPV. Massicot à disposition pour la découpe des flyers.

## Grilles caddie les événements des communes (Prestation gratuite)

Format d'une grille : H 2 x L 1 m

Quantité disponible : 36 unités

Vous pouvez venir retirer le matériel et le ramener au bâtiment technique, sur rendez-vous.

## Barrières de sécurité Vauban (Prestation gratuite)

Format d'une barrière : H 109 x L 200 cm

Quantité disponible : 46 unités

Matériel à venir retirer et ramener au bâtiment technique, sur rendez-vous.

Possibilité d'emprunter le porte-barrière d'une contenance de 36 unités.



## Location de Mini-bus

Modèle : Renault Trafic Passenger expression diesel  
Nombre de places : 9  
Hauteur : 2,50 m  
Déplacements : rayon de 300 Km maximum autour de Bellicourt, sauf dérogation.

### Conditions chauffeur :

Avoir plus de 21 ans  
Permis de conduire depuis plus de 3 ans  
Il n'est pas sous l'effet d'un malus  
Il est membre de la Communauté de Communes

### Modalités :

Réservé aux associations et aux communes dans le cadre de leurs projets en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Signer la convention de prêt  
Prendre rendez-vous au secrétariat pour valider la réservation

### Tarif :

**0,30 € / Km** (contribution aux frais d'assurance, d'entretien et de décote)  
Frais de carburant manquant  
*(hors frais complémentaires éventuels : franchise d'assurance et réparations en cas d'accident, les contraventions et amendes diverses, frais de constats d'expert)*



## Peinture et entretien des locaux

Prestation de peinture et entretien des bâtiments communaux au tarif de **16 €** de l'heure.

## Équipe verte à disposition des communes

### 4 personnes dédiées à l'entretien des espaces verts communaux :

- Tonte, débroussaillage,
- Taille et réduction de haies,
- Débroussaillage talus et chemins,
- Préparation et semis de gazon – plantations,
- Désherbage, bêchage,
- Traitement herbicide,
- Nettoyage de caniveaux.

### Matériel de l'équipe :

- 1 camion avec benne basculante,
- 1 utilitaire Renault Kangoo,
- 1 micro tracteur disponible avec cuve ou gyrobroyeur,
- 1 remorque porte-tondeuse,
- 1 tondeuses autoportées,
- 3 tondeuses thermiques à pousser,
- 1 tondeuse qui ramasse l'herbe,
- 1 souffleur,
- 1 machine à ramasser les feuilles,
- 2 débrousailluses,
- 2 tronçonneuses,
- 1 Karcher thermique.

### Tarifs :

- Tarif horaire par homme avec utilisation de gros matériel : **30 €**
- Tarif horaire par homme avec utilisation de machine thermique : **20 €**
- Tarif horaire par homme sans matériel : **16 €**
- Forfait pour chaque déplacement dans la commune : **21 €**












*Devis préalable soumis à l'occasion de votre Conseil Municipal*

## Bennes ampliroll pour les communes

**Tarif : 158 € / benne**

Contenance de 5 tonnes maximum.  
Installation, transport et vidage assurés par un agent de la Communauté.  
Signature d'une convention de prêt obligatoire.

**Remorque tractable (- 750 Kg)  
avec panneaux de signalisation**

REFERENCE PANNEAUX	MODELE	QUANTITE
AK 4		8
AK 5		8
AK 14		12
B 14 - 30		6
B 14 - 50		4
B 1		4
B 13 - 5.5 T		8
B 31		4
KC 1		8
KD 22A		8
K 5a		30

Matériel à venir retirer **gratuitement** et à ramener au bâtiment technique de la CCPV, sur rendez-vous.

**Chapiteaux pour les évènements communaux**

Deux chapiteaux modulables avec un élément de base de 8 x 4m (32m<sup>2</sup>) sont à la disposition des communes.

- Sections supplémentaires de 4m (8x8 ou 8x12 ou 8x16 m)
- Structure tubulaire
- Toiture , pignons et murs latéraux en PVC
- Toit blanc, pignon relevable
- Mur latéral rayé bleu et blanc avec large baie vitrée
- 2 lèves tente fournis

**Conditions :**

Fourniture obligatoire d'une attestation d'assurance en responsabilité civile  
Signer la convention de prêt  
Contacter le secrétariat pour réserver le matériel

**Tarif :**

- Montage ou démontage du chapiteau, avec mise à disposition de 2 personnes par la commune ou l'association utilisatrice : **125 €**
- Montage ou démontage du chapiteau, sans mise à disposition de personnel de la part de l'utilisateur : **177,50 €**



10 petits stands pliants de 4x4 mètres peuvent également être mis à la disposition des communes et des associations.

## Acquisition d'un cabinet médical à Etreillers et conditions de location

Comme dans beaucoup de secteurs ruraux, le territoire de la Communauté de Communes est mal couvert par la présence de médecins. Le départ à la retraite de deux médecins exerçant dans un cabinet médical rayonnant autour de la commune d'Etreillers va aggraver cette désertification médicale. Les professionnels de santé d'Etreillers ( deux médecins en partance, un pharmacien, trois infirmières associées et un kinésithérapeute) se sont mobilisés pour travailler sur un projet de maison médicale.

Le cabinet médical d'une surface de 176 m<sup>2</sup> est composé de 3 bureaux, de 2 salles d'examen dont 1 pouvant être utilisée par deux médecins, 1 accueil avec bureau pour le secrétariat.



Pour soutenir financièrement l'installation de médecins sur le Territoire, la Communauté de Communes a procédé à l'acquisition du cabinet médical, appartenant à Monsieur CARDOT Dominique, situé au 4Bis rue des docteurs à Etreillers coût d'investissement : **60 000 €** et décide de la gratuité du loyer pendant les 12 premiers mois à compter de l'installation.

## Attribution d'un fonds de concours au SIVU de Bohain/Fresnoy pour des travaux à la piscine.

La Communauté de Communes du Pays du Vermandois a accordé un fonds de Concours au SIVU de Bohain/Fresnoy-le-Grand pour des travaux d'urgence à la piscine, pour le chauffage, la distribution d'eau sanitaire et pour le traitement de l'air, compte tenu du caractère unique de cet équipement à hauteur de 20 % du montant HT, soit : **16 436 €**.

## Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) 2018

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) institué par la loi du 31 mai 1990 modifié par la loi n°2004-809 du 13 août 2004 permet aux personnes ayant des difficultés particulières en raison, soit de l'inadaptation de leurs ressources, soit de leurs conditions d'existence, d'accéder à un logement décent, de s'y maintenir, et d'y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de service téléphonique.

Des mesures d'accompagnement social liées au logement peuvent être mises en place auprès des familles qui éprouvent des difficultés de gestion budgétaire ou d'intégration dans un logement.

Le financement du FSL est assuré par le Département avec l'aide de chaque distributeur d'énergie, d'eau et de téléphone.

Les autres collectivités territoriales et toutes personnes morales associées au Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées peuvent également contribuer au financement du FSL.

A cet effet, la Communauté de Communes participe volontairement au financement du Fonds à hauteur de 0,45 €/habitant.

## Motion relative à l'adaptation de l'organisation judiciaire

Le Conseil Communautaire en date du 4 avril 2018 a approuvé une motion pour que le tribunal de Saint-Quentin devienne un tribunal judiciaire de pleine compétence, gage d'une justice de proximité pour les habitants du bassin Saint-Quentinois.

# DES MOYENS FINANCIERS AU SERVICE D'UN TERRITOIRE



	Feb	Mar	Apr	May
	265,554	314,500	254,610	330,156
	167,255	240,553	271,497	230,337
	10,200	10,200	10,200	10,200
	800	800	800	800
	178,255	251,553	282,497	241,337
	87,299	62,947	-27,887	88,819
	32.87%	20.01%	-10.95%	26.90%
	24,000	24,000	24,000	24,000
	6,000	6,000	6,000	6,000
	3,500	3,500	3,500	3,500
	1,550	1,550	1,550	1,550
	550	550	550	550

# LA FISCALITÉ INTERCOMMUNALE

La Communauté de Communes dispose d'une fiscalité composée de :

- Impôts des ménages (Taxe d'habitation, Taxe foncière bâti et non-bâti) pour 2 001 099,00 €
- Impôt économique composé de la CFE (Contribution Foncière des Entreprises) et la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) pour 2 779 340 €
- L'imposition forfaitaire des Entreprises de réseaux (IFER) dûe aux éoliennes principalement pour 512 338 €
- La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) pour 92 247 €
- Allocations compensatrices pour 327 611 €

Le territoire de la Communauté de Communes a bénéficié du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC). Ce mécanisme de péréquation consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et Communes pour la reverser à des Intercommunalités et communes moins favorisées afin de réduire les inégalités entre les territoires.

Son attribution se fait au titre de la répartition de droit commun pour notre territoire. Par ce biais, en 2018, 225 980 € ont été alloués à la Communauté de Communes et 643 891 € aux Communes.

Toutefois la Communauté de Communes compte-tenu de la réforme de 2010 est contributrice au Fonds Nationale de Garantie Individuelle des ressources (FNGIR) par un reversement de 975 681 €.

## La fiscalité Professionnelle Unique

La Communauté de Communes du Pays du vermandois a décidé d'instaurer le Régime de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) sur l'ensemble de son territoire.

Dans ce cadre, une attribution de compensation a été mise en œuvre. Le montant de l'attribution a été déterminé à partir du produit de la taxe professionnelle perçue par chaque commune l'année précédant le passage à la TPU, auquel s'ajoute la compensation de la suppression de la base salariale versée par l'Etat. Sont retranchées de ce montant les charges transférées par les Communes dans le cadre du passage en TPU, ainsi que le montant des taxes ménages perçues par le groupement sur le territoire de chacune des Communes.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes reverse 3 307 758,32 € aux communes "déficitaires" et perçoit 18 575,25€ des communes "bénéficiaires".

	attribution de compensation en 2018
AUBENCHEUL-AUX-BOIS	14 615,17 €
ATTILLY	-1 951,71 €
BEAUREVOIR	123 352,50 €
BEAUVOIS-EN-VERMANDOIS	28 368,01 €
BECQUIGNY	-3 036,96 €
BELLENGLISE	-980,33 €
BELLICOURT	2 047,32 €
BOHAIN-EN-VERMANDOIS	1 051 477,78 €
BONY	-813,41 €
BRANCOURT-LE-GRAND	17 628,99 €
CAULAINCOURT	2 922,59 €
CROIX-FONSOMMES	5,50 €
DOUCHY	-1 798,71 €
ESTREES	68 557,27 €
ETAVES-ET-BOCQUIAUX	2 137,04 €
ETREILLERS	50 793,77 €
FLUQUIERES	-3 124,68 €
FONTAINE-UTERTE	-768,36 €
FORESTE	4 661,87 €
FRANCILLY-SELENCY	40 665,17 €
FRESNOY-LE-GRAND	868 848,44 €
GERMAINE	-571,87 €
GOUY	23 268,55 €
GRICOURT	52 266,08 €
HARGICOURT	16 767,66 €
HOLNON	262 529,70 €
JEANCOURT	-2 401,94 €
JONCOURT	-396,50 €
LANCHY	-403,14 €
LE CATELET	12 712,05 €
LEHAUCOURT	2 158,65 €
LEMPIRE	10 364,94 €
LEVERGIES	5 763,99 €
LEVERGUIER	668,40 €
MAGNY-LA-FOSSE	11 715,47 €
MAISSEMY	-889,51 €
MONTBREHAIN	10 141,53 €
MONTIGNY-EN-ARROUAISE	11 231,63 €
NAUROY	31 744,21 €
PONTRU	2 783,53 €
PONTRUET	18 720,54 €
PREMONT	16 490,61 €
RAMICOURT	2 308,22 €
ROUPY	787,28 €
SAVY	27 274,93 €
SEBONCOURT	397 242,20 €
SEQUEHART	9 395,91 €
SERAIN	15 940,62 €
TREFCON	814,75 €
VAUX-EN-VERMANDOIS	-352,09 €
VENDELLES	-1 086,04 €
VENDHUILE	45 640,82 €
VERMAND	32 948,76 €
VILLERET	9 995,87 €

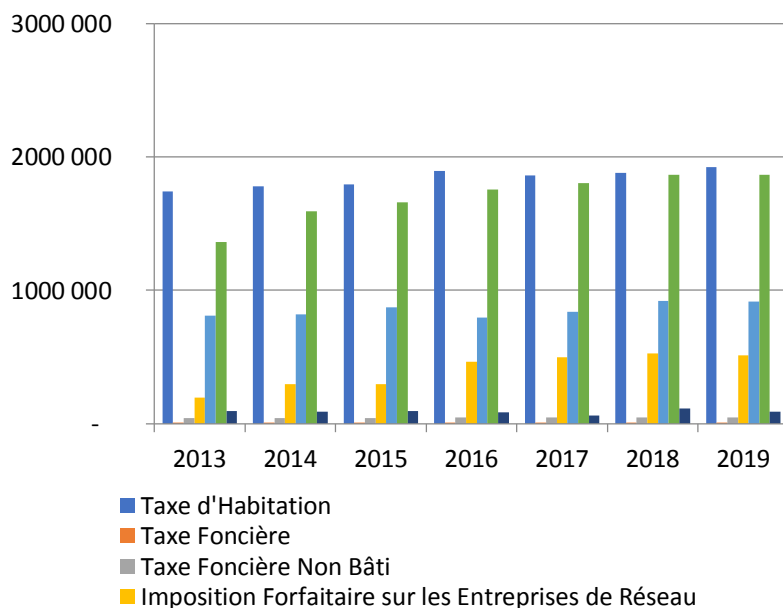


## Évolution des taux de la fiscalité intercommunale

Les taux intercommunaux sont restés inchangés en 2018 par rapport à ceux de 2017, tant pour la « fiscalité ménage » que pour la « fiscalité entreprise » :

- Taxe habitation : 7,42 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 1,50 %
- Taxe Foncière Bâti : 0,038%
- CFE : 20,84 %

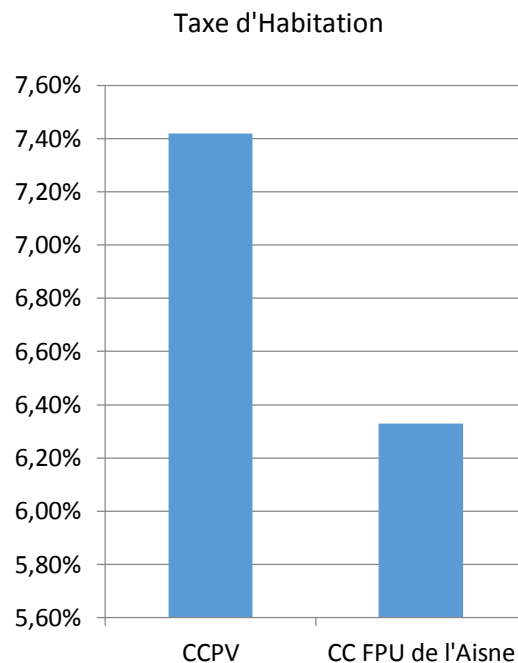
	2015	2016	2017	2018
<b>Taxe d'Habitation</b>	1 794 818	1 894 780	1 860 417	1 882 751
<b>Taxe Foncière</b>	8 019	8 100	8 615	8 710
<b>Taxe Foncière Non Bâti</b>	44 276	44 673	45 735	46 230
<b>Imposition Forfaitaire sur les entreprises de Réseau</b>	297 095	466 667	496 348	525 269
<b>Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>	870 961	796 031	841 207	921 101
<b>Cotisation Foncière des Entreprises</b>	1 660 323	1 757 646	1 804 119	1 864 972
<b>Taxe sur les Surfaces Commerciales</b>	95 012	87 190	59 824	116 152



## Comparaison des Taux d'Imposition

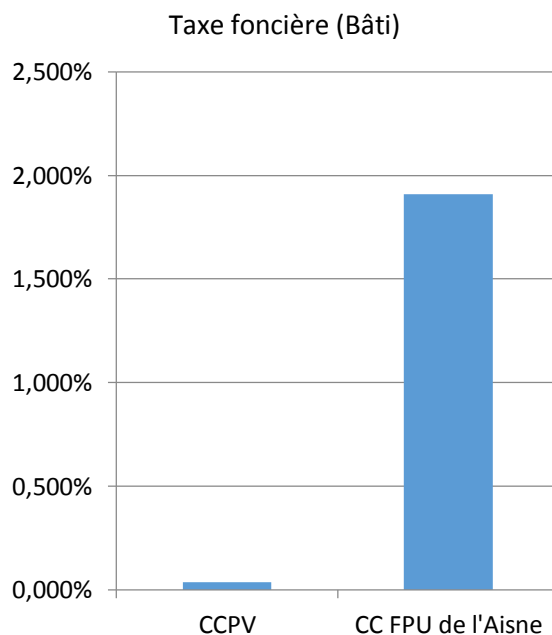
### TAXE D'HABITATION

<b>CCPV</b>	7,42%
<b>CC FPU de l'Aisne</b>	6,43%



### TAXE FONCIÈRE (bâti)

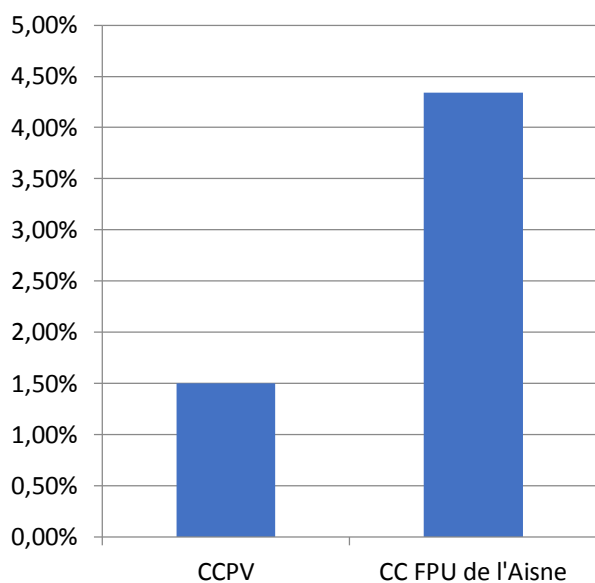
<b>CCPV</b>	0,038%
<b>CC FPU de l'Aisne</b>	1,71%



## TAXE FONCIÈRE (non bâti)

CCPV	1,50%
CC FPU de l'Aisne	3,73%

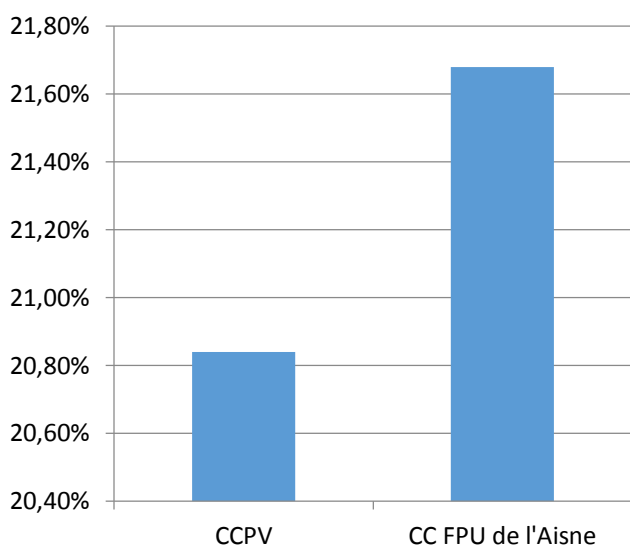
Taxe Foncière (Non Bâti)



## CFE

CCPV	20,84%
CC FPU de l'Aisne	21,56%

CFE



## Dotation Globale de Fonctionnement

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) des établissements publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre comprend deux composantes :

- **La Dotation d'intercommunalité**  
Elle constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux Collectivités territoriales  
Son montant 2018 s'élève à **520 244 €**
- **La Dotation de compensation**  
Elle correspond à l'ancienne compensation "part salaires" et à la compensation que percevaient certains EPCI au titre des baisses de dotation de compensation de taxe professionnelle subies entre 1998 et 2001.  
Son montant 2018 s'élève à **1 031 674 €**

Elle constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux Collectivités territoriales.

Son montant 2018 s'élève à **520 244 €**

Evolution de la DGF



## Le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF)

Le Coefficient d'Intégration Fiscale permet de mesurer l'intégration d'un EPCI au travers du rapport entre la fiscalité qu'il lève et la totalité de la fiscalité levée sur son territoire par les Communes et leurs groupements. Il constitue un indicateur de la part des compétences exercées au niveau du groupement.

Le principe est simple : plus les communes auront transféré de pouvoir fiscal au groupement, plus on supposera qu'elles lui auront également transféré des compétences.

Dès lors, plus les Communes auront "mis en commun au niveau de l'intercommunalité", plus la DGF sera valorisée.

En définitive, le CIF des communautés de communes est égal au rapport entre :

- les recettes de l'EPCI définies dans le tableau ci-dessous minorées des dépenses de transfert (sauf pour les EPCI à fiscalité additionnelle)
- et les mêmes recettes perçues par les communes regroupées et l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale sur le territoire de celles-ci (c'est-à-dire syndicats intercommunaux inclus).

**Valeur 2018 : 0,259789**

## Dette

La Communauté de Communes est faiblement endettée

### **Budget : Champs des lavoirs Bâtiment 1**

Emprunt réalisé pour la construction d'un bâtiment industriel

Échéance 2019 : 36 602.68 €

Capital restant dû au 01.01.2019 : 101 595.09 €

Dernière échéance : 25/04/2021

### **Budget : OM**

Emprunt réalisé pour l'achat d'un compacteur

Échéance 2019 : 5 684.28 €

Capital restant dû au 01.01.2019 : 16 883.72 €

Dernière échéance : 05/12/2021

## **Budget : CCPV**

Emprunt réalisé pour le financement de travaux de voirie

Échéance 2019 : 58 638.20 €

Capital restant dû au 01/01/2019 : 287 559.35 €

Dernière échéance : 05/10/2023

## Le fonctionnement des différents budgets

La Communauté de Communes gère 10 budgets :

### ▪ **Budget général**

En 2018, 2313 mandats ont été établis et 823 titres

### ▪ **Budgets annexes industriels**

- Zone champs des lavoirs

En 2018, 4 mandats ont été établis

- Zone champs des lavoirs Bâtiment 1

En 2018, 10 mandats ont été établis et 9 titres

- Hôtel d'Entreprise Moulin Mayeux

En 2018, 7 mandats ont été établis et 14 titres

- Zone Moulin Mayeux Bâtiment 2

En 2018, 1 mandat a été établi et 1 titre

- Zone Moulin Mayeux

En 2018, 23 mandats ont été établis et 6 titres

- Zone artisanale

En 2018, 1 mandat a été établi et 1 titre

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total des dépenses	8 827 823
Total des recettes	8 735 735,59
Résultat de l'exercice	-92087,69
Report exercice n-1	1 870 038,21
<b>Résultat de clôture</b>	<b>1 777 950,52</b>
<b>Besoin de financement à effectuer à la section d'investissement</b>	<b>-</b>
<b>Excédent réel de fonctionnement</b>	<b>1 777 950,52</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT

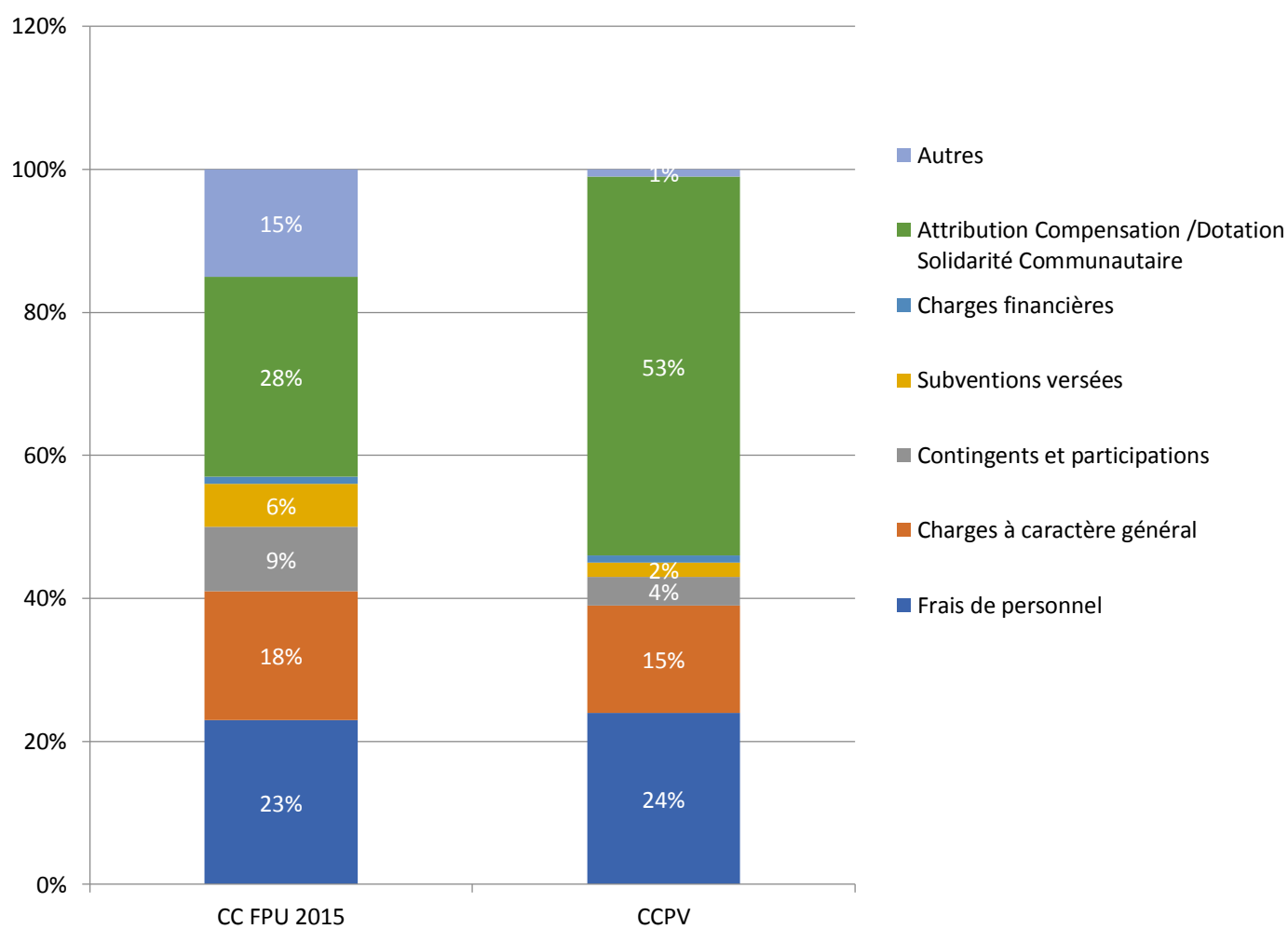
	Réalisé	Restes à réalisé
Dépenses	2 039 175,30	591 499,18
Recettes	1 697 461,09	302 830,00
Report N-1	780 566,97	
Résultat de l'exercice	- 341 714,21	
<b>Déficit de clôture</b>		<b>- 288 669,18</b>
<b>Excédent de clôture</b>	<b>438 852,76</b>	
Résultat cumulé		-
<b>(Réalisé + RàR)</b>	<b>150 183,58</b>	

<b>Résultat de cloture 2018</b>	<b>2 216 803,28</b>
<b>Résultat Zone Champs des lavoirs</b>	<b>71 526,02</b>
<b>Résultat Zone Champs des lavoirs Bât 1</b>	<b>-372903,85</b>
<b>Résultat HE1 Moulin Mayeux</b>	<b>38 466,12</b>
<b>Résultat zone Moulin Mayeux Bât 2</b>	<b>-230 217,19</b>
<b>Résultat Zone artisanale</b>	<b>-</b>
<b>Résultat Zone Moulin Mayeux</b>	<b>137 313,04</b>
<b>Résultat consolidé</b>	<b>1 860 987,42</b>
<b>Soldes des restes à réaliser</b>	<b>-368 247,58</b>
<b>Excédent réel</b>	<b>1 492 739,84</b>

**Structure et montants en € des dépenses de fonctionnement**

	Frais de personnel	Charges à caractère général	Contingents et participations	Subventions versées	Charges financières	Attribution Compensation /Dotation Solidarité Communautaire	Autres
<b>CC FPU 2015</b>	23%	18%	9%	6%	1%	28%	15%
<b>CCPV</b>	24%	15%	4%	2%	1%	53%	1%

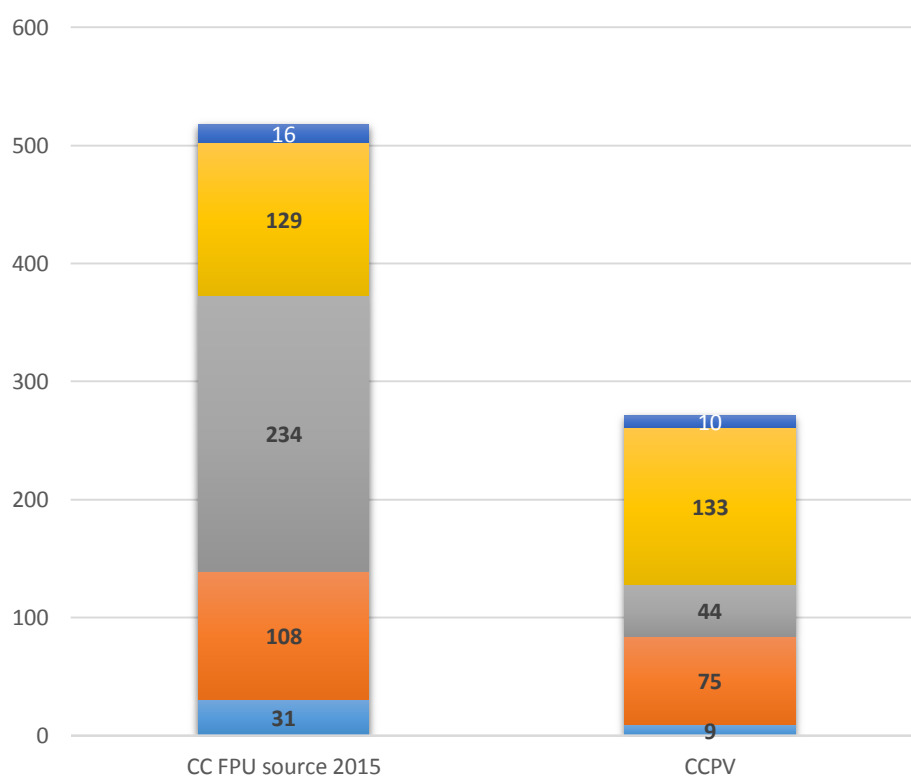
**Comparaison de la CCPV avec d'autres Communautés de Communes à FPU**



## Recettes de fonctionnement (en €/hab.)

### Budget principal

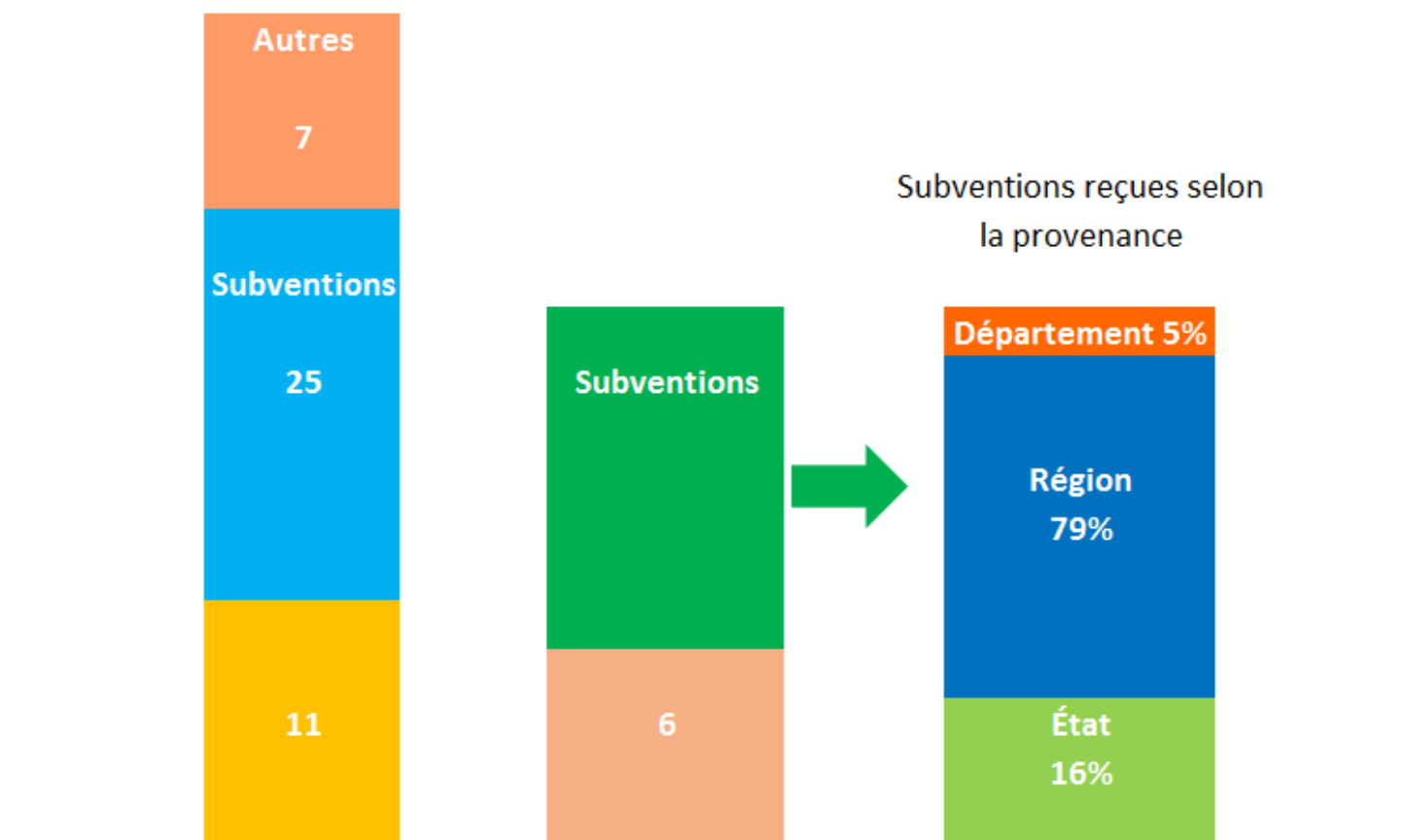
	CC FPU source 2015	CCPV
Produits des services	31	9
Dotations et participations	108	75
Recettes, fiscales (nettes des AC et DSC)	234	44
Recettes fiscales équivalentes aux reversements de fiscalité autres	129	133



- autres
- Recettes fiscales équivalentes aux reversements de fiscalité
- Recettes, fiscales (nettes des AC et DSC)
- Dotations et participations
- Produits des services

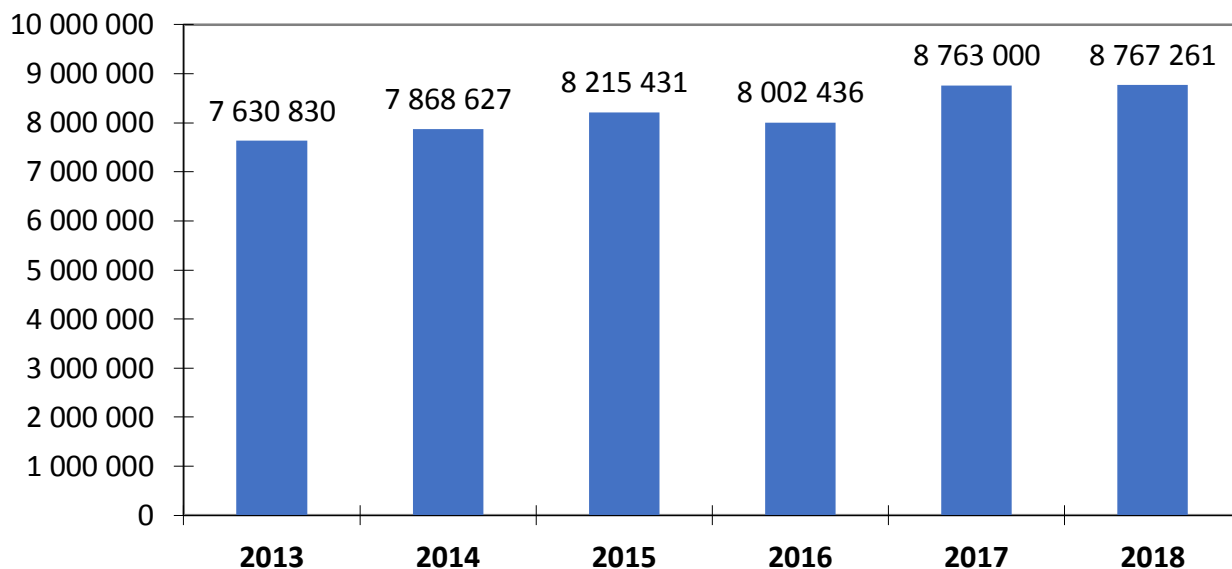
Recettes d'investissement hors emprunts (en €/hab.)

Budget principal

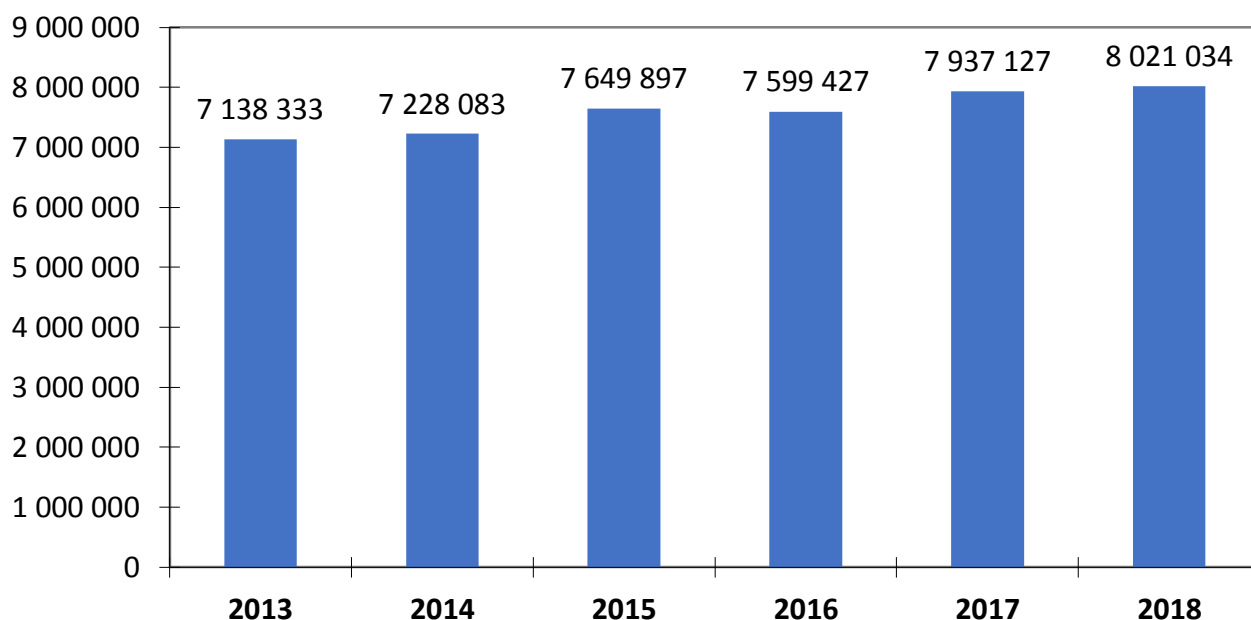


	CC FPU	CCPV
Dotations et Fonds divers (y compris FC TVA)	11	6
Subventions	25	20
Autres	7	0

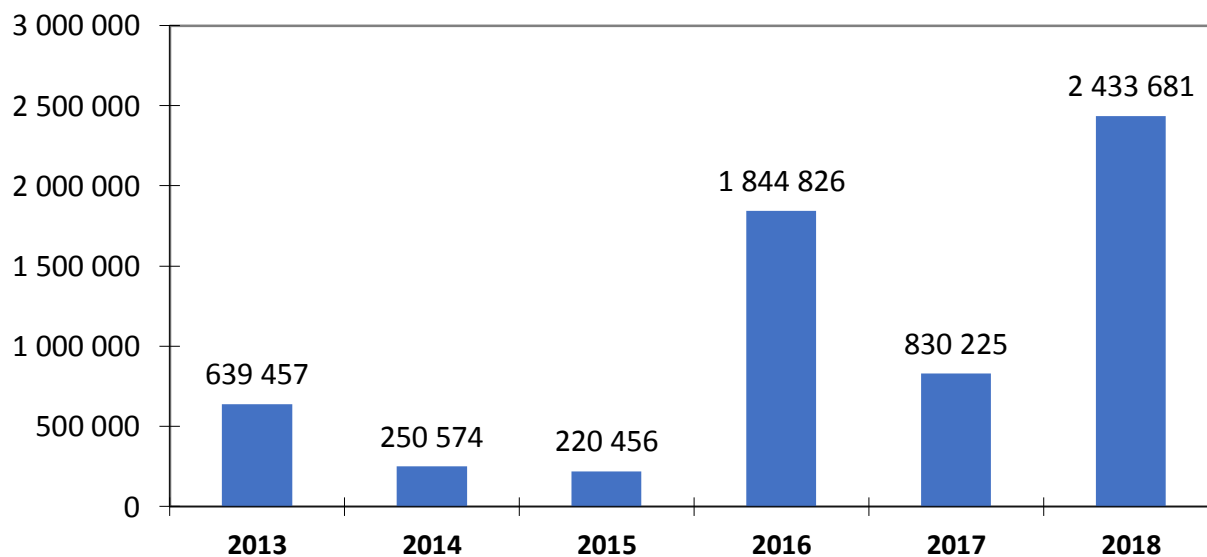
### Évolution des recettes de fonctionnement



### Évolution des dépenses de fonctionnement

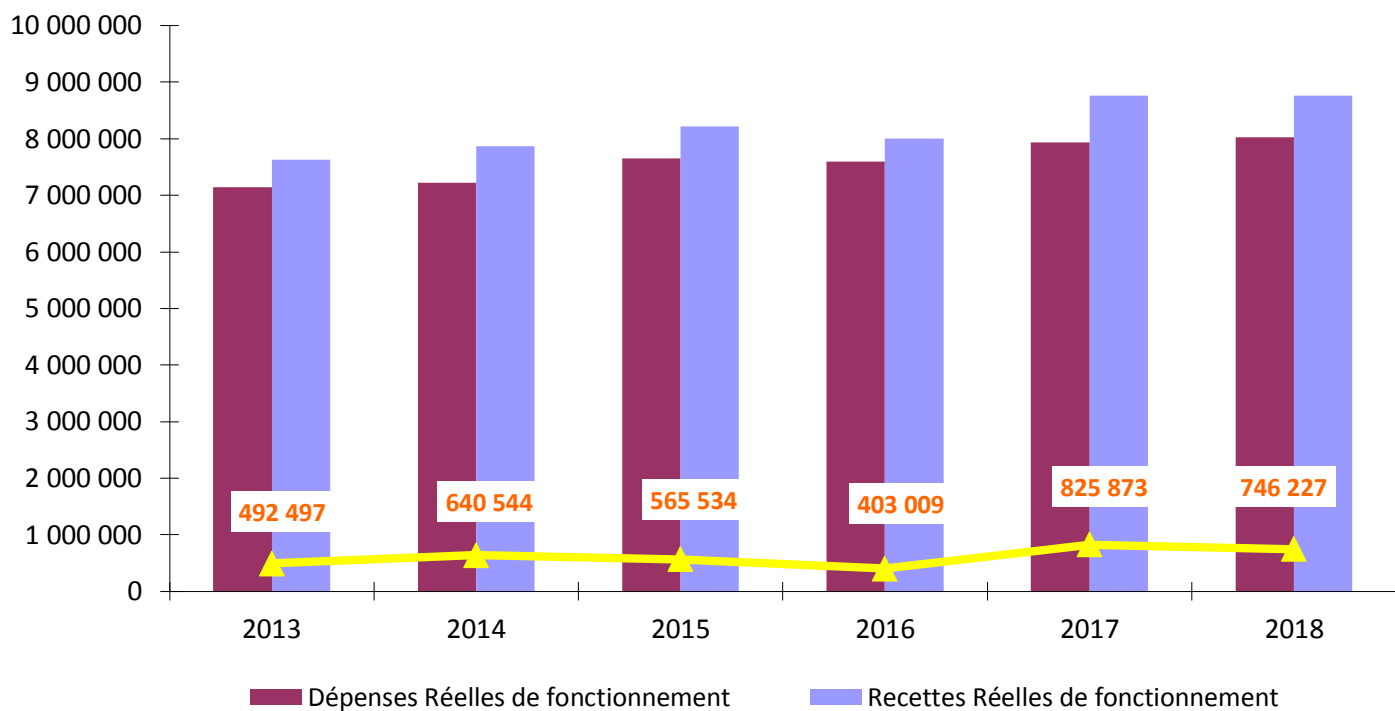


### Évolution des dépenses d'investissement





## Évolution de la capacité d'autofinancement



## Compte administratif du budget de l'Office de Tourisme (OT)

En 2018, 51 mandats ont été établis et 24 titres

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total des dépenses	72 316,74
Total des recettes	110 586,85
Résultat de l'exercice	38 270,11
Report exercice n-1	16 790,29
<b>Résultat de cloture</b>	<b>55 060,40</b>
<b>Excédent réel de fonctionnement</b>	<b>55 060,40</b>
<b>Résultat de cloture 2018</b>	<b>55 060,40</b>

## Compte administratif du budget des Ordures ménagères (OM)

En 2018, 826 mandats ont été établis et 674 Titres

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total des dépenses	3 769 895,68
Total des recettes	3 755 866,85
Résultat de l'exercice	-14 029,12
Report exercice n-1	38 739,72
<b>Résultat de clôture</b>	<b>24 710,60</b>
<b>Besoin de financement à effectuer à la section d'investissement</b>	
<b>Excédent réel de fonctionnement</b>	<b>24 710,60</b>

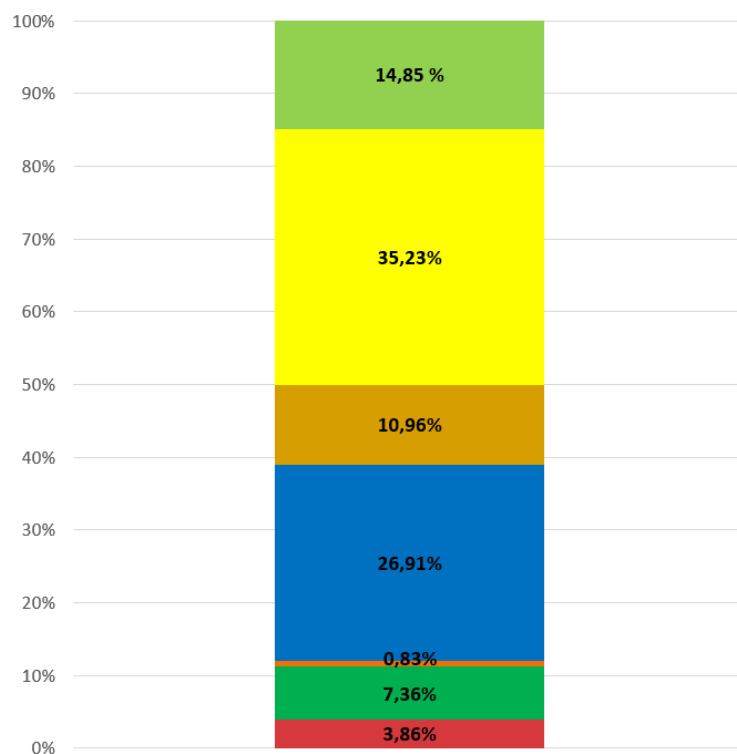
### SECTION D'INVESTISSEMENT

	Réalisé	Restes à réalisé
Dépenses	2 603 261,21	905 273,60
Recettes	2 376 665,83	422 954,00
Report N-1	-226 595,38	
Résultat de l'exercice	1 506 154,75	
<b>Excédent de clôture</b>	<b>1 279 559,37</b>	<b>-482 319,6</b>
<b>Résultat cumulé (Réalisé + RàR)</b>	<b>797 239,77</b>	

Résultat de clôture 2018

1 304 269,97

### Répartition des dépenses réelles de fonctionnement du service déchets ménagers



■ Paiement du traitement des déchets issus des déchèteries à Valor'Aisne

■ Contributions Valor'Aisne

■ Frais de collecte

■ Charges salariales

■ Frais de structures déchèteries

■ Frais sur véhicules

■ Frais généraux

## Compte administratif du budget du Service Assainissement Non Collectif (SPANC)

En 2018, 128 mandats ont été établis et 198 titres

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total des dépenses	112 189 , 85	
Total des recettes	152 818, 21	
Résultat de l'exercice	40 628, 36	
Report exercice n-1	12 673, 80	
		<b>Résultat de clôture</b>
		<b>53 302,16</b>
		<b>Besoin de financement à effectuer à la section d'investissement</b>
		<b>-</b>
		<b>Excédent réel de fonctionnement</b>
		<b>53 302,16</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

	Réalisé	Restes à réaliser
Report N-1	4 571,59	
Dépenses	-	
Recettes	3 116,61	-
Résultat de l'exercice	3 116,61	
		-
Excédent de clôture	7 688,20	
Résultat cumulé (Réalisé + RàR)	7 688,20	

**Résultat de clôture 2018** **60 990,36**

Au total sur l'année 2018 :

- 3 364 Mandats
- 1 750 Titres

# LEXIQUE

des acronymes utilisés dans la fonction  
publique territoriale

## A

**ACCRE** : Aide aux Chômeurs Créant ou Reprenant une  
Entreprise  
**ADCF** : Assemblée des Communes de France  
**ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise  
de l'Énergie  
**ADRT** : Agence de Développement et de Réservation  
Touristique de l'Aisne  
**AE** : Acte d'Engagement  
**AFNOR** : Agence Française de Normalisation  
**ALSH** : Accueil de Loisirs Sans Hébergement  
**AMF** : Association des Maires de France  
**AMI** : Appel à Manifestation d'Intérêt  
**AMO** : Assistance à Maître d'Ouvrage  
**AMORCE** : l'Association nationale des collectivités,  
des associations et des entreprises pour la gestion des  
déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur  
**ANAH** : Agence Nationale de l'Habitat  
**AAPC** : Avis d'Appel Public à la Concurrence  
**AVES** : Association Vermandois Emploi Solidarité  
(située à Bohain)

## B

**BAFA** : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur  
**BAFD** : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur  
**BAT** : Bon à Tirer  
**BOAMP** : Bulletin Officiel des Annonces de Marchés  
Publics  
**BOM** : Benne à Ordures Ménagères  
**BP** : Budget Primitif

## C

**CAE** : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi  
**CAF** : Caisses d'Allocations Familiales  
**CAO** : Commission d'Appel d'Offre  
**CAT** : Centre d'Aide par le Travail  
**CAV** : Contrat d'Avenir  
**CCAP** : Cahier des Clauses Administratives  
Particulières  
**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale  
**CCPV** : Communauté de Communes du Pays du  
Vermandois

**CCTP** : Cahier des Clauses Techniques Particulières  
**CDCEA** : Commission Départementale de  
Consommation des Espaces Agricoles  
**CDCI** : Commissions Départementales de la  
Coopération Intercommunale  
**CDD** : Contrat à Durée Déterminée  
**CDDL** : Contrat Départemental de Développement  
Local  
**CDI** : Contrat à Durée Indéterminée  
**CDRP** : Comité Départemental de la Randonnée  
Pédestre  
**CDT** : Comité Départemental du Tourisme  
**CEJ** : Contrat Enfance-Jeunesse  
**CEL** : Contrat Éducation Local  
**CESU** : Chèque-Emploi-Service Universel  
**CET** : Contribution Économique Territoriale  
**CFE** : Cotisation Foncière des Entreprises  
**CIF** : Coefficient d'Intégration Fiscale  
**CLETC** : Commission Locale d'Évaluation de Transferts  
de Charge  
**CNAMTS** : Caisse Nationale d'Assurance Maladie des  
Travailleurs Salariés  
**CNFTP** : Centre National de la Fonction Publique  
Territoriale  
**COT** : Convention d'Occupation Temporaire  
**CR** : Conseil Régional  
**CS** : Collecte Sélective  
**CTP** : Comité Technique Paritaire  
**CUI** : Contrat Unique d'Insertion  
**CVAE** : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des  
Entreprises

## D

**DASRI** : Déchets d'Activités de Soins à Risques  
Infectieux  
**DCE** : Dossier de Consultation des Entreprises  
**DDCS** : Direction Départementale de la Cohésion  
Sociale  
**DDS** : Déchets Diffus Spécifiques  
**DEEE** ou **D3E** : Déchets d'Équipements Électriques et  
Électroniques  
**DETR** : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux  
**DGD** : Dotation Générale de Décentralisation  
**DGF** : Dotation Globale de Fonctionnement  
**DGFIP** : Direction Générale des Finances Publiques  
**DGS** : Direction Générale des Services

**DICT** : Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux

**DMA** : Déchets Ménagers Assimilés

**DMS** : Déchets Ménagers Spéciaux

**DNP** : Dotation Nationale de Péréquation

**DOO** : Document d'Orientation et d'Objectifs (voir SCoT)

**DRJSCS** : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

**DSC** : Dotation de Solidarité Communautaire

**DU** : Document Unique

**DV** : Déchets Verts

## E

**EPCI** : Établissement Public de Coopération Intercommunale

**ETP** : Équivalent Temps Plein

**EU** : Eaux usées

## F

**FB** : Foncier Bâti

**FCTVA** : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

**FDS** : Fonds de Solidarité

**FEADER** : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

**FEDER** : Fonds Européen de Développement Économique et Régional

**FGIF** : Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes

**FNADT** : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire

**FNB** : Foncier Non Bâti

**FNGIR** : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

**FNOTSI** : Fédération Nationale des Offices de Tourisme - Syndicats d'Initiative

**FPIC** : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes

**FPU** : Fiscalité Professionnelle Unique

**FRDL** : Fonds Régional de Développement Local

**FROTSI** : Fédération Régionale des Offices de Tourisme - Syndicats d'Initiative

**FSL** : Fonds de Solidarité pour le Logement

## G-H-I-J

**GIP** : Groupement d'Intérêt Public

**IFER** : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau

**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

**JMR** : Journaux, Magazines et Revues

**JO** : Journal Officiel

## L

**LAP** : Lieux d'Accueil Parents-enfants

**LCS** : Logements Conventionnés Sociaux

**LCTS** : Logements Conventionnés Très Sociaux

## M-N

**MEF** : Maison de l'Emploi et de la Formation

**MO** : Maîtrise d'Ouvrage

**MP** : Marché Public

**MSA** : Mutualité sociale agricole

**NACRE** : Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise

**NTIC** : Nouvelles Technologies de l'information et de la communication

## O

**OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles

**OPAH** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

**OS** : Ordre de Service

**OT** : Office de Tourisme

## P

**PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durable (Voir SCoT)

**PAV** : Point d'Apport Volontaire

**PAVE** : Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

**PDIPR** : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

**PEL** : Picardie En Ligne

**PER** : Pôle d'Excellence Rurale

**PIG** : Programme d'Intérêt Général

**PLIE** : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

**PLU** : Plan Local d'Urbanisme (PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

**PMI** : Protection Maternelle et Infantile

**POS** : Plans d'Occupation des Sols

**PQR** : Presse Quotidienne Régionale

**PST** : Projet Social de Territoire

**PSU** : Prestation de Service Unique

## Q-R

**QF** : Quotient Familial  
**RAM** : Relais d'Assistantes Maternelles  
**RASED** : Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté  
**RC** : Règlement de Consultation  
**REOM** : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères  
**RH** : Ressources Humaines  
**RI** : Redevance Incitative  
**RTE** : Réseau de Transport Électrique

## S

**SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux  
**SCoT** : Schéma de Cohérence du Territoire  
**SDCI** : Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale  
**SIG** : Système d'Information Géographique  
**SIVOM** : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples  
**SIVS** : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire  
**SIVU** : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique  
**SMIC** : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance  
**SPANC** : Service Public d'Assainissement Non Collectif  
**SPIC** : Service Public Industriel et Commercial

## T

**TAP** : Temps d'Activité Péri-éducatifs  
**TASCOM** : Taxe sur les Surfaces COMmerciales  
**TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (voir REOM)  
**TF** : Taxe Foncière  
**TGAP** : Taxe Générale sur les Activités Polluantes  
**TH** : Taxe d'Habitation  
**THC** : Taux d'Habitat Collectif  
**TMR** : Transformation de Matières Recyclables

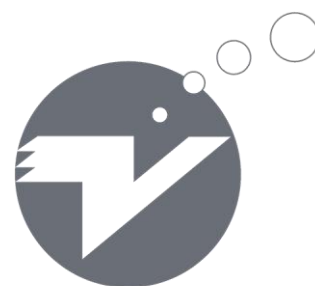
## U-V

**UDOTSI** : Union Départementale des Offices de Tourisme – Syndicats d'Initiative  
**UE** : Union Européenne  
**VNF** : Voies Navigables de France

## U-V

**ZA** : Zone d'activités  
**ZAC** : Zone d'Aménagement Concerté  
**ZAE** : Zone d'Activités Économiques  
**ZDE** : Zone de Développement de l'Éolien

*Directeur de la publication : Monsieur Marcel LECLÈRE  
Réalisation : communication CCPV  
Imprimeur : ALLIANCE partenaires graphiques*



**Communauté de Communes  
du Pays du Vermandois**

RD 1044 – Hameau de Riqueval  
02420 BELLICOURT  
Tél. 03.23.09.50.51  
[contact@cc-vermandois.com](mailto:contact@cc-vermandois.com)  
[www.cc-vermandois.com](http://www.cc-vermandois.com)